

PUBLICATIONS.

1. *La corrosion des tôles de coques des bateaux. Moyens employés pour y remédier* (Conférence donnée en 1934 à l'Union Belge des Ingénieurs Navals (Annuaire de l'Union Belge des Ingénieurs Navals, 1930-1931).
 2. *Matériel naviguant sur le fleuve Congo et ses affluents* (Conférence donnée à l'Union Belge des Ingénieurs Navals en 1936).
 3. *Résistance à l'avancement des barges naviguant sur le réseau fluvial du Congo belge* (Conférence donnée à l'Union Belge des Ingénieurs Navals en 1941) (Annuaire de l'Union Belge des Ingénieurs Navals, 1930-1941).
 4. *Giration des remorqueurs sous traîne* (Conférence donnée à l'Union Belge des Ingénieurs Navals en 1939).
 5. *Caractéristiques du matériel fluvial congolais* (Bulletin technique de l'Université de Louvain, 1942, III; Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge, XIII, 1942, 2, pp. 330 et 334-374).
 6. *Remorquage* (Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge, XIV, 1943, 2, pp. 476 et 480-498).
 7. *Quelques réalisations belges en constructions coloniales* (Journée de la Construction navale belge, 18 mars 1944) (Recueil de la Journée de la Construction navale belge).
 8. *Présentation d'une étude de M. l'ingénieur Lederer, intitulée : « Historique de la navigation fluviale au Congo »* (Bull. des Séances de l'Inst. Royal Colon. Belge, XVI, 1945, 2, pp. 414 et 418-435).
-



Fernand DELHAYÉ

FERNAND DELHAYE.

(4 février 1880-15 décembre 1946.)

Le 15 décembre 1946 est décédé inopinément à Bruxelles, Fernand-Laurent Delhaye, membre titulaire de notre Compagnie.

Né le 4 février 1880, à Clermont-Ferrand, de père belge et de mère française, Fernand Delhaye fait ses premières études dans sa ville natale en France.

Il quitte alors ce pays pour la Belgique; il en apporte des dispositions déjà accentuées pour les sciences minérales.

En 1900, il entre à l'École des Mines de Mons, dont il sort en 1905, diplômé ingénieur des mines. Au cours de ses études, il lui a été donné de suivre les cours du professeur Jules Cornet.

Lorsqu'un peu plus tard le grade d'ingénieur géologue est instauré à l'École, il revient en prendre le brevet, qui lui est conféré en 1907.

Fernand Delhaye était le plus ancien des géologues formés à l'école du maître Jules Cornet.

*
**

Fernand Delhaye débute comme ingénieur des mines à la Société de Merbes-le-Château, où il s'applique à étudier le mode de formation des récifs coralliens des calcaires rouges du Frasnien ainsi qu'à d'autres problèmes connexes.

L'ouverture à la prospection publique du Katanga, en 1910, va lui donner l'occasion attendue de partir au Congo.

C'est le commencement d'une brillante et féconde carrière coloniale de plus de 25 ans en Afrique équatoriale.

Engagé au service de la Société Industrielle et Minière du Katanga, il prospecte de 1911 à 1913 le bassin de la Lufira et en rapporte une étude géologique fouillée de la région effondrée de ce bassin.

De 1913 à 1914, il prospecte le Bas-Congo belge et l'Afrique équatoriale française pour compte de M. Goldschmidt.

Rappelé sous les drapeaux à la déclaration de la première guerre mondiale, il est versé, après la bataille de l'Yser, dans une unité de l'arrière, à Paris.

Profitant des loisirs que lui laissent ses occupations, il suit les cours et travaille au laboratoire du professeur Lacroix, se spécialisant ainsi en pétrographie.

La guerre terminée, Delhayé se voit chargé, avec M. Sluys, par le Gouvernement belge, d'une mission géologique dans le Bas et le Moyen-Congo. Travail à sa mesure et dont sortira une remarquable esquisse géologique du Bas-Congo occidental.

Les résultats de cette mission lui valurent notamment l'attribution du prix A. de Potter, pour la période 1919-1922.

A peine rentré du Bas-Congo, Delhayé entre en 1920, en qualité de chef de mission, à la Banque de Bruxelles, qui, par la suite, se l'attachera en qualité d'ingénieur conseil. Cet organisme le charge, en 1920, d'accomplir une mission géologique et minière dans les territoires du Ruanda-Urundi qui viennent d'être mis sous mandat de la Belgique.

Accompagné du professeur Achille Salée, il étudie ces territoires qui l'intéressent d'autant plus qu'il s'y trouve une région volcanique.

Grièvement blessé par un indigène au cours de cette mission, il donne un bel exemple de conscience professionnelle et d'attachement à la science en reprenant trois mois après, quoique convalescent, le travail au point où il l'avait laissé.

Rentré de mission en 1923, il dresse, en collaboration avec A. Salée, la carte géologique du pays parcouru, mais ses occupations ne lui laissèrent malheureusement pas le temps de publier les résultats de ses travaux.

A son retour du Ruanda, le roi Albert, qui suivait ses travaux avec beaucoup d'attention, tient à le recevoir et à suivre ses explications sur la carte qu'il avait dressée de ce territoire.

En 1923, il effectue, encore et toujours pour compte de la Banque de Bruxelles, une mission de recherche au Sénégal et au Soudan.

En 1924, il entreprend, pour compte de la Banque de Bruxelles, un voyage en Sibérie orientale.

En 1925, Delhayé parcourt le Maroc oriental, pour compte de la Compagnie Minière de l'Afrique du Nord. Il s'occupe de recherche de pétrole.

De 1927 à 1929, il se trouve au Sankuru (Kasaï), en mission

de recherche pour diamant, pour compte de la Société de Recherches Minières en Afrique (Remina).

De 1930 à 1931, il fait de la prospection pour or et diamant dans l'Oubanghi-Chari, pour compte de la Société Remina.

En 1932, la Remina passe au Crédit Général du Congo « Crégéco », qui reprend la suite des engagements de la Banque de Bruxelles envers lui.

Après un séjour de plusieurs années dans les bureaux du Crégéco, séjour au cours duquel il s'occupe de toute la partie technique des affaires minières de cet organisme, Delhaye repart en mission en 1936 au Maniema et dans le Katanga du Nord, pour compte de la Société Remina.

Enfin, en 1937 et 1938, il repart pour l'Afrique du Sud et passe ensuite au Maniema et au Kivu, pour compte du Crédit Général du Congo et de sociétés de son groupe.

Rentré de cette dernière mission, la santé ébranlée, Delhaye reprend ses occupations à Bruxelles, où les conséquences de la seconde guerre mondiale le chargent de responsabilités accrues.

Durant l'occupation, F. Delhaye, dont l'activité coloniale était forcément ralentie, s'occupe de recherches locales, notamment d'études d'hydrologie et de questions scientifiques.

Il revoit ses notes et s'occupe de mettre au point les études qu'il ne lui a pas été donné d'achever dans le passé.

La libération du pays le trouve à son poste, toujours plein d'allant.

Il semble cependant que le surcroît progressif de besogne inhérent à la reprise de contact avec les affaires coloniales lui ait été fatal et c'est en plein exercice de ses mandats d'administrateur et de membre du Comité technique des sociétés Symétain, Minétain, Remina, Symor, Syluma, Minafor et Arema que la mort est venue le frapper.

*
**

Fernand Delhaye était un des géologues connaissant le mieux la structure de l'Afrique équatoriale; les missions accomplies dans différentes régions du Congo et des colonies limitrophes lui avaient permis d'accumuler de très nombreux documents originaux, dont certains sont restés malheureusement inédits.

Son œuvre scientifique publiée est néanmoins abondante; elle traite, en dehors de ses travaux sur les calcaires frasniens de Belgique et de ses levés géologiques en Afrique, de questions

plus générales concernant la géographie physique, la vulcanologie et la physique du globe.

Il participait, d'autre part, à la vie de différentes sociétés scientifiques, notamment : la Société Géologique de Belgique, la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie et était membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies et de son comité de direction.

D'une grande valeur scientifique, Fernand Delhaye, était d'une rare modestie, allant même jusqu'à un certain effacement; dans ses travaux d'exploration et de recherche, par contre, il agissait avec l'autorité que lui donnait la rigueur de ses connaissances et de son expérience.

Sa valeur fut consacrée par l'octroi des titres académiques suivants : lauréat de l'Académie royale de Belgique (prix triennal de Géologie 1922); titulaire du Prix De Potter; lauréat de l'Institut de France 1923; titulaire du Prix Wilde; membre correspondant de l'Académie des Sciences coloniales de Paris (1925) (1).

Membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge, dès sa fondation en 1930, il fut nommé membre titulaire le 1^{er} septembre 1932 et directeur de la section des Sciences naturelles et médicales en 1940. Il était officier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold; chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

*
* *

L'aménité de son caractère, sa serviabilité bien connue des membres de notre section de l'Institut, dont il fréquentait assidûment les séances, font qu'il laissera à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme de commerce agréable.

Colonial convaincu, il s'intéressait aux jeunes, qu'il éclairait volontiers de ses conseils et guidait au début de leur carrière.

*
* *

Fernand Delhaye a vraiment bien mérité, et c'est à juste titre qu'on peut dire que sa disparition prive la Belgique d'un homme de science, l'Afrique d'un découvreur de grande classe, le Congo d'un de ses plus ardents apôtres.

G. PASSAU.

Bruxelles, le 14 janvier 1947.

(1) Le prix Jules Cornet lui a été décerné à titre posthume par l'Association des Ingénieurs de la Faculté polytechnique de Mons.

BIBLIOGRAPHIE.

A.

Dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE (Liège) :

1908. *Note sur le tufeau maestrichtien du bord Nord du bassin crétacé du Hainaut* (t. XXXV, pp. B. 33-35).
— *Les bruits de montagne aux carrières de marbre de Carrare* (t. XXXV, pp. B. 35-38).
— *Note sur la présence de crétacé dans la région de Gougnyes* (t. XXXV, pp. B. 221-222).
— *Etude de la formation des récifs de calcaire rouge à Rhynchonella cuboïdes* (t. XXXV, pp. B. 243-253).
— *La stratification et le clivage schisteux dans les schistes frasniens de l'Entre-Sambre-et-Meuse* (t. XXXV, p. B. 317).
— *La stratification et la schistosité des schistes argileux au voisinage des récifs de calcaire rouge à Acervularia et Rhynchonella cuboïdes* (t. XXXV, pp. B. 342-346).
1910. *Le puits artésien de Moer* (t. XXXVII, pp. B. 60-61).
1913. *Etude de la formation des récifs de calcaire rouge à Acervularia et Hypothyris cuboïdes* (2^e note) (t. XL, pp. B. 469-481).
— *Sur les relations des schistes de Matagne avec les récifs de calcaire rouge du bord Sud du bassin de Dinant* (t. XL, pp. B. 481-491).
— *Géologie des environs de Kiamakele (Katanga)* (Présentation) (t. XL, p. B. 492).
1914. *Sur les phénomènes de dilatation et les autoclases des roches calcaires* (t. XLI, pp. B. 94-97).
— *Le gisement de manganèse de Fongwe* (Présentation) (t. XLI, p. B. 126).
1920. *Bloc de grès de l'Inkisi avec moule d'un grand gastropode* (t. XLIII, p. B. 73).
1921. *Quelques observations sur la marmorisation des calcaires des Pyrénées : métamorphisme de contact* (t. XLIII, p. B. 115).
1922. *Sur une nouvelle méthode d'étude des formations calcaires basées sur les conditions bathymétriques du dépôt* (Présentation) (t. XLIV, p. B. 71).
1923. *Présentation des échantillons recueillis en compagnie de M. Sluys aux mines de Mindouli (Niari) et Renéville (Djue) au Congo français (Diopase, Chalcosine, Wulfénite, etc.)* (t. XLVI, p. B. 208).
1924. *Les autoclases de la carrière de Biesmes* (t. XLVIII, p. B. 105).
1925. *Sur les phénomènes d'autoclases qui se manifestent dans les carrières de marbre Sainte-Anne comme dans les exploitations de marbre rouge et dans celles de marbre de Carrare* (t. XLVIII, p. B. 11).
1927. *Les gîtes aurifères du Bambouck* (t. XLIX, pp. B. 248-251).

Dans les PUBLICATIONS RELATIVES AU CONGO BELGE ET AUX RÉGIONS VOISINES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE (Liège) :

1913. *Contribution à l'étude tectonique du Katanga : La grande dépression de la Lufira et les régions qui la bordent au Nord, à l'Ouest et au Sud* (annexe au t. XL, pp. C. 75-82).

- *Quelques observations sur la partie inférieure des couches du Lubilache à Funda-Biabo* (annexe au t. XL, pp. C. 95-98).
1914. *Contribution à l'étude tectonique du Katanga : Relation entre les mouvements orogéniques du Sud et les grands effondrements de la partie centrale du Katanga* (première note) (annexe au t. XLI, pp. C. 5-9).
1920. *Les variations de facies du conglomérat inférieur du système du Kundelungu au Katanga* (annexe au t. XLIII, pp. C. 19-28).
1934. *Quelques remarques au sujet de la communication de M. de Magnée sur la région des Marungu (Katanga)* (t. LVII, pp. C. 173-178).
1935. *Etude critique des essais de corrélation entre le Congo occidental et le Katanga* (t. LVIII, pp. C. 89-121).

Dans la CHRONIQUE DES MINES COLONIALES (Paris) :

1933. *Les formations conglomératiques anciennes en Afrique centrale, notamment le conglomérat sous-jacent au Système Calcaire du Bas-Congo* (11^e année, n^o 15, p. 201).

Dans le BULLETIN DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE :

1933. *Le chanoine Achille Salée (1885-1932)* (t. IV, n^o 1, pp. 28-29).
1941. *Les Volcans au Nord du lac Kivu* (t. VII, n^o 3, pp. 409-419).
1944. *Rapport sur le travail du R. R. Pet. Schumacker und Prof. A. Schoep, intitulé : « Der Binnenvulkanismus in Ruanda »* (t. XV, n^o 2, pp. 360-365).

Dans le BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES :

1932. *Quelques observations générales sur le bassin du Congo. Sur les terrasses du bassin du Congo dans les dépendances de l'ancien lac Congolais* (Paris, 1932, 56^e session, pp. 206-215).

Dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE :

1932. *Les différences de facies des récifs à Acervularia de la bande Promelenne-Trélon et du massif de Philippeville* (t. 42, fasc. 2, pp. 86-94).

Dans les COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (Paris) :

1923. *Relation entre les mouvements orogéniques et les effondrements de l'Afrique centrale. Le Graben de la Lufira (Katanga)* (t. 177, pp. 123-126) (voir attribution du « Prix Wilde », t. 177, p. 1412).

B. — En collaboration avec M. Maurice Sluys.

Dans les COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (Paris) :

1917. *La formation du Karroo dans le Congo occidental* (t. 165, pp. 314-316).
- *La vallée d'érosion du Congo et ses antécédents tectoniques* (t. 165, pp. 1108-1110).

Dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE (Liège) :

1921. *Quelques coupes géologiques du Congo occidental* (t. XLIV, p. B. 177).
1922. *Croquis hypsométrique du Congo occidental au 1/1.000.000* (annexe au t. XLV, p. C. 34).
1931. *Notes sur les dislocations du bassin congolais* (t. LIV, p. B. 91).

Dans les PUBLICATIONS RELATIVES AU CONGO BELGE ET AUX RÉGIONS VOISINES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE (Liège) :

1920. *Les grands traits de la tectonique du Congo occidental* (Première note préliminaire) : *Structure et stratigraphie du bassin schisto-calcaire* (annexe au t. XLIII, pp. C. 57-73) (voir attribution du « Prix A. De Potter » pour la période 1919-1922; rapporteurs : MM. CORNET, RUTÔT, LOHEST, Bull. de la Classe des Sciences de l'Académie, 1922, 5^e série, t. VIII, pp. 654-655).
1922. *Les grands traits de la tectonique du Congo occidental* (Deuxième note préliminaire) : *Description de quatre coupes générales à travers les terrains sédimentaires du Congo occidental* (annexe au t. XLIV, pp. C. 23-33, 4 planches hors texte).
1923. *La région métallifère du Niari et du Djue* (annexe au t. XLV, pp. C. 45-73).
1924. *Esquisse géologique du Congo occidental. Etude du Système schisto-calcaire* (carte au 1/200.000).

Observations ayant servi à l'élaboration de l'Esquisse géologique du Congo occidental :

Premier mémoire : *La région plissée des abords du fleuve entre Isangala et Manyanga.*

Deuxième mémoire : *Le Massif de Kikenge et la région effondrée du bassin de la Lulua* (annexe au t. XLVII, pp. 45-191, 6 planches hors texte).

1929. Troisième mémoire : *La région des plaines calcaires et les parties limitrophes au Sud du fleuve dans la zone des plissements. Les observations faites le long de la ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville. Le plateau schisto-gréseux des Cataractes Nord* (annexe au t. LII, pp. C. 69-114, 1 planche hors texte).

Plusieurs mémoires, actuellement en préparation, sont encore à paraître pour compléter ce travail.

Dans « CONGO », Revue Générale de la Colonie belge (éd. Goemaere, Bruxelles) :

- 1920-1921. *Les Calcaires du Bas-Congo* (numéro de novembre 1920-février et mars 1921).

Dans le MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE (éd. Weissenbruch, Bruxelles) :

1921. *L'exploitation géologique en pays neufs* (1921, col. 313-317).

C. — En collaboration avec M. Achille Salée.

1929. *Carte géologique de l'Urundi-Ruanda au 1/200.000 en 6 feuilles* (Mission géologique et minière de la Banque de Bruxelles, campagne de 1921-1922).

Dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE (Liège) :

1929. *Idem.* Note. Présentation (t. LIII, p. B. 69).

Dans les COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (Paris) :

1923. *Le Graben central africain, entre le lac Tanganyka et le lac Albert Édouard* (t. 176, pp. 1905-1907).

D. — En collaboration avec M. M. Lacroix.

Dans les COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (Paris) :

1927. *Sur l'existence de syénites néphélinitiques dans la région de Rutshuru (Graben central africain)* (t. 183, pp. 589-593).

E. — En collaboration avec M. P. Fourmarier.

Dans la CHRONIQUE DES MINES COLONIALES (Paris) :

1936. *Corrélation entre les terrains anciens de l'Afrique centrale et australe* (5^e année, n^o 47, pp. 66-69).

F. — En collaboration avec M. H. Buttgenbach.

Dans le BULLETIN DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE :

1937. *Rapport sur le mémoire de M. P. Michot, intitulé : « La géologie du Ruwenzori septentrional »* (t. VIII, n^o 2, pp. 602-603).

G. — En collaboration avec M. R. Cambier.

1939. *La géologie de l'Afrique vue à vol d'oiseau. Notes de voyage* (Publications de l'Association des Ingénieurs de la Faculté polytechnique de Mons, 4^e fasc., 1939, n^o 73).

H. — En collaboration avec divers.

1930. *Carte géologique et minière de l'Afrique sud-équatoriale au 1/500.000*, avec texte de J. LOMBARD (Edit.. African Géol. Surveys et Etabl. E. Patesson, à Uccle).

— *Notice explicative de la carte géologique en relief du Congo belge, présentée à l'Exposition d'Anvers par le Ministère des Colonies* (éd. Bruer, Bruxelles).

1931. *Notice explicative de la carte géologique du Congo belge, présentée par le Ministère des Colonies* (Exposition coloniale de Vincennes) [extrait de : « Un siècle d'essor économique belge (1930-1930) »] (éd. L. Desmet-Verteneuil, Bruxelles).

1935. *Carte murale au 1/500.000^e du Congo belge et du Ruanda-Urundi, présentée par le Ministère des Colonies, à l'Exposition de Bruxelles.*

— *Feuilles nos 31, 39, 49 (Ruanda-Urundi) de la carte géologique au 1/500.000^e de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies* (en préparation).

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

**SECTIE VOOR MOREELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 20 janvier 1947.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. F. Dellicour, directeur sortant.

Sont en outre présents : le R. P. P. Charles, MM. E. De Jonghe, A. Engels, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller, A. Sohler, le R. P. J. Van Wing, membres titulaires; M. A. Burssens, Mgr J. Cuvelier, MM. N. De Cleene, F. de Mûelenaere, V. Gelders, L. Guebels, J. Jadot, J. Jentgen, N. Laude, G. Malengreau, F. Olbrechts, E. Van der Straeten, membres associés, ainsi que M. E. Devroey, secrétaire des séances.

M. L. Mottouille, de la section des Sciences naturelles et médicales, de même que M. M. Van de Putte, de la section des Sciences techniques, assistent également à la séance.

Absents et excusés : MM. J. Devaux, A. De Vleeschauwer, J. Ghilain, G. Smets, F. Van der Linden, A. Wauters.

Compliments.

M. le *Président* adresse les compliments d'usage à son successeur pour 1947.

En l'absence de M. A. De Vleeschauwer, directeur, et de M. A. Wauters, vice-directeur, à l'étranger, M. O. Louwers, doyen d'âge, remplace M. F. Dellicour au bureau.

Communication administrative.

Le *Secrétaire des séances* annonce que par arrêté en date du 31 décembre 1946 du Prince Régent, M. A. De Vleeschauwer, ancien Ministre des Colonies, membre de

Zitting van 20 Januari 1947.

De zitting wordt te 14 u 30 geopend onder voorzitterschap van den heer *F. Dellicour*, uittredend directeur.

Zijn bovendien aanwezig : E. P. P. Charles, de heeren E. De Jonghe, A. Engels, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller, A. Sohier, E. P. J. Van Wing, titelvoerende leden; de heer A. Burssens, Mgr Cuvelier, de heeren N. De Cleene, F. de Mûelenaere, V. Gelders, L. Guebels, J. Jadot, J. Jentgen, N. Laude, G. Malengreau, F. Olbrechts, E. Van der Straeten, buitengewoon leden, alsmede de heer E. Devroey, secretaris van de zittingen.

De heer *L. Mottouille*, van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, en de heer *Van de Putte*, van de sectie voor Technische Wetenschappen, wonen eveneens de vergadering bij.

Zijn afwezig en verontschuldigd : de heeren J. Devaux, A. De Vleeschauwer, J. Ghilain, G. Smets, F. Van der Linden, A. Wauters.

Complimenten.

De heer *Voorzitter* richt tot zijn opvolger de gebruikelijke complimenten voor 1947.

Daar de heer *A. De Vleeschauwer*, directeur, en de heer *A. Wauters*, vice-directeur, afwezig zijn in den vreemde, vervangt de heer *O. Louwers*, ouderdomsdeken, den heer *Dellicour* op het bureau.

Mededeeling van administratieven aard.

De *Secretaris van de zittingen* deelt mede dat bij besluit van den Prins Regent, dd. 31 December 1946, de heer *A. De Vleeschauwer*, gewezen Minister van Koloniën,

la Chambre des Représentants, directeur de la section des Sciences morales et politiques, est nommé Président de l'Institut Royal Colonial Belge pour l'année 1947.

Les bureaux des sections sont constitués comme suit :

1^o section : directeur : M. A. De Vleeschauwer;

vice-directeur : M. A. Wauters.

2^o section : directeur : M. H. Buttgenbach;

vice-directeur : M. E. Marchal.

3^o section : directeur : M. P. Fontainas;

vice-directeur : M. G. Gillon.

De même, par arrêté ministériel du 25 décembre 1946, les mandats de MM. R. Bette et M. Van de Putte, membres sortants de la Commission administrative, ont été renouvelés pour un terme de trois ans.

Membres correspondants.

Le *Secrétaire des séances* signale que M. Godding, Ministre des Colonies, a marqué son accord pour la création d'une catégorie de membres correspondants résidant au Congo belge ou au Ruanda-Urundi. Cette mesure constitue une première réalisation en vue d'une décentralisation plus large de la Recherche scientifique au Congo belge (voir compte rendu du Secrétaire général à propos de l'I.R.S.A.C., au procès-verbal de la séance du 16 novembre 1946) (1).

Un centre d'études ethnologiques au Congo.

M. F. Olbrechts donne lecture d'une note qu'il a rédigée en faveur de la création au Congo belge d'un centre d'études ethnologiques en vue de l'étude approfondie et systématique des peuplades de notre Colonie.

(1) Voir *Bull. des séances*, 1946, p. 852.

lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers, directeur van de sectie voor Moreele en Politieke Wetenschappen, benoemd is tot Voorzitter van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut voor het jaar 1947.

De bureau's zijn samengesteld als volgt :

1° sectie : directeur : de heer *A. De Vleeschauwer*;

vice-directeur : de heer *A. Wauters*.

2° sectie : directeur : de heer *H. Buttgenbach*;

vice-directeur : de heer *E. Marchal*.

3° sectie : directeur : de heer *P. Fontainas*;

vice-directeur : de heer *G. Gillon*.

Bij ministerieel besluit van 25 December 1946 werden tevens de mandaten van de heeren *R. Bette* en *M. Van de Putte*, uittredende leden van de Bestuurscommissie, voor een termijn van drie jaren verlengd.

Correspondeerende leden.

De *Secretaris van de zittingen* deelt mede dat de heer Godding, Minister van Koloniën, accoord gaat voor het oprichten van een categorie in Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi verblijvende correspondeerende leden. Deze maatregel is een eerste stap naar een ruimer decentralisatie van het Wetenschappelijk Onderzoek in Belgisch-Congo (zie verslag van den Secretaris-Generaal naar aanleiding van het K.B.K.I., in de notules van de zitting van 16 November 1946) ⁽¹⁾.

Een centrum voor ethnologische studies in Congo.

De heer *F. Olbrechts* geeft lezing van een door hem opgestelde nota ten gunste van het oprichten in Belgisch-Congo van een centrum voor ethnologische studies, met het oog op het grondig en stelselmatig bestudeeren van de volksstammen uit onze Kolonie.

(1) Zie *Bull. der zittingen*, 1946, blz. 852.

L'auteur insiste sur l'urgence de l'établissement d'un tel centre, dont il envisage le mode d'organisation et les diverses activités ⁽¹⁾.

Après un échange de vues, auquel un grand nombre de membres prennent part, la section décide de constituer une Commission, dont la composition sera déterminée par le Secrétaire général, et qui aura pour mission d'examiner les propositions de M. F. Olbrechts et de faire rapport à une prochaine séance.

La situation sociale actuelle des indigènes au Congo belge.

Le R. P. J. Van Wing rend compte des constatations qu'il a été amené à faire sur l'état social des populations indigènes, au cours d'un récent voyage qu'il a effectué dans les provinces de Léopoldville et de Coquilhatville. (Voir p. 185.)

Vu l'importance des problèmes soulevés, le texte de cette communication sera envoyé aux membres en même temps que le présent procès-verbal, afin de leur permettre de consigner les considérations qu'elle suggère, en vue de la discussion qui aura lieu lors de la prochaine séance.

Mission de recherche scientifique sur l'ethnographie.

En sa séance du 20 décembre 1946, la Commission administrative a octroyé un subside de 150.000 francs à M^{lle} O. Boone, pour une mission ethnographique à effectuer en 1947 dans les diverses provinces du Congo belge.

Hommage d'ouvrages.

Present-exemplaren.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :
De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Compte rendu des séances des 4 et 18 octobre 1946*, VIII, Académie des Sciences coloniales, Paris, 1946.

(1) Cette communication ne nous était pas parvenue au moment de la mise sous presse. Elle paraîtra ultérieurement.

De auteur legt den nadruk op de dringende noodzakelijkheid van het tot stand brengen van zulk centrum, waarvan hij de inrichtingswijze en de onderscheiden activiteiten in overweging neemt ⁽¹⁾.

Na een gedachtenwisseling waaraan talrijke leden deelnemen, beslist de sectie tot het oprichten van een Commissie, waarvan de samenstelling door den Secretaris-Generaal zal worden bepaald. Deze Commissie zal de voorstellen van den heer F. Olbrechts onderzoeken en op een eerstvolgende zitting verslag uitbrengen.

De huidige sociale toestand van de inlanders van Belgisch-Congo.

E. P. J. Van Wing brengt verslag uit over de vaststellingen die hij heeft gedaan over den socialen toestand van de inlanders, tijdens een reis die hij in de provinciën Leopoldstad en Coquilhatstad heeft gemaakt. (Zie blz. 185.)

Ten aanzien van het belang van de opgeworpen vragen, zal de tekst van deze mededeeling terzelfdertijd als deze notules aan de leden worden toegezonden, ten einde hen in de gelegenheid te stellen de beschouwingen, waartoe zij aanleiding geven, vast te leggen, met het oog op de bespreking die gedurende de eerstvolgende vergadering zal plaats vinden.

Zending voor wetenschappelijke opzoekingen over de ethnografie.

In haar zitting van 20 December 1946 heeft de Bestuurscommissie een toelage van 150.000 frank toegekend aan Mej. O. Boone, voor een in 1947 in de onderscheiden provinciën van Belgisch-Congo uit te voeren ethnografische studiereis.

De zitting wordt te 16 u 30 opgeheven.

⁽¹⁾ Die mededeling was ons, op het oogenblik dat het ter pers ging, nog niet toegekomen. Ze zal later verschijnen.

2. *Bollettino Bibliografico, Bulletin Bibliographique, Bibliographical Bulletin, Bibliographische Nachrichten, Bolletín Bibliografico*, 2-XII, Paris, 1946.
3. HAMILTON, R. et SESSELER, W. M., *Bijdrage tot de Bodemkundige kennis van (Nederlandsch) West-Indië*, Utrecht, 1945.
4. KUNST, J., *Een en ander over de Musiek en den Dans op de Kei-Eilanden*, Amsterdam, 1945.
5. VAN BEKKUM, W., *Manggaraische Kunst*, Amsterdam, 1946.
6. KUNST, J., *Musiek en Dans in de Buitengewesten*, Amsterdam, 1946.
7. DROOGLEEVER et FONTUYN, A., *Some data on the Physical Anthropology of Oajana Indians*, Amsterdam, 1946.
8. KUNST, J., *The peoples of the Indian Archipelago*, Amsterdam, 1946.
9. TRAUTMANN, R., *La Divination à la Côte des Esclaves et à Madagascar*, Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire (n° 1), Paris, 1939.
10. URVOY, Y., *Les Bassins du Niger*, Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire (n° 4), Paris, 1942.
11. URVOY, Y., *Petit Atlas Ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad*, Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire (n° 5), Paris, 1942.
12. DE JONGHE, E., *Les Recherches ethnographiques en Belgique et au Congo belge*, Man A record of Anthropological Science, vol. XLVI, n°s 112-122, London, November-December 1946.

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden
sont adressés aux donateurs. de gebruikelijke dankbetui-
gingen toegezonden.

La séance est levée à 16 h 30.

**R. P. J. Van Wing. — Quelques aspects de l'état social
des populations indigènes du Congo belge.**

MESSIEURS,

A la fin de l'année 1945, je vous ai présenté une vue d'ensemble de l'état social des populations du Congo, tel qu'il a été façonné par l'effort de guerre. La conclusion de mon étude est que cet effort a été trop intense pour la société indigène. Déjà affaiblie par une économie, toujours plus extensive et en même temps trop peu compréhensive des besoins moraux et familiaux de l'homme noir, cette société étati sujette à un déséquilibre qui s'avérait dangereux et les signes d'un profond malaise psychique et social se multipliaient.

A cette époque, tout le monde était convaincu que pour elle aussi la guerre était finie; dans les milieux coloniaux on paraissait unanime à penser, à déclarer et à écrire que la politique coloniale après guerre s'imposerait un effort énergétique pour rétablir l'équilibre social des populations indigènes, première condition d'une économie saine.

Une année a passé. On a amoncelé une montagne de littérature coloniale, officielle et non officielle, en faveur d'un vaste programme de bien-être social indigène. Jamais la primauté des intérêts indigènes au Congo n'a été proclamée avec plus d'éloquence. Cette littérature peut être utile à quelque chose, mais à coup sûr elle ne peut nous servir à mesurer les réalisations d'ordre social. D'autre part, il serait peu sage d'espérer qu'un an suffirait pour remettre de l'ordre dans une société profondément ébranlée. Ce qu'on pouvait légitimement attendre de si belles promesses, c'est qu'un premier travail de restau-

ration était entamé. En partant pour la Colonie, il y a quatre mois, je caressais cet espoir. J'ai été pleinement déçu.

L'EFFORT DE GUERRE CONTINUE.

Je n'ai visité que deux provinces, celles de Léopoldville et de Coquilhatville. L'effort de guerre y continue en pleine paix. Certaines emblavures imposées durant la guerre ont été diminuées, mais d'une façon générale les travaux obligatoires se continuent comme par le passé. Le commerce et l'industrie n'entendent non seulement pas restreindre leurs chiffres d'affaires, ce qui est assez normal, mais étendent partout leur activité. Quand une légère diminution dans la production est constatée, on alerte le Gouverneur de la province, le Commissaire de district et l'Administrateur territorial. L'exode de la campagne vers la ville se poursuit à la même allure que pendant la guerre. Quant à faire refluer les chômeurs et les parasites vers le village, il n'en est pas question. Au contraire, les demandes de main-d'œuvre nouvelle ne cessent de harceler l'Administration territoriale.

En fait, cette situation n'est déconcertante qu'à première vue. Après la guerre, les Européens s'attendaient à une nouvelle politique qui harmonisât à la fois les nécessités sociales avec les besoins du fisc de la Colonie, et l'économie générale du Congo avec celle de la Belgique. Mais de cette politique nouvelle il n'y a pas encore de trace visible; l'attente s'est prolongée, et en attendant on a continué par routine la politique de guerre, qui s'est avérée lucrative. Lucrative, du moins pour le moment et dans un bon nombre de secteurs. L'est-elle pour le Gouvernement? Il ne paraît pas, car il semble bien que le budget de 1946 clôturera avec un déficit de quelques centaines de millions.

DISETTE GÉNÉRALE.

Cependant, la routine et l'euphorie du monde des affaires ont été légèrement troublées récemment par un phénomène, qui paraissait à beaucoup tout à fait inattendu, à savoir la disette de vivres indigènes. Il y a disette, qui frise la famine, à Matadi, à Léopoldville, à Kikwit, à Coquilhatville et dans certaines régions du Bas-Congo et du Kwango que j'ai visitées. Ailleurs aussi il y a disette, mais je ne le sais que par ouï-dire.

Il est tout à fait normal que les vivres indigènes se raréfient. Ils deviendront encore plus rares, aussi rares que les indigènes dans beaucoup de régions. La disette actuelle n'est pas, comme beaucoup le pensent, imputable à des causes locales ou passagères, comme, par exemple, l'exportation du manioc et du riz vers la Belgique. Cette cause n'a provoqué qu'un effet momentané. La disette n'est pas due non plus à la diminution des emblavures imposées. Ce facteur n'a pas encore d'action sur le marché.

La disette, qui a commencé et qui perdurera, est due à des causes générales et permanentes. La première cause est l'économie générale du Congo. Celle-ci a été et reste toujours dirigée selon un premier principe : main-d'œuvre indigène abondante et à bon marché. Ce principe en postule un deuxième : maintenir le plus bas possible le prix des vivres indigènes nécessaires à la main-d'œuvre et celui des produits indigènes nécessaires à l'industrie et au commerce.

En 1911, je payais la chigwangué 10 centimes or le kilo, en 1940 on la payait 25 centimes papier; en 1941 cinquante centimes. Dans la disette actuelle, on vient de la porter à 1 franc le kilo.

Le paddy se payait alors 10 centimes or le kilo.

En 1945 il se payait, prix légal, 60 centimes.

En 1911, un pagne solide se payait fr. 1.50 or; en 1945, un pagne camelotte, 30 à 40 francs papier; en 1911, un beau pagne solide se payait fr. 2.50; en 1945 un beau pagne non solide, 50 francs.

En 1911 l'indigène devait apporter au marché 15 kilos de chigwangue, pour obtenir un pagne qui durait un an; en 1945 il devait en apporter 70 ou 100 kilos pour se procurer un pagne qui dure six mois.

Cette politique des bas prix des vivres indigènes permettait donc celle de la main-d'œuvre à bon marché; elle facilitait à l'extrême le recrutement de cette main-d'œuvre, partout où la société indigène entrait dans l'orbite de l'économie européenne; et ceci est devenu le fait de quasi toutes les populations du Congo, même des Batshwa de l'Équateur. Tout jeune homme qui désire améliorer sa condition, ou acquérir une dot, dont le montant n'a cessé d'augmenter, est forcé d'aller travailler chez l'Européen. Et comme la population coutumière est en outre chargée de l'établissement et de l'entretien des routes, des gîtes d'étape, des marchés et de tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de l'administration et à la régularité du trafic, on comprend facilement que les villages se vident de tous les éléments jeunes; ils fuient les corvées et les cultures imposées qui ne paient pas; avec un travail plus léger, mais un peu rémunéré, ils cherchent surtout la liberté.

Et ainsi cette politique simpliste, qui ne tient pas compte de la solidarité humaine, conduit à un cercle vicieux; elle va tarir en même temps la source de la main-d'œuvre et celle des vivres indigènes. Cette vérité est déjà palpable dans la province de Coquilhatville; certaines exploitations n'y continuent à vivre que grâce à des contraintes déguisées. Le phénomène s'étendra à toutes les régions, où la dénatalité est installée. Partout on aura des séries de hausses de prix de vivres et des séries correspondantes de hausses de salaires. Pour pallier le manque de

vivres, on va augmenter les emblavures imposées. Cet accroissement de corvées fera fuir vers les centres les derniers jeunes gens qui y restent. Pour pallier le manque de main-d'œuvre adulte, on emploie de plus en plus de la main-d'œuvre infantile, surtout dans les exploitations agricoles et les huileries. Cet abus ne fera que hâter la crise. Quoi qu'on fasse, il y aura augmentation constante de consommateurs, diminution constante de producteurs, donc hausse constante du prix des vivres et hausse correspondante des salaires... Les causes étant en action, les effets sortiront nécessairement; pour les pallier de façon à rendre l'économie européenne viable dans un avenir immédiat, il est nécessaire dès maintenant de changer de politique indigène. A la pratique actuelle d'exploiter le milieu coutumier, taillable et corvéable à merci, il faudra substituer une large politique sociale, qui en restaure la vitalité, et pour cela le rendre habitable d'abord et ensuite économiquement prospère. En même temps, il faut imposer aux sociétés l'obligation d'accorder à leur main-d'œuvre des conditions de vie familiale et sociale qui permettent sa stabilisation. Jusqu'ici il n'y a que quelques grandes sociétés, ayant un objectif de longue durée à réaliser, qui aient compris leur intérêt et réalisent un programme cohérent de stabilisation de leur main-d'œuvre.

La grande majorité des entreprises n'ont pas de préoccupations pour l'avenir de leur main-d'œuvre. Il faut bien avouer que le Gouvernement, le plus grand employeur, n'est pas plus sage. Excepté pour le personnel des cadres indigènes, il suit la routine commune. Il continue à gaspiller une main-d'œuvre énorme sur toutes les routes et dans ses postes et sous-postes. Je me hâte d'ajouter que la faute n'en est pas aux Administrateurs et Agents, mais au système. On voit encore des caravanes d'hommes et de femmes qui portent des paniers de terre ou de limonite pour la construction et la réparation de

routes. Ce qui est un comble, on voit sur de belles routes d'auto des porteurs suivis d'un agent territorial en tip-poy. Dans les organismes et les sociétés, où le Gouvernement peut imposer sa volonté, il laisse pratiquer une politique de main-d'œuvre qui est loin d'être un exemple pour les sociétés privées. Du reste, il n'y a plus d'inspecteurs du travail, du commerce et de l'industrie. S'il y en a encore en titre, on ne les voit plus au travail. Une part de leurs fonctions est dévolue à l'Administration territoriale, et l'on trouve des Administrateurs qui, malgré leurs surcharges, font des inspections et freinent les excès de certains employeurs et commerçants. Mais ils sont *rari nantes in gurgite vasto*.

Le bien-fondé de ces considérations générales apparaîtra mieux à l'examen de quelques aspects particuliers de l'état des populations indigènes. Parlons d'abord de la population coutumière.

LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE.

Dans une précédente communication à l'Institut, j'ai divisé les peuplades congolaises en trois catégories : celles qui sont en progression, celles qui sont en régression et celles qui se maintiennent *in statu quo*. Du point de vue démographique il n'y a rien de neuf sur les deux premières catégories. Dans la troisième j'avais rangé la plupart des peuplades du Kwango et les Baluba du Kasai. Étant allé sur place me documenter, je me vois forcé de corriger mon opinion sur certaines peuplades du Kwango. Le brassage énorme de main-d'œuvre, opéré depuis trente ans, principalement par les sociétés qui exploitent les palmeraies, a produit là comme ailleurs ses funestes résultats. La main-d'œuvre étant loin d'être stabilisée, c'est un va-et-vient du village au camp, et les maladies vénériennes contractées dans les camps sont répandues sans arrêt dans les villages. La dénatalité en

est la première conséquence. Elle apparaît déjà dans un grand nombre de villages de Bapende et de Babunda qui promettaient tant pour l'avenir. Dans ces régions on a fait un effort pour organiser un bon service médical et installer un certain nombre de camps, qui répondent aux exigences de l'hygiène. Mais l'hygiène seule n'est ni un remède ni une barrière contre la dépopulation, quand l'indiscipline des mœurs n'est pas combattue efficacement par une cohérente politique familiale.

Quant aux Baluba, ce ne sont pas seulement ceux du Lomami et du Sankuru qui sont atteints par la dénatalité. Ce fléau, favorisé par l'alcoolisme et l'exode tant des femmes et des filles que des jeunes gens, s'étend dans tous les secteurs de l'intérieur. Sur ce sujet tous les témoignages que j'ai recueillis sont concordants.

Sur les Bwaka du Congo-Ubangi je n'ai réuni que des documents trop fragmentaires pour juger de leur stabilité démographique. Il est certain que quelques portions de ce magnifique réservoir de main-d'œuvre sont d'ores et déjà atteintes par les maladies vénériennes. Il faut noter que chez la plupart des peuplades congolaises ce sont les maladies vénériennes qui furent la cause initiale de la dénatalité.

LA DÉNATALITÉ.

Ce grave problème devrait avoir la première place dans les préoccupations des coloniaux. En fait, il ne reçoit encore qu'une attention distraite des pouvoirs.

A son sujet déjà en 1919 la Commission pour la Protection des Indigènes jeta un cri d'alarme. Que dirait-elle maintenant, si elle se réunissait encore une fois? En 1923, l'actuel Gouverneur ff. de la province de Coquilhatville signala les déficits énormes au point de vue démographique dans la région de la Tshuapa, qui maintenant est en train de mourir. En 1930, la Commission de la Main-d'œuvre étudia la question dans les quatre provinces

d'alors et proposa des remèdes appropriés. Il s'ensuivit une législation qui limitait sagement les tranches en hommes adultes valides qu'on pouvait prélever sur la vitalité des milieux coutumiers. En général elle a été observée jusqu'au début de la guerre. Depuis sept ans règne de nouveau la liberté.

On a proposé de tenter des essais de restauration de la population dans quelques secteurs les plus éprouvés des différentes provinces. La population n'y serait soumise ni à des corvées, ni à des prestations, ni à des recrutements; elle recevrait au contraire les soins vigilants d'un médecin, d'un agronome et d'un agent territorial expérimenté. On dit que dans le territoire de Befale, district de Boende, la chefferie de Songo a été placée sous ce régime spécial. Mais on m'a affirmé aussi que depuis l'instauration de ce régime, les condamnations par le Tribunal de Chefferie pour défaut de prestations avaient doublé... Il est certain que la lutte sera dure entre l'homme et l'argent.

Outre l'effort de guerre, qui continue en temps de paix, la carence du service médical pendant et après la guerre a eu une répercussion notable sur l'état sanitaire de bon nombre de peuplades. De la petite centaine de médecins de l'État en activité, presque tous sont groupés dans les centres. On peut actuellement faire 400 km. de route sans rencontrer un seul médecin à droite et à gauche à 100 km. à la ronde. Les conséquences en sont fatales : l'infection vénérienne n'a plus été arrêtée; la maladie du sommeil a repris des domaines d'où elle avait été expulsée, la lèpre s'étend partout; quand éclatent des épidémies, elles ne sont pas circonscrites à temps, faute de personnel.

Une cause de dénatalité, qu'on pourrait freiner assez facilement, est la polygamie, telle qu'elle se pratique actuellement et presque exclusivement dans les régions où la natalité est la plus basse, et notamment dans les districts de Boende, de Stanleyville, de Buta et du Maniema. Dans un grand nombre de groupements, les chefs, investis et

soutenus par l'Administration, détiennent les titres du pouvoir, le patrimoine du clan et les principales sources de revenus. En premier lieu ils gardent le monopole des femmes. Pour quasi toutes les filles qui naissent dans leurs domaines ils paient aux pères des dots ou des avances de dot. Les jeunes gens doivent s'adresser aux chefs pour obtenir une femme et se voient fixer des prix bien supérieurs aux montants des dots réellement payées. S'ils restent en défaut pour un versement, la femme est reprise; elle attendra qu'un prétendant plus fortuné se présente ! Dans ces régions il y a 60 % et plus de jeunes adultes valides qui ne trouvent pas de femme assortie à leur âge. Cette exploitation scandaleuse n'est même plus une déviation de la polygamie, que le Gouvernement considère, maintenant comme il y a trente ans, comme un pilier de l'ordre social. Ce système monstrueux permet d'installer dans les harems toutes les filles de 14 à 15 ans et de les faire inscrire comme femmes légitimes dans les livrets des chefs. Il oblige aussi les adultes mâles à vivre en célibataires jusqu'à 35 ans en moyenne.

Il n'est pas étonnant que là où prospère ce monopole, les derniers recensements indiquent moins d'un enfant par femme, comme dans certains territoires du Congo-Ubangi, dans tout le district de la Tshuapa; au Maniema, dans les territoires de Kindu et de Kibombo; au Lualaba, dans le territoire de Kamina; au Tanganika, dans le territoire de Manono; dans la province de Lusambo, dans les territoires des Bakuba, Tshofa, Lomela, Kanda-Kanda, Lubefu; dans la province de Stanleyville, dans les territoires de Bawasende et de Watsa, et dans tout le district de l'Uele.

A cette revue sommaire de la situation des sociétés coutumières, surtout au point de vue démographique, j'aurais souhaité ajouter des statistiques globales objectives. Or, je n'ai que des statistiques partielles. Celles-ci forcent à conclure que les peuplades en régression con-

tinuent leur déclin fatal et que d'autres, qui semblaient garder leur niveau natal, ont commencé à décliner.

Les statistiques officielles de 1944 et de 1945 se contredisent. En 1944 elles indiquaient pour la population totale le chiffre de 10.390.000, pour la population extra-coutumière 1.430.000.

En 1945 elles indiquent pour la population extra-coutumière 1.565.401. Mais dans le tableau comparatif elles donnent pour 1944 le chiffre de 1.492.434, ce qui fait une différence de 62.000 entre les statistiques fournies fin 1944 et fin 1945. La différence est notable. Mais quelle est la statistique la plus approximative ?

De même dans le tableau récapitulatif de 1945, pour la population totale est donné le chiffre de 10.508.449, et à côté, sous la mention : *population recensée sur fiches individuelles*, le chiffre de 9,256.171. Différence : 1.251.688. Encore une fois, quelle statistique est la plus approximative ? A priori, c'est celle qui est faite sur fiches individuelles. On peut se demander sur quelles bases est établie l'autre. Patientons au moins une année encore. Quand tous les territoires disposeront d'un personnel suffisant, les Administrateurs pourront songer sérieusement à reprendre enfin la besogne délicate et absorbante d'un recensement complet de tous leurs groupements. Cette besogne a été négligée pendant toute la guerre, et la relève, avec tous les éléments nouveaux, n'a pu encore la reprendre. Il en est de même dans les centres extra-coutumiers. J'en connais un, très important, où le dernier recensement sérieux date de dix ans.

LA POPULATION EXTRA-COUTUMIÈRE.

Comme je le disais au début, l'exode de la campagne vers les villes et les camps n'a pas diminué après la guerre; il continue à une allure plutôt accélérée. En 1945, Léopoldville comptait 35.000 ouvriers et employés inscrits; en 1946, ce nombre est monté à 45.000. La population totale,

estimée à 95.000 en 1945, est montée à 110.000. Même accroissement, proportion gardée, à Thysville, Matadi, Kikwit, Coquilhatville que j'ai visitées. Dans d'autres provinces le même phénomène se constate.

Les entreprises anciennes se développent; de nouvelles se créent. Partout l'industrie du bâtiment est prospère. On bâtit beaucoup et bien, même luxueusement. Le contraste entre la ville noire et la ville blanche en est d'autant plus frappant, surtout à Léo et à Matadi, où certains quartiers de la ville indigène restent des symboles de la misère.

J'ai visité un grand nombre de camps de travailleurs de plusieurs sociétés. Chez certaines j'ai constaté un réel effort pour mieux loger la main-d'œuvre : camps proprement installés; maisons à deux pièces en matériaux durables, dans un lupangu spacieux, où le logiste peut bâtir une cuisine et d'autres dépendances. Mais ce progrès est loin d'être général.

On ne peut dire qu'avant l'occupation européenne les Noirs avaient réalisé l'idéal de l'habitation humaine. Mais à lire les récits des explorateurs et des pionniers du Congo et à voir les dessins qui les illustraient, les villages se présentaient bien et les huttes étaient régulièrement construites, souvent ornées. En tout cas, l'essentiel était partout réalisé : protection contre le soleil, le froid et la pluie, et surtout étaient assurées les conditions requises par la morale sociale et familiale. Et encore maintenant, même dans les villages négligés, ces avantages restent acquis, excepté quand la population travaille sur la route à construire, ou dans les marais à copal ou dans les plaines à caoutchouc. Mais à voir certains camps de travailleurs, même de grosses sociétés, à voir certains centres extra-coutumiers, on se demande si les autorités et les propriétaires de ces horreurs croient le Noir arrivé au niveau de l'*Homo sapiens*.

En tout cas ils ne semblent pas se douter que le Noir

moyen possède un sentiment de pudeur très vif et profond vis-à-vis de ses proches parents, et que devoir froisser constamment cette pudeur leur est une gêne douloureuse. C'est cette souffrance qu'ils endurent quand les ménages sont parqués dans des logis à chambre unique, ou, pis encore, dans des casernes à chambrées sans plafond. La séparation des sexes était une loi fondamentale de la société indigène. La promiscuité actuelle, introduite par la colonisation, est une cause universelle de la démoralisation de cette société.

La stabilisation de la main-d'œuvre, qui est une condition *sine qua non* de la prospérité du Congo dans un proche avenir, doit tenir compte des élémentaires besoins de la Famille noire, et le plus élémentaire besoin c'est une habitation familiale. Les plaintes des Noirs à ce sujet sont aussi fréquentes et plus amères que celles qu'ils profèrent au sujet des salaires et des manques d'égards.

LES ÉVOLUÉS.

Au sein de la société extra-coutumière les évolués agissent comme un ferment. Jusqu'ici ce ferment n'a pas eu d'action féconde. Depuis deux ans nous constatons, de la part des Européens, un effort pour éduquer et diriger vers le bien commun cette classe intermédiaire entre Blancs et Noirs. Cet effort s'est matérialisé dans la création d'un Bureau d'Information pour Indigènes, et de son organe, *La Voix du Congolais*, et ensuite dans la fondation de *Cercles d'Évolués*, légalement constitués et patronnés par des Européens. L'octroi de ces deux libertés modernes, de la presse et d'association, a été chaleureusement accueilli par les évolués.

La Voix du Congolais a eu un effet d'apaisement pour les esprits, assez excités en 1944-1945. Cette revue mensuelle d'information, d'éducation et d'apaisement continue à rendre de bons services. Beaucoup de cercles d'Évolués furent fondés d'enthousiasme. Jusqu'ici on en compte

113, avec 5.609 membres, dont presque la moitié appartiennent à la province de Léopoldville. A leur début ces cercles ont connu une activité régulière. Seuls ceux qui bénéficient d'un animateur persévérant continuent à prospérer. La plupart languissent. Il y a cependant d'autres causes qui expliquent l'inertie de bon nombre de cercles : c'est le sens péjoratif qu'a pris le mot « évolué » dans la bouche de certains Blancs et même de Noirs qui imitent le Blanc. C'est encore l'impatience des Évolués. A la fin de 1945 ils avaient le ferme espoir que leur statut allait être promulgué. Un an a passé..., rien n'est venu. Beaucoup disent : « les Blancs nous leurrent ». Et ils se replient sur eux-mêmes, déçus et rancuniers. Leur rancune s'est encore accrue par les moqueries d'un grand nombre d'Évolués qui n'ont pas voulu participer à l'activité des cercles patronnés par les Blancs.

Il y a encore des coloniaux qui s'imaginent que le problème des Évolués n'en est pas un; qu'il ne s'agit que de donner à ces grands enfants quelques colifichets d'ordre social extérieur qui satisfassent leur vanité et leur permettent de se distinguer de la masse des Basiensi. La vérité est que les exigences des Évolués ne peuvent être envisagées en dehors du problème, beaucoup plus vaste, que pose l'évolution de la masse. Cette masse n'est plus celle d'il y a 30 ou 20 ans; elle a évolué, parce que des ferments nouveaux l'ont travaillée profondément, et le moins violent n'est pas l'évangélisation, avec ses exigences fondamentales de liberté et de progrès personnels. La masse exige la réforme des conditions dans lesquelles elle a été colonisée jusqu'ici; elle veut des possibilités d'ascension sociale et économique. Dans cette société évoluant tout entière, il s'agit de donner aux Évolués la place qui leur revient à cause de leur capacité de travail et de leur degré de civilisation. Tout le problème colonial doit être repensé en fonction des Évolués, et les vraies bases d'une coopération loyale entre Blancs et Noirs doivent être établies,

dont les premières sont justice sociale et respect des valeurs morales, en particulier du travail humain et de la famille.

LES SYNDICATS INDIGÈNES.

Le syndicalisme est venu à point pour hâter la solution du problème colonial, envisagé sous cet angle.

Le syndicalisme européen s'étant implanté et ayant obtenu des résultats extrêmement appréciables, il était inévitable que les Noirs voudraient s'engager dans la même voie, pour aboutir au même but. Vous connaissez les ordonnances, prises d'urgence par le Gouverneur général P. Ryckmans, pour rendre légalement possibles des syndicats indigènes, tout en entourant leur institution et leur fonctionnement de garanties sérieuses pour le bon ordre. La garantie fondamentale se trouve dans le principe que seul le syndicat professionnel est licite. La « Cogesy » n'a pas voulu se soumettre à cette limitation, qui semble cependant nécessaire au début. Sa résistance, avec ses conséquences inévitables, a retardé le mouvement syndical indigène dans le sens de la « Cogesy ». Le représentant des Syndicats chrétiens n'a pas hésité à proclamer qu'il entendait rester dans la légalité et s'est mis à organiser des syndicats professionnels indigènes. A ce jour une quinzaine sont constitués, avec plus de 3.000 cotisants. A Léopoldville et dans le Bas-Congo le mouvement est lancé; l'exemple sera suivi ailleurs. Il me paraît qu'il ne faudra pas de longues années pour voir le syndicalisme indigène devenir une force; ce qui importe c'est que les dirigeants fassent l'éducation syndicale de leurs dirigés et puissent ainsi les guider pour le bien commun. Ceux qui combattent le principe du syndicat indigène me semblent peu logiques, à moins qu'ils n'aient fourni la preuve qu'ils traitent leur main-d'œuvre selon toutes les exigences de la justice sociale et qu'ils pratiquent un paternalisme si généreux, que chacun de leurs ouvriers se sente individuellement aussi capable d'obtenir son droit que le serait un

syndicat organisé. En tout état de cause, l'ordre même et la sécurité publique dans les grands centres exigent l'organisation d'associations dirigées par des hommes d'ordre, pour neutraliser les sociétés subversives qui pullulent dans le secret, et pour mettre dans l'ordre ceux qui y grouillent dans l'anarchie. Pour ce double effet, les associations religieuses et sportives sont insuffisantes. Le syndicat, avec l'appât d'un meilleur standing social, peut accomplir cette tâche, pourvu qu'il rencontre une juste compréhension de la part des autorités et des patrons.

L'ÉTAT DES ESPRITS.

Seule l'ignorance des réalités peut empêcher les autorités civiles et religieuses et les patrons d'avoir vis-à-vis des syndicats l'attitude de neutralité bienveillante qui s'impose. Il ne faut pas se le dissimuler, l'aspiration des Noirs vers un meilleur standing social et économique est aussi universelle que la conscience de la force de leur masse. Ce désir de progrès matériel ne va plus de pair avec celui d'une ascension morale et religieuse.

Entre les deux guerres, un mouvement assez général entraînait la population vers le christianisme. Presque dans toutes les régions, les catéchuménats d'adultes étaient fréquentés avec ferveur. On enregistrait chaque année une moyenne de 20.000 baptêmes chez les protestants, de 100.000 chez les catholiques. La discipline des catéchuménats et leur fréquentation régulière exigent d'un noir adulte des sacrifices qui ne sont pas légers. Le fait que des centaines de milliers se les imposaient pendant deux-trois ans prouve qu'ils étaient capables d'apprécier les valeurs morales et religieuses et de les payer d'un prix élevé. Or ce mouvement ascensionnel de la masse vers un idéal religieux a été interrompu par l'effort de guerre. Les corvées et les prestations qu'il exigeait ont rendu impossible la fréquentation des catéchuménats. Il n'y a que chez les protestants que le mouvement continue.

Pour l'année 1944, leurs statistiques notaient 21.000 baptêmes d'adultes.

L'emprise du catholicisme sur la masse est en décroissance. Or le catholicisme, avec sa hiérarchie et sa forte doctrine de l'autorité dogmatique et disciplinaire, constitue chez les peuples claniques en évolution un solide rempart de l'ordre établi. Il n'en est pas de même pour le protestantisme, qui a à sa base le libre examen, qui manque d'autorité doctrinale et disciplinaire et qui poursuit une politique favorisant l'autonomie des églises indigènes. L'un et l'autre fait comportent des leçons qui ne peuvent être négligées.

On m'a assuré que le sentiment d'émancipation qui devient commun parmi les Noirs crée, chez beaucoup d'entre eux, surtout dans les grandes cités, une contenance hautaine et méprisante vis-à-vis de l'Européen. J'ai bien constaté, plus qu'auparavant, de l'indifférence au passage du Blanc... Ni regard ni salut quelconque. Mais pendant les longues journées que j'ai passées dans les centres et dans les camps, je n'ai remarqué aucun signe de morgue véritable. Ni au Kwilu, ni à Coquilhatville, ni à Léo, je n'ai observé une attitude d'hostilité. Ce n'est qu'à Matadi que j'ai constaté, chez la majorité des habitants, des mines fermées et même renfrognées, mais aucun geste d'insolence. Dans cette ville le souvenir reste vivant de la dure répression qui a suivi les émeutes.

Cela ne veut pas dire que la société indigène soit indemne de mauvais sentiments vis-à-vis des Blancs. Même dans les portions les plus fidèles et les plus loyales de cette société, j'ai entendu des plaintes sur un ton qui n'est plus le même qu'autrefois. C'est que, outre certaines situations que j'ai décrites ou touchées dans cette étude et qui créent un sourd malaise, il y a des propagandes subversives qui travaillent dans l'ombre, mais dont les slogans, colportés au loin, corrodent les esprits. Il y a surtout les deux mouvements politico-religieux : le Kibanisme, avec ses dérivés, et le Kitawala. Ceux-ci ne cessent

d'étendre leur emprise dans les centres comme dans les milieux coutumiers.

Grâce à la politique facile et à courte vue qui s'appelle la déportation, des noyaux de kibangistes ont été dispersés aux quatre coins de la Colonie. Ils ont proliféré dans toutes les provinces, dans tous les districts. Leur propagande y mine le loyalisme des populations. Sous des noms divers vous trouvez actuellement le Kibangisme avec groupes organisés dans tout le Bas-Congo, au Moyen-Congo, au Kwango, au Kasai, au Lac Léopold II. Vous trouvez des noyaux de fidèles à Coquilhatville, à Boende, à Bumba, à Stanleyville, à Buta, à Luluabourg, à Élisabethville. Il y a quelques mois un mouvement se déclancha à Idiofa; il atteignit en quelques jours le Kwilu. S'il a pu se répandre si rapidement, c'est que des partisans se trouvaient un peu partout en place..., et cependant personne ne se doutait de leur présence.

Quant au Kitawala, du Katanga il s'est propagé jusqu'au Kivu et par delà Stanleyville et a envahi le Nord de la province de Coquilhatville, où il rejoint le Kibangisme. Là où l'un ou l'autre pénètre, il empoisonne les esprits, et jusqu'ici le moyen de désintoxiquer les adultes n'a pas été trouvé.

Messieurs, vous n'attendez pas de moi qu'après avoir décrit quelques aspects de la société indigène, où les maux et les déficits au point de vue sociologique apparaissent dans toute leur réalité, j'aie maintenant, sous prétexte d'être objectif et complet, vous brosser le tableau magnifique de toutes les grandes et belles réalisations de la Colonisation belge dans tous les autres domaines. Non, ceci ne doit pas cacher cela. Ma conclusion sera brève. Il est temps, il est très grand temps, qu'on fasse quelque chose de sérieux, de très sérieux, pour remettre d'aplomb la société indigène, celle de l'intérieur comme celle des centres. Le devoir et l'honneur de la Belgique l'exigent autant que ses intérêts économiques.

Bruxelles, le 20 janvier 1947.

Séance du 17 février 1947.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. A. De Vleeschauwer, président de l'Institut.

Sont en outre présents : le R. P. P. Charles, MM. E. De Jonghe, Th. Heyse, A. Marzorati, A. Moeller, P. Rijckmans, A. Sohier, le R. P. J. Van Wing, membres titulaires; MM. A. Burssens, N. De Cleene, F. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, J. Jentgen, G. Malengreau, F. Olbrechts, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, membres associés, ainsi que M. E. Devroey, secrétaire des séances.

M. L. Mottoulle, de la section des Sciences naturelles et médicales, assiste à la séance.

Absents et excusés : Mgr J. Cuvelier, MM. F. Dellicour, J. Ghilain, N. Laude, O. Louwers, G. Smets, A. Wauters.

Biographie Coloniale Belge.

Le Secrétaire des séances commente l'appel qui a été envoyé à tous les membres de la section en vue de la rédaction des notices destinées à la *Biographie Coloniale Belge* entreprise par notre Institut. De nombreux confrères s'inscrivent à cet effet. La documentation *ad hoc* leur sera communiquée par les soins du Secrétariat général.

L'état social actuel des populations indigènes au Congo belge.

L'ordre du jour comporte la discussion de la communication présentée à la séance du 20 janvier 1947 par le R. P. J. Van Wing et intitulée : « Quelques aspects de l'état social des populations indigènes du Congo belge » (voir procès-verbal de la séance du 20 janvier 1947).

Zitting van 17 Februari 1947.

De zitting wordt te 14 u 30 geopend, onder voorzitterschap van den heer A. De Vleeschauwer, voorzitter van het Instituut.

Zijn bovendien aanwezig : de heeren E. De Jonghe, Th. Heyse, A. Marzorati, A. Moeller, P. Rijckmans, A. Sohier, E. P. J. Van Wing, titelvoerende leden; de heeren A. Burssens, N. De Cleene, F. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, J. Jentgen, G. Malengreau, F. Olbrechts, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, buitengewoon leden, alsmede de heer E. Devroey, secretaris van de zittingen.

De heer D^r L. Mottoulle, van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, woont de zitting bij.

Zijn afwezig en verontschuldigd : Mgr J. Cuvelier, de heeren F. Dellicour, J. Ghilain, N. Laude, O. Louwers, G. Smets, A. Wauters.

Belgische Koloniale Biografie.

De *Secretaris van de zittingen* commenteert den tot al de leden gerichtten oproep met het oog op het opstel van de nota's die bestemd zijn voor de door ons Instituut ondernomen *Belgische Koloniale Biografie*. Talrijke confraters laten zich met dit doel inschrijven. Door de zorgen van het Algemeen Secretariaat zal hun de documentatie *ad hoc* worden medegedeeld.

De huidige sociale toestand van de inlansche bevolking van Belgisch-Congo.

De agenda voorziet de bespreking van de op de zitting van 20 Januari 1947 door E. P. J. Van Wing ingeleide

La section entend successivement les exposés de MM. *Edg. Van der Straeten*, *G. Malengreau*, *A. Engels* et *P. Ryckmans*. (Voir pp. 208, 216, 229, 236.)

A la demande de M. le Président, M. *P. Rijckmans* veut bien se charger de résumer son intervention sous forme d'une note à publier dans le *Bulletin* des séances. (Voir p. 236.)

M. le D^r *Mottoulle*, de la section des Sciences naturelles et médicales, ainsi que les RR. PP. *J. Van Wing* et *P. Charles* prennent également la parole au cours de cette discussion.

Recherches scientifiques concernant l'ethnologie.

M. le Secrétaire général donne lecture du Rapport de la Commission chargée de donner un avis sur la proposition faite par M. F. Olbrechts, au cours de la séance du 20 janvier 1947, en vue d'organiser au Congo belge la recherche scientifique concernant l'ethnologie. (Voir p. 244.)

La section se rallie aux conclusions de ce rapport.

M. *A. Moeller* attire l'attention de la Commission d'Ethnologie sur la nécessité urgente de constituer une discothèque et une filmothèque afin d'enregistrer certains aspects de la vie indigène en train de se perdre (langues, chants, métiers).

M. *J. Jadot* appuie cette proposition, spécialement en ce qui concerne la musique.

M. *A. Sohier* estime que des résultats appréciables pourraient être obtenus en faisant appel, éventuellement par voie de concours, aux coloniaux disposant d'appareils de prise de films de petit format.

La question des langues au Congo.

M. *E. De Jonghe* dépose sur le bureau un manuscrit du R. P. De Boeck, intitulé : « De Talenkwestie in

mededeeling, getiteld : « Enkele aspecten van den huidige socialen toestand van de inlandsche bevolking van Belgisch-Congo (zie notules van de zitting van 20 Januari 1947).

De sectie hoort achtereenvolgens de uiteenzetting van de heeren *Edg. Van der Straeten*, *G. Malengreau*, *A. Engels* en *P. Ryckmans*. (Zie blz. 208, 216, 229, 236.)

Op het verzoek van den heer Voorzitter, stemt de heer *P. Rijckmans* er in toe, zijn tusschenkomsten samen te vatten in een nota die in het *Bulletijn* van de zittingen zal worden geplaatst. (Zie blz. 236.)

De heer *D^r Mottouille*, van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, en de *EE. PP. J. Van Wing* en *P. Charles* namen eveneens het woord in den loop van de bespreking.

Wetenschappelijk onderzoek betreffende de ethnologie.

De heer *Secretaris-generaal* geeft lezing van het Verslag van de Commissie die er mede belast is een advies uit te brengen over het door den heer *F. Olbrechts*, in den loop van de zitting van 20 Januari 1947 ingediend voorstel met het oog op het inrichten in Belgisch-Congo van het wetenschappelijk onderzoek betreffende de ethnologie. (Zie blz. 244.)

De sectie sluit zich bij de conclusies van dit verslag aan.

De heer *A. Moeller* vestigt de aandacht van de Ethnologische Commissie op de dringende noodzakelijkheid een discotheek en een filmotheek tot stand te brengen, teneinde zekere aspecten van het inlandsch leven die allengs verdwijnen (talen, gezangen, ambachten, enz.) op te nemen.

De heer *J. Jadot* steunt dit voorstel, inzonderheid wat de muziek betreft.

De heer *A. Sohier* is van meening dat waardeerbare uitslagen kunnen worden bekomen door eventueel, bij

Belgisch-Kongo ». M. E. De Jonghe fera rapport pour la prochaine séance. M. A. Burssens est désigné comme second rapporteur.

Hommage d'ouvrages.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Present-exemplaren.

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. DE WAILLY, J., *Godefroid-Célestin Chicard Missionnaire Romantique*, Namur, 1947.
2. *Problèmes et Politiques des Matières Premières*, Nations Unies, Genève, décembre 1946.
3. *Human Problems in British Central Africa*, extrait de « The Rhodes-Livingstone Journal », IV, Livingstone, December 1945.
4. *La Voix du Congolais*, n° 12, Service de l'Information du Congo belge, Kalina, novembre-décembre 1946.
5. *Le Bulletin des Missions*, tome XX, n° 3, Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, 3° trimestre 1946.
6. REVES, E., *Anatomie de la Paix*, Bruxelles, 1947.
7. CLAY, G. C. R., *History of the Mankoya District*, Communication from the Rhodes-Livingstone Institute, Northern Rhodesia, 1945.
8. *Bulletin du Centre d'étude des Problèmes sociaux indigènes*, n° 1, C.E.P.S.I., Elisabethville, 1946.
9. *Communiqué spécial pour la Presse*, Agence Interalliée des Réparations, 8 février 1947.
10. DUBOIS, W. E. P. et JOHNSON, G. B., *Encyclopedia of the Negro-Preparatory Volume*, New-York, 1946.
11. *Kongo-Overzee*, XII, XIII, Antwerpen, 1946-1947.
12. *Compte rendu des séances des 8 et 15 novembre 1946*, IX, Académie des Sciences coloniales, Paris, 1946.
13. *Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine*, n° 6, Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, octobre 1946.
14. *Premier rapport du Secrétaire Général pour l'année 1946*, Agence Interalliée des Réparations, Bruxelles, 1946.

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

La séance est levée à 16 h 45.

wege van een wedstrijd, beroep te doen op kolonialen die over een toestel voor de opname van kleine films beschikken.

De talenkwestie in Belgisch-Congo.

De heer *E. De Jonghe* legt op het bureau een handschrift van *E. P. De Boeck* neer, getiteld : « De Talenkwestie in Belgisch-Congo ». De heer *E. De Jonghe* zal op de eerstvolgende zitting verslag uitbrengen. De heer *Burssens* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

De zitting wordt te 16 u 45 opgeheven.

**E. Van der Straeten. — Quelques réflexions à la suite
d'un voyage dans la Colonie.**

J'ai visité pour la dernière fois la Colonie en juillet, août et septembre 1946. Les régions parcourues étaient Stanleyville, les rives du Lomami jusqu'à Opala, puis, par voie de terre, la Haute Tshuapa (Ikela, Mondombe et d'autres parties du district de Boende), la Haute Lomela, Coquilhatville, la M'Fimi et la Basse-Lukenie, le Nord du Kwango, le Bas-Congo et le Mayumbe.

Le choix de cet itinéraire et le fait que j'avais demandé à notre éminent collègue le D^r Mottoulle de m'accompagner indiquent que mes préoccupations se rapprochaient de celles qui ont animé le R. P. Van Wing au cours de son dernier voyage.

Je m'empresse de dire que beaucoup de constatations que nous avons faites au cours de notre voyage corroborent celles du Père Van Wing et que je partage son opinion sur la gravité des problèmes qui se posent.

Nous n'avons cependant pas trouvé la situation également inquiétante partout. Si nous avons constaté dans les territoires de l'Équateur une situation alarmante, nous avons, par contre, visité d'autres territoires où la situation démographique était favorable et même solide.

La visite du Mayumbe, particulièrement du Nord de cette région, où nous avons connu jadis des populations profondément dégénérées par l'alcoolisme et les maladies, nous a également laissé une excellente impression. La situation que nous y avons trouvée démontre ce qu'une action en profondeur comme celle qui y a été accomplie par le Foréami, suivie par une action sociale soutenue de la part de l'État et des entreprises privées, est capable de réaliser. Cette réalisation nous a paru particulièrement encourageante et réconfortante.

Il ne serait pas juste de laisser s'accréditer l'opinion qu'un grand effort n'a déjà été accompli en faveur des indigènes ou que notre action civilisatrice a fait fausse route. Ce serait une erreur aussi de laisser prendre corps à la psychose d'une apathie généralisée. Si les répercussions de l'effort de guerre ne sont pas niables, il ne faut cependant pas en exagérer les effets au point de vue du moral des populations. Nous avons visité des régions où les Européens recevaient toujours un accueil très sympathique et très enthousiaste. Les indigènes de la région de Kisantu ne nous ont pas paru non plus particulièrement tristes ni apathiques. Quand on considère le cataclysme qui a ébranlé le monde et, d'autre part, certaines manifestations auxquelles nos indigènes ont assisté, on peut même estimer que leur état d'esprit est resté aussi bon qu'on pouvait l'espérer.

Cette constatation n'enlève rien à la gravité des problèmes qui se posent et à la nécessité de leur accorder toute notre attention. Étant d'accord sur ce point essentiel de la communication du R. P. Van Wing, il me paraît superflu de m'étendre sur les considérations au sujet desquelles nous pourrions différer et je voudrais n'apporter à ce débat que des éléments constructifs.

Quelle est la voie à suivre à l'égard des problèmes qui se posent ?

Elle nous est indiquée par l'Évangile, qui nous apprend que quand un danger menace la maison, il ne suffit pas de lever les bras au ciel et de crier : Seigneur, Seigneur...!

Le diagnostic établi, il faut chercher les remèdes dans toutes les sphères de l'activité, et c'est à cela que je voudrais apporter une modeste contribution dans un cadre forcément limité.

Je voudrais rappeler au préalable que ce n'est pas la première fois dans notre histoire coloniale que des problèmes difficiles se sont posés. Il suffit de se rappeler l'histoire d'un passé encore très proche de nous et de

relire, par exemple, l'œuvre remarquable du D^r Meyers : *Le Prix d'un Empire*, pour se rendre compte que des situations très critiques se sont présentées et ont pu être redressées.

Les problèmes à résoudre sont d'ordres moral, religieux, politique et économique. J'en effleurerai quelques aspects à ce dernier point de vue.

Il est bon de rappeler quelquefois ce qu'a été l'effort de guerre de la Colonie, d'une part, parce qu'il constitue la participation la plus substantielle de notre pays à la reconquête d'une liberté pour laquelle d'autres nations ont sacrifié leurs biens, leurs richesses et la fleur de leur jeunesse; d'autre part et avant tout, parce qu'il convient d'en apprécier le prix et de dire qu'avec ceux qui en ont été les animateurs, ce sont les indigènes du Congo qui en ont été les principaux artisans. Il en découle qu'une dette sacrée a été contractée envers eux.

J'ai été parmi ceux qui ont estimé que les bilans des entreprises coloniales pour les exercices de guerre ne seraient pas des bilans sincères s'ils ne comportaient pas au passif des dotations substantielles à consacrer au bien-être des populations indigènes.

Nous avons demandé, comme il est juste, que les sommes qui y seraient consacrées ne fussent pas taxées par les dispositions fiscales de guerre. Le Gouvernement a marqué son accord; nous ne connaissons toutefois pas encore les conditions et les formalités auxquelles cette exonération serait subordonnée.

En matière de traitement des travailleurs indigènes, certaines grandes entreprises — le R. P. Van Wing y fait allusion dans son mémoire — ont effectué des réalisations très remarquables; d'autres, c'était spécialement le cas pour les entreprises agricoles, qui ne disposaient pas des mêmes moyens et avaient eu des débuts difficiles, n'avaient pu suivre le mouvement. Le moment était venu pour elles de faire le nécessaire.

Au cours de notre dernier voyage, des décisions importantes ont été prises à cet égard par un groupe d'entreprises agricoles : quatre hôpitaux ont été mis en construction, non dans de grands centres, mais en des endroits reculés, en contact direct avec les populations de l'intérieur. De plus, des programmes importants de construction d'habitations ouvrières, de plaines de jeux, salles de réunions, création de vergers et de cultures vivrières, ont été mis en train. Les habitations ont été étudiées par des personnes connaissant et aimant l'indigène; leur disposition tient compte des aspirations de ce dernier et du souci élémentaire d'individualisme et de pudeur auquel il est particulièrement sensible.

Nous avons parcouru notamment les territoires de la Haute-Tshuapa et de la Haute-Lomela faisant partie du district de Boende, où la dépopulation a pris un caractère particulièrement grave.

Les raisons de cette situation ont été indiquées. Elles sont d'ordre médical et d'ordre moral. Elles tiennent également à des facteurs psychologiques et économiques.

Il ne m'appartient pas de dire que la province de l'Équateur manque de médecins et qu'un organisme comme le Foréami y trouverait un champ d'action particulièrement fécond. C'est un grand cri d'alarme, un S.O.S. qu'il faut lancer dans ce sens. Je voudrais laisser également à de plus compétents que moi l'analyse des éléments moraux qui ont amené la destruction des communautés indigènes par la disparition des impératifs qui en constituaient le ciment, et des moyens à mettre en œuvre pour substituer un idéal élevé aux règles ancestrales qui formaient jadis la base de la discipline. Mais je voudrais m'arrêter un instant aux facteurs humains, qui, à côté des précédents, ont également leur valeur. Je vise les aspirations qui se sont manifestées vers un mieux-être matériel. Il suffit de voir, dans les villages lointains, les vieillards et les vieilles femmes, à peine ou peu vêtus, portant à la che-

ville leur lourd anneau de cuivre, pour comprendre ce qui amène les jeunes à émigrer vers les villes, où ils voient les femmes et les jeunes filles vêtues de pagnes bariolés.

Si l'on veut maintenir les populations à l'intérieur, il est indispensable, à côté de l'action médicale et morale, d'organiser l'économie et de faire en sorte que les populations puissent acquérir à proximité de chez elles les biens auxquels elles aspirent.

A ce point de vue, les entreprises agricoles peuvent constituer un élément favorable. Établies loin à l'intérieur, elles créent à proximité des populations éloignées des sources de revenus. Le travail qui s'y pratique est relativement facile et permet un retour fréquent des hommes au village. Des roulements permettant des retours périodiques des hommes vers leur village peuvent être établis. Une politique bien comprise de la part de ces entreprises peut constituer un sérieux appoint pour endiguer l'exode vers les villes, lequel, s'il se poursuivait, pourrait devenir fatal.

Si je suis convaincu de la nécessité d'organiser l'économie, je reste, par contre, sceptique quant aux résultats d'une initiative consistant à mettre certaines populations au repos. Le mémoire du R. P. Van Wing nous en a d'ailleurs déjà signalé l'inanité.

Les salaires doivent constituer une rémunération équitable et tenir compte du pouvoir d'achat qu'ils représentent.

A cet égard, la guerre, durant laquelle la Colonie a exporté ses produits à des prix conventionnels et payé, par contre, ses marchandises importées à des prix élevés, a créé des discordances sur lesquelles les discours du Gouverneur général ont, à plusieurs reprises, attiré l'attention. Heureusement, l'économie a tendance à évoluer de plus en plus dans le sens de la liberté et les importations deviennent plus faciles. Dès lors, un juste équilibre entre

les prix des matières exportées et des matières importées a tendance à se rétablir.

De plus s'avéreront nécessaires certains ajustements auxquels il s'indiquera de procéder sans trop tarder. Ces ajustements devront aller de pair avec un meilleur rendement et une meilleure utilisation des travailleurs.

Il n'est plus possible de concevoir que l'on affecte, par exemple, à des travaux routiers des centaines de travailleurs, dotés seulement d'un outillage rudimentaire, alors qu'il existe des équipements mécaniques parfaitement adaptés et convenant particulièrement bien pour la construction de routes au Congo. Nous en avons mis en service au Kwango et au Mayumbe et en avons obtenu les meilleurs résultats.

La mécanisation et une meilleure utilisation de la main-d'œuvre sont devenues d'une nécessité absolue. Une meilleure formation professionnelle est également indispensable. Si d'excellents résultats ont été obtenus pour les travailleurs d'atelier, mécaniciens, chauffeurs et autres travailleurs spécialisés, les résultats sont, par contre, notablement insuffisants dans le domaine agricole.

L'enseignement donné dans les écoles est resté trop livresque. On a formé trop de « clercs à lunettes », pas assez de travailleurs aimant la terre, capables de bien planter, de bien entretenir et de bien exploiter des caféiers, des cacaoyers, des hévéas, voire de bonnes cultures vivrières. Une meilleure main-d'œuvre agricole est un objectif très important à atteindre. Dans cet ordre d'idées, les écoles créées par la Cadulac, dont j'ai visité avec beaucoup d'intérêt les installations de Kisantu, constituent une initiative de première valeur digne de tous les encouragements.

L'attraction des villes tentaculaires est un phénomène universel. Elle a au Congo des conséquences particulièrement graves et c'est à juste titre que le R. P. Van Wing en a souligné les dangers, notamment à Léopoldville, où

les recensements donnent maintenant plus de 110.000 indigènes dont une fraction seulement travaille. On admettra, je pense, que ce ne sont pas ceux qui travaillent, mais bien ceux qui ne travaillent pas et qui vivent d'expédients qui constituent le danger.

Les œuvres missionnaires font des efforts considérables pour instruire et évangéliser ces populations et organiser leurs loisirs. Cela ne peut suffire pour maintenir l'ordre dans ces groupements hétéroclites, vivant sans discipline dans des conditions de logement et d'hygiène déplorables. De pareilles situations se sont présentées même dans des pays civilisés; il y a à peine un quart de siècle, la ceinture rouge de Paris, que le Père Lande a décrite en son temps avec beaucoup d'éloquence, présentait *mutatis mutandis* des problèmes similaires.

On est tenté de demander pourquoi jusqu'à présent on n'a pu, ce qui ne paraît cependant pas impossible, renvoyer dans leur foyer d'origine tous les vagabonds ne pouvant justifier d'un contrat d'emploi en bonne et due forme.

Quant au logement et aux conditions de vie, des bonnes volontés se sont offertes pour mettre sur pied un organisme de construction de maisons ouvrières, qui s'imposent de toute urgence.

J'ai appris avec beaucoup de satisfaction qu'une commission venait d'être constituée dans ce but.

Il est frappant de constater, au cours d'une randonnée comme celle que nous venons d'accomplir, le manque de sollicitude de beaucoup d'agents européens, surtout de ceux se trouvant au bas de l'échelle hiérarchique, pour les travailleurs indigènes dont ils ont la responsabilité. C'est un point sur lequel on ne pourrait assez attirer l'attention de ceux qui assument la tâche de préparer nos futurs coloniaux. Je sais que la question retient l'attention de nos grandes écoles où les questions indigènes sont ensei-

gnées *ex professo*, mais c'est dans tous les milieux qu'il conviendrait d'y être attentif.

Dans cet ordre d'idées, je crois utile de signaler une initiative modeste mais qui vient à son heure : il s'agit d'un manuel que le D^r Mottouille vient de rédiger à l'intention des jeunes agents coloniaux et qui expose sous une forme concise leurs devoirs sociaux envers les indigènes.

Je ne veux pas terminer cette brève communication sans rendre hommage à l'étude du R. P. Van Wing, à laquelle une vie vouée entièrement au relèvement des populations indigènes confère une valeur toute particulière.

Nous sommes certes à un tournant et les bonnes volontés conjuguées de tous ceux que l'avenir du Congo préoccupe ne seront pas de trop pour adapter l'édifice aux besoins nouveaux.

Ma brève communication n'a eu en vue que d'apporter une très modeste contribution à cette grande œuvre nationale.

112

G. Malengreau. — La situation actuelle des indigènes
au Congo belge.

Les déclarations officielles nous ont habitués à un optimisme désarmant, et cependant, si l'on excepte les interviews de quelques personnes qui ont leurs raisons de ne pas alerter l'opinion publique, il faut reconnaître que jamais, depuis 1906, nos méthodes coloniales n'ont été l'objet de critiques aussi sévères que celles dont diverses publications nous ont apporté tout récemment l'écho.

En disant cela, je n'ai aucune crainte de desservir les intérêts du pays ni de déprécier notre œuvre coloniale aux yeux de puissances étrangères trop intéressées à nous prendre en défaut, car nous pourrions en appeler désormais au témoignage de ces journalistes américains venus enquêter en Afrique noire et unanimes à déclarer que nos méthodes, comparées à celles d'autrui, s'avèrent de loin les meilleures. N'ayant donc aucune raison de tirer le rideau de fer, soyons reconnaissants au R. P. Van Wing d'avoir attiré l'attention de notre classe sur la gravité de la situation.

Nos compatriotes résidant à la Colonie ont été les premiers à jeter le cri d'alarme. Je ne songe pas ici à ce fameux mémoire dont on pouvait peut-être contester à l'époque l'opportunité, mais à cette publication intitulée *Dettes de guerre*, qui, j'en suis convaincu, fera date dans notre littérature coloniale, malgré certaines faiblesses évidentes. Depuis lors, d'autres personnes ont alerté l'opinion par la voix du *Bulletin des Missions* comme par la voix du *Peuple*, dans les colonnes de notre *Bulletin des séances* comme dans celles de *La Revue Nouvelle*.

Devant les faits qui nous sont révélés, deux attitudes sont possibles qui consisteraient, l'une à voiler pudique-

ment nos misères pour n'avoir pas à nous en préoccuper, l'autre à faire résolument face aux difficultés pour chercher à les résoudre. Notre Institut manquerait à sa mission s'il n'adoptait pas la seconde. Mais qu'après avoir vidé l'abcès, il fasse œuvre constructive, comme le veulent ses traditions.

J'ai exprimé tout récemment mon opinion sur la situation générale de la Colonie, que j'ai eu l'occasion de visiter à nouveau au cours de l'été dernier ⁽¹⁾. Ne bénéficiant pas de l'autorité de notre collègue le R. P. Van Wing, je n'apporterai qu'une modeste contribution à ces débats; je voudrais néanmoins attirer votre attention sur l'un ou l'autre point et souligner quelques vérités qui me paraissent essentielles.

En réalité, sur le plan de la politique indigène, trois problèmes surtout sollicitent notre réflexion : le problème démographique, le problème économique et le problème des évolués.

Je n'ai pas grand'chose à ajouter à ce qui a été dit déjà de la situation démographique de la Colonie. Personne ne songe à en contester la gravité dans la Tshuapa et dans les Uele, mais où en est-elle dans des régions considérées jusqu'à présent comme très saines ? Est-il normal, par exemple, — ces chiffres ont été cités à l'une des dernières réunions du Conseil de Province de Lusambo, — que sur 6.400 élèves fréquentant les écoles primaires centrales du Haut-Kasai, il y ait 2.394 orphelins de père, soit 37,4 % de la population masculine en âge d'école primaire ? Une enquête, forcément plus approximative, aurait prouvé, par ailleurs, qu'il en était de même dans les écoles rurales. Est-ce là un résultat de l'effort de guerre ? Personne n'a pu nous le dire.

Il est inquiétant de constater combien nous sommes peu au courant de la situation démographique réelle des

(1) Voir *La Revue Nouvelle*, Bruxelles, 3^e année, t. V, n^o 1, 15 janvier 1947, pp. 3-18 et n^o 2, 1^{er} février 1947, pp. 95-108.

populations congolaises. Les services officiels du Gouvernement, pour s'en faire une idée qu'ils veulent exacte, tiennent un compte détaillé des recensements fournis annuellement par les fonctionnaires du service territorial. Le D^r Mottoulle lui-même, dans l'intéressante communication qu'il nous a faite récemment, n'a pu recourir à une autre source d'information. Or chacun sait que pratiquement plus aucun recensement n'a été fait depuis avant la guerre et qu'alors déjà on ne pouvait lui accorder qu'un crédit limité, le personnel territorial étant dans l'impossibilité de lui consacrer le temps nécessaire. Il ne faut pas chercher d'autre explication aux contradictions relevées par le R. P. Van Wing. C'est dire qu'à l'heure actuelle nous parlons de la situation démographique un peu comme des aveugles parleraient des couleurs.

La gravité de la situation est manifeste, mais pour y remédier, il faut d'abord, autant que possible, établir un diagnostic précis, et pour l'établir, connaître l'étendue du mal. Nous ne la connaissons encore que par des « on dit » et par des manifestations occasionnelles et sporadiques de la maladie. Nous croyons qu'il est urgent de créer un état-civil digne de ce nom dont serait chargé un personnel spécialisé tant indigène qu'européen. Des fonctionnaires nous ont exposé à ce sujet d'excellentes idées qu'on aurait tort de négliger en haut lieu.

Le problème économique indigène, qui n'est autre que celui du relèvement des conditions matérielles d'existence des Noirs de l'intérieur, mériterait de nous retenir longuement, car il est pénible d'entendre dire qu'« en 1911, l'indigène devait apporter 15 kilos de chikwangué pour obtenir un bon pagné et qu'en 1945, il devait en apporter 70 ou 100 pour un pagné de mauvaise qualité ». Il est certain que la situation matérielle de l'indigène de la brousse ne s'est guère améliorée au cours des 60 années de notre occupation, que l'indigène est frustré d'une grosse partie du fruit de son travail et que le rendement de

celui-ci laisse encore fortement à désirer. A ces maux des remèdes s'imposent; je n'en citerai que deux : les coopératives, dont on s'étonne qu'elles n'aient pas encore été plus sérieusement envisagées, et l'amélioration des méthodes culturales.

A cet égard, je voudrais attirer votre attention sur une étude fort intéressante de M. Brixhe parue dans le n° 7 de *Lovania* et à laquelle le *Centre d'Étude des Problèmes Sociaux Indigènes* (C.E.P.S.I.) a eu l'heureuse idée de donner une large publicité. Si je la signale, ce n'est pas pour en souligner une fois de plus la valeur, mais pour noter que la politique préconisée par l'auteur, recommandable à bien des égards, présente néanmoins un danger contre lequel nous devons être en garde dès à présent.

Après avoir proposé de « recourir alternativement à des glissements et à des déplacements de population pour fixer tous les indigènes dans des conditions optimales », quitte, s'il le faut, pour faciliter ce travail, à rendre beaucoup plus souples les dispositions légales actuellement en vigueur, l'auteur, qui prévoit le lotissement des indigènes sur des parcelles déterminées, ajoute : « seuls les indigènes mâles adultes valides sont admis dans les lotissements, cela parce qu'ils sont les seuls justiciables d'une réglementation stricte », et, plus loin, « Un autre principe demande à être respecté : tout planteur est tenu de défricher exactement 40 ares chaque année, ni plus ni moins, faute de quoi l'indispensable ordonnance serait compromise ». Et ailleurs : « La surveillance des groupes de planteurs devra être très étroite dans les débuts; elle devrait être confiée à des moniteurs lettrés, véritables gardes champêtres, nommés par le Chef du Territoire, qui auront pour mission de signaler les défaillances, prévenir les abus et faire respecter les consignes »; « Le déplacement des planteurs devra être subordonné à une autorisation spéciale »; « L'émigration des planteurs d'un bloc vers un autre... sera impitoyablement contrebattue »;

« Le moniteur garde champêtre donnera le signal des abatages »; etc. Je vous fais grâce des autres prescriptions. L'auteur conclut en souhaitant voir prendre un décret autorisant le déplacement des populations à des fins agricoles, et permettant de contraindre les planteurs déplacés à cultiver le lot qu'on leur désigne et à suivre certaines prescriptions d'ordre agricole.

Messieurs, ce dont l'indigène souffre le plus aujourd'hui c'est d'un manque de liberté. Ce n'est pas en intervenant à tout propos, en multipliant les règlements et en réduisant au minimum son libre choix dans l'action, que nous inculquerons à l'indigène le goût du travail et l'amour du terroir. On ne pourrait dans une colonie se passer d'un certain dirigisme et il est bon de savoir à l'occasion imposer des corvées désagréables pour le bien même de ceux qui doivent les supporter; encore faut-il éviter de briser toute initiative, d'interdire toute fantaisie et de transformer petit à petit un être libre en une mécanique inhumaine. Pareille mécanique, si parfaitement agencée qu'elle puisse être pour un rendement immédiat, porte en elle un germe de mort fait d'ennui et de désespérance. Partout où la liberté de la personne humaine est menacée, ne devons-nous pas être là pour la défendre ? Bref, telle formule d'amélioration des cultures indigènes peut s'avérer techniquement excellente et être détestable du point de vue social.

Quoi qu'il en soit de cet aspect particulier de la question, il est certain que le relèvement économique des indigènes doit faire l'objet des préoccupations constantes du Gouvernement. A ce sujet, ne faut-il pas regretter que, dans le budget de la Colonie, la part de l'indigène soit encore si modeste ? En effet, si nous additionnons les sommes affectées aux différents services qui les intéressent plus directement, à savoir les services de l'administration territoriale, des affaires indigènes et de la main-d'œuvre, de l'enseignement, du culte et des missions, de

l'hygiène et de l'agriculture, nous constatons qu'en 1930 elles se montaient à 221.332.147 francs sur des dépenses totales de 714.962.529 francs, soit environ 30 %; en 1933 à 166.010.368 francs sur des dépenses totales de 694.352.581 francs, soit 24 %; en 1937 à 185.254.647 francs sur des dépenses totales de 826.521.099 francs, soit environ 22 %. En 1945, les prévisions budgétaires pour ces différents services se montaient à 490.529.000 francs sur un budget total de 2.128.938 francs, soit 23 % (1). A vrai dire, la courbe n'est guère ascendante et elle l'est moins encore si nous additionnons le budget ordinaire et le budget extraordinaire. Ce n'est pas la situation sanitaire ni la prospérité de l'agriculture qui justifient la mise en veilleuse tout au moins relative de ces différents services, et il est un peu tôt, me semble-t-il, de s'en remettre ici aux caisses de circonscriptions ou de centres extra-coutumiers. Évidemment, je ne songe nullement à prétendre que ces chiffres donnent une idée parfaitement exacte de la part de l'indigène dans le budget de la Colonie, mais ils nous permettent d'approcher suffisamment la réalité.

On s'étonne d'ailleurs de voir la Colonie éviter à tout prix de recourir à l'emprunt pour financer une politique de relèvement économique des populations indigènes. Pourquoi s'effrayer outre mesure du poids de la dette publique ? La Colonie est à l'aube de son développement économique et l'équilibre de son budget n'est pas nécessairement une mesure de prudence. Ce n'est pas avec les voies et moyens que Lyautey a construit le port de Casablanca. Pour financer le service de l'agriculture, comme aussi celui de l'hygiène, pourquoi ne pas recourir au budget extraordinaire ? Ne sont-ce pas là des dépenses

(1) Cette communication était sous presse quand nous a été communiqué le budget pour 1946. Les sommes affectées aux différents services intéressant plus directement les indigènes s'y montent à 751.980.000 francs sur un total de 2.133.860.000 francs, soit environ 35 %. Il y a donc une nette amélioration dont il faut se réjouir et qui affecte principalement les services de l'agriculture et de l'hygiène.

essentiellement productives dans un avenir plus ou moins lointain ?

Quelques mots encore à propos des évolués. Combien je suis reconnaissant au R. P. Van Wing d'avoir dit que « tout le problème colonial doit être repensé en fonction des évolués » ! L'évolué de 1947 est la préfiguration exacte de ce que sera demain la grande majorité des indigènes si nous ne transformons pas radicalement nos méthodes de tutelle. J'ai beaucoup de sympathie pour les évolués, pour leurs souffrances et pour les griefs, combien justifiés, qu'ils nous opposent, mais je ne souhaite à aucun indigène de la brousse de connaître leur amertume et le désarroi moral dans lequel ils se débattent. Le problème des évolués ce n'est pas autre chose, à mon avis, que la manifestation de cet autre mal qu'est l'absence d'une véritable élite indigène.

Je ne m'engagerai pas dans une discussion byzantine sur le terme même d'« évolué ». Pour moi, ce sont des indigènes qui, n'ayant plus confiance dans ce qu'on pourrait appeler l'ordre bantou et ayant répudié la *weltanschauung* de leurs pères, cherchent à retrouver leur équilibre intérieur par l'assimilation de notre culture occidentale. Le drame provient de ce qu'ils n'y parviennent pas. Avec une confiance un peu naïve ils ont quitté sans esprit de retour la route qu'ils suivaient depuis des millénaires, non sans souffrances d'ailleurs, pour s'engager à notre suite dans un chemin obscur semé d'embûches où ils ne se retrouvent plus du tout. Quelle amertume et quelle déception cachent chez beaucoup d'entre eux leur affectation dans les manières extérieures, leur copie servile de nos vêtements et de nos gestes, leur arrogance si prompte à se muer en prière !

Le drame a son origine dans une évolution psychologique née d'un désir d'émancipation. Les indigènes de la brousse acceptent généralement comme un fait l'inégalité entre le Noir et le Blanc et ne songent pas plus à discuter

la situation privilégiée de ce dernier que le serf du moyen âge ne songeait à s'élever à la condition de son seigneur. Mais chez les indigènes en contact prolongé avec les Européens, les idées libérales étayées par l'égalitarisme chrétien ou la philosophie des droits de l'homme, les encouragements généreusement prodigués, le spectacle de l'ascension rapide de certains d'entre eux — les prêtres indigènes, le Gouverneur général Eboué et les députés de l'Afrique française, les *coloured men* de l'armée américaine — ont petit à petit détruit dans leur esprit l'idée que le Blanc est le Blanc et que le Noir est le Noir. C'est la fin de ce complexe d'infériorité consentie dont on se plaignait tant naguère parce qu'il empêche l'indigène de faire l'effort nécessaire pour sortir de sa condition misérable.

Aujourd'hui, les évolués croient en la possibilité d'arriver au niveau du Blanc et leur impatience est à la mesure de leur désir. Malheureusement, c'est ici que la plupart se fourvoient. Trompés par les flatteurs, prenant leurs désirs pour des réalités, les évolués croient pouvoir acquérir en moins d'une génération ce qui chez nous est l'héritage d'une culture millénaire. D'aucuns même s'imaginent avoir atteint déjà le terme de leur évolution et s'étonnent de n'être pas mis sur pied d'égalité avec les Blancs. D'autres, plus clairvoyants parce que plus intelligents, se rendent compte du fossé qui leur reste à combler sur le plan culturel et en sont fortement déçus. Ils s'en prennent à leurs éducateurs et endossent aux méthodes européennes la responsabilité de leur échec.

Pour se rapprocher du Blanc, tous les moyens leur sont bons. Réalisant l'infériorité dans laquelle vit la société indigène traditionnelle, les évolués veulent accentuer la distance qui les écarte de ce qu'ils appellent les *basendji*, espérant par là diminuer d'autant celle qui les sépare des Européens. « Ce que nous voulons, c'est de ne pas être confondus avec la masse », écrit un assistant médical dans *La Voix du Congolais*. « Il ressort des résultats réalisés,

écrit un autre, que certains éléments instruits et bien éduqués semblent être gênés dans la masse qui s'accroche encore aux habitudes ancestrales » (*ibidem*). Pour s'en distinguer, ils auront recours à des moyens souvent pué- rils, depuis une surabondance de vêtements européens jusqu'à l'usage exclusif du français. Jamais, ils ne man- queront une occasion de faire sentir aux *basendji* qu'ils ne sont plus des leurs, adoptant parfois à leur égard l'atti- tude de certains Européens dans ce qu'elle a de moins recommandable. La ségrégation qu'ils souhaitent (quar- tiers séparés dans le *Belge*, classe intermédiaire dans les moyens de locomotion, port d'un insigne, tribunaux spé- ciaux, etc.) vise tout autant, dans leur esprit, à les écarter de leurs congénères non évolués qu'à les rapprocher des Européens. Aussi, est-ce pour eux une véritable humili- ation d'être jugés par des juges coutumiers, d'être traités par les fonctionnaires de l'administration à l'égal des autres Noirs, de devoir épouser des femmes *basendji* qui les rapprochent d'un milieu qu'ils exècrent.

Telle est sommairement analysée l'une des causes pro- fondes du malaise qui règne présentement dans le milieu des indigènes évolués. Les revendications précises qu'ils avancent et dont il faudra de toute façon tenir compte sans pour cela leur donner plus d'importance qu'elles n'en ont, ne doivent pas nous faire croire qu'en y apportant satisfaction nous aurons résolu pour autant le problème des évolués. Ce serait là une erreur fatale.

Dans ce drame, — car c'en est un, — dont nous sommes en grande partie responsables, notre rôle de colonisateurs est de secourir ces désaxés et de les aider à retrouver leur équilibre, à découvrir *leur* vérité. Car il ne peut être ques- tion de restaurer un passé qui se meurt, il faut créer un monde nouveau sur les vestiges de ce passé. Il nous faut repenser le monde, le repenser entièrement avec eux et pour eux, en fonction de leurs aspirations et de leurs besoins et non en suivant nos conceptions et nos fidélités,

et ne pas nous imaginer que nos besoins seront fatalement les leurs ou croire avec Condorcet qu'« une bonne loi doit être bonne pour tous les hommes comme une proposition vraie est vraie pour tous ». En fait, eux seuls seront capables d'accorder les valeurs humaines indélébiles qu'ils charrient dans leur sang avec l'énorme acquis de la civilisation occidentale que nous leur apportons. Mais nous devons les y aider en leur créant un milieu social favorable, en travaillant à la formation de véritables élites et en leur donnant l'espérance qui leur rendra la joie de vivre.

Aujourd'hui, les évolués sont matériellement et spirituellement des déracinés, selon le joli mot d'autrefois. Si nous voulons éviter qu'ils s'étiolent faute d'avoir pu satisfaire leurs légitimes aspirations, si nous voulons que mûrisse lentement cette culture de synthèse dont nous parlions il y a un instant, il nous faut de toute urgence les repiquer dans une terre féconde répondant à leurs besoins, et non pas les entasser sur un terrain vague comme nous l'avons fait jusqu'à présent dans les agglomérations extra-coutumières. Car celles-ci sont restées, comme avant le décret de 1931, ces rassemblements de foules et ces sortes d'assemblées foraines dont parlait le R. P. Charles dans un rapport présenté en 1936 à l'Institut Colonial International.

Il est urgent de substituer des communautés organiques à ces banlieues plus ou moins anarchiques. « Sans organisation sociale sérieuse, écrivait P. Lomami Tshibamba dans *La Voix du Congolais*, l'individu est incapable de vivre. C'est donc à la structure des institutions sociales fondamentales que nous devrions et devons plutôt porter toute notre attention et orienter tous nos efforts ». S'il fallait une preuve de la répugnance de l'indigène à vivre seul, fût-ce au milieu d'une foule, il suffirait d'en appeler à ce foisonnement d'associations de tous genres dans les agglomérations extra-coutumières, que

nous ferions beaucoup mieux de surveiller que d'interdire. Nous ne pouvons plus nous contenter d'un chef de cité assisté d'un conseil, d'une association d'anciens élèves et de quelques équipes sportives, car, ainsi que le disait très justement le Gouverneur général Van Vollenhoven, « cette armature sociale et cet encadrement doivent être d'autant plus forts que la valeur individuelle de ceux qui composent le groupement est plus faible ». Nous croyons que le moment est venu d'exécuter la volonté du législateur de 1931, pour qui les centres extra-coutumiers devaient servir à faire l'éducation politique de leurs habitants. Pourquoi ne pas créer dès à présent des assemblées élues à compétence consultative, dans lesquelles les indigènes apprendront à servir le bien commun ?

Je ne veux pas m'appesantir davantage sur ce point, car je voudrais encore souligner, brièvement cette fois, et avec l'espoir d'y revenir à une autre occasion, la nécessité de travailler à la formation d'une véritable élite indigène, de cette élite nombreuse, agissante et animée d'un grand désir de servir la masse, dont notre Secrétaire général disait ici même l'an passé qu'elle était une condition *sine qua non* de la civilisation.

Dans une interview qu'il accordait récemment à un journaliste, un de nos parlementaires déclarait qu'au lieu de développer un noyau artificiel de l'élite indigène, il lui semblait préférable de faire progresser plus lentement mais sûrement les masses indigènes en augmentant leur bien-être matériel par les bénéfices de leur travail et en favorisant plutôt l'éducation qui crée les citoyens que l'instruction exagérée qui crée les déracinés. C'est, à n'en pas douter, faire des mots un usage abusif que de qualifier élite une poignée de spécialistes sans moralité. Il est inutile d'espérer faire l'éducation de la masse à laquelle nos amis anglais semblent tellement s'intéresser, si nous ne pouvons compter, pour ce faire, sur des maîtres indigènes suffisamment formés. Dans les grands centres,

l'évolution est trop rapide pour nous permettre une progression lente et simultanée de toute la masse indigène. Sans négliger entièrement celle-ci, nous devons concentrer nos efforts sur ceux qui en seront demain la classe dirigeante, et leur donner, dans des institutions d'enseignement moyen et supérieur, l'instruction qu'ils réclament.

Mais il va sans dire que la formation morale de cette élite est beaucoup plus importante que sa formation intellectuelle. Il ne sert à rien de former des assistants médicaux, des agents d'administration, des agronomes, des juges, des syndicalistes ou des professeurs si cette classe dirigeante ne peut qu'accélérer la démoralisation et la désunion de la société indigène. Croyants et incroyants, nous pouvons différer sur les fondements de la morale, peut-être même sur son contenu exact, mais nous serons tous d'accord pour reconnaître que sans certaines disciplines librement consenties la vie en société devient impossible. Notre devoir de colonisateurs est de faire accepter ces disciplines par nos pupilles, de leur apprendre que la vraie liberté est d'accepter certaines contraintes pour un but qui nous dépasse. Si l'État estime devoir créer des établissements officiels pour la formation de cette élite, et s'il croit possible, contrairement à nous, de donner à des *indigènes* une solide éducation morale sans le secours de la religion, qu'il soit sur ce point plus vigilant qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Je vous disais, il y a un instant, qu'il fallait accrocher à une étoile les aspirations de nos évolués qui, à l'heure actuelle, se débattent dans le doute et dans un pénible désarroi. J'en ai eu en quelque sorte la révélation lors d'une réunion d'évolués à Léopoldville à l'occasion de la visite de Mrs Robeson, et je terminerai par là. Comme Mrs Robeson vantait les avantages de la politique coloniale française, les évolués de notre capitale protestèrent en disant que les habitants de Brazzaville bénéficieraient

théoriquement d'une plus grande égalité de droits que leurs congénères de la rive gauche, mais que pratiquement ceux-ci n'avaient rien à leur envier. A quoi Mrs Robeson répondit : « Yes, may be you are right, but they have hope ! » Ce dernier mot produisit sur l'auditoire une impression aussi profonde qu'inattendue. « C'est vrai, se disaient-ils les uns aux autres, ils ont l'espérance... » C'était comme si on leur avait révélé soudainement un peu du secret de leur amertume.

**A. Engels. — La situation sociale actuelle des indigènes
du Congo belge.**

MESSIEURS,

Après avoir écouté avec l'attention que méritent toutes les communications de notre distingué collègue le R. P. Van Wing, l'exposé qu'il nous a fait en séance de quelques aspects de l'état social des populations indigènes du Congo belge, j'ai relu son travail et j'ai éprouvé à nouveau le sentiment que sa première audition m'avait causé : nous sommes en présence d'une situation très grave qui réclame non pas l'application de quelques palliatifs, mais l'élaboration immédiate d'un programme de réformes dont l'application progressive s'impose sans tarder.

Dans le sombre tableau brossé par le R. P. Van Wing, tous nous reconnaissons les méfaits de la guerre.

La misère des indigènes du Congo belge, le malaise social, le désordre des mœurs qu'on signale là-bas ont leur pendant en Belgique sinon dans le monde entier.

Ce n'est assurément pas une raison pour s'en désintéresser, au contraire. Bien des faits d'ailleurs me portent à croire qu'à côté du monceau de littérature que signale le R. P. Van Wing comme seule manifestation d'intérêt, il y a des projets extrêmement intéressants qui sont à l'étude et même en application; sans doute sont-ils localisés et fragmentaires, en ce sens qu'ils ne cherchent pas à résoudre tous les problèmes qui caractérisent la crise sociale dont l'analyse a été faite ici, mais ils sont symptomatiques de l'état d'esprit qui règne au Congo, notamment chez les dirigeants d'entreprises. Je me permettrai, plus loin, d'illustrer mon opinion par des exemples.

Pour remédier à bref délai et efficacement à la pénible situation qui a été exposée, il faudrait pouvoir provoquer une action immédiate et concertée ayant pour objet d'extirper les pratiques condamnables ou préjudiciables à la santé sociale, de soutenir les efforts déjà en action pour rétablir l'équilibre et enfin d'en provoquer de nouveaux sur un champ plus vaste. Comme le dit le R. P. Van Wing, on n'a que trop écrit, il faut agir.

Il faut agir. D'accord, mais à bon escient.

Mon sentiment est qu'il conviendrait que le Gouvernement, sans l'aide de qui toute action est vouée à l'insuccès, constitue immédiatement une Commission composée de gens éclairés sur la situation et chargée d'établir le programme de réformes qui s'impose. A la Colonie, plus qu'ailleurs, il faut se défier des improvisations.

La Commission de Protection des Indigènes paraît être en mesure, par sa composition, de mettre en pleine lumière la situation réelle des populations de l'ensemble de la Colonie et de formuler avec autorité les vœux que cette situation dictera à la conscience de ses membres, mais son Rapport ne sera jamais qu'un développement et une extension de la communication que nous avons entendue.

Je doute, en effet, que la Commission de Protection des Indigènes, quelque pressants et précis que puissent être les vœux qu'elle formulera, soit en mesure d'établir un programme de réformes, tel travail exigeant des études techniques et financières pour lesquelles elle n'est ni préparée, ni outillée.

La Commission, dont je souhaite la constitution immédiate, aurait pour mission de recueillir sans désenparer la documentation qui lui sera nécessaire. J'aime à croire que les dossiers administratifs doivent contenir des rapports et des suggestions susceptibles d'être retenus. En dehors de ceux-ci de très intéressants travaux ont été publiés. J'ai, par exemple, sous les yeux, le rapport de

M. Brixhe, ingénieur conseil de la Compagnie Cotonnière Congolaise sur les lotissements agricoles du Nord-Sankuru.

Dans l'introduction que lui consacre M. Louis Ballegeer, je lis :

« L'auteur reprend lui-même une citation : « Le plus grand problème colonial congolais est celui de l'intérieur; comment sera-t-il possible de relever le niveau et de changer la façon de vivre des masses paysannes ? ». Ce problème des masses paysannes n'est pas seulement, ni en premier lieu, un problème de technique agricole, mais bien un problème social. L'auteur a voulu donner une réponse partielle à la question, qu'il a relevée lui-même.

» Dans le Nord-Sankuru, en territoires de Lodja et de Katako-Kombe, plusieurs groupements ont été déplacés et définitivement fixés, le lotissement de leurs nouvelles terres a été fait, des méthodes agricoles, basées sur la rotation et la jachère, ont été imposées. Ces expériences, commencées en 1943, ont pris une certaine ampleur : à Lodja elles ont été appliquées à la chefferie Omuna, comprenant 700 hommes, et à la chefferie Kulumbi, de 250 hommes, et en territoire de Katako-Kombe, à la chefferie des Basambala, de 700 hommes. Il s'agit ici d'un essai, sur une échelle considérable, d'introduction du paysannat indigène et de la stabilisation des indigènes dans le milieu rural.

» Le principe des lotissements et les déplacements ont partout été admis par les indigènes; les réalisations se sont faites sans sanctions. Les Basambala ont accueilli le projet avec gratitude. Ceci est très important et la façon dont les expériences ont été conduites dans le Nord-Sankuru peuvent dans ce domaine servir d'exemple pour d'autres réalisations. Si une politique de stabilisation du milieu rural est adoptée, il faudra avant tout éviter de brusquer les indigènes, de les rebuter dès le début par une organi-

sation et des plans tout faits, qu'on leur appliquerait sans plus. Il importera d'étudier localement le problème, de consulter les indigènes, de les convaincre et d'obtenir leur accord. Il faudra admettre une fois pour toutes que ce que nous voulons faire pour eux, il ne faut pas nécessairement le faire malgré eux.

» La stabilisation des groupements indigènes amènera une amélioration générale de leurs conditions de vie, par l'acquisition d'un outillage commun, la formation de coopératives agricoles, l'introduction d'un petit bétail amélioré. »

Ce que je viens de vous lire, Messieurs, n'est pas de la littérature, ce sont des actes. Mais le problème est plus vaste que ne le laisse entrevoir l'heureuse initiative dont M. Brixhe est l'intelligent artisan. L'amélioration des conditions d'exploitation de la terre par l'indigène agriculteur n'est qu'un aspect du problème social indigène.

Nous en trouvons une exposition plus large, plus complète dans un autre travail qui lui aussi n'est pas que de la littérature.

Je n'entends pas demander à la Classe d'assumer le rôle que je voudrais voir donner à la Commission dont je souhaite la création; je m'abstiendrai donc de vous lire ici ce travail et de livrer à vos discussions les réformes proposées. Tout au plus me permettrai-je dans un instant d'en extraire et de vous citer une objurgation à laquelle aucun colonial ne peut rester sourd.

Dans le *Bulletin du Comité Cotonnier*, n° 17, sous la signature de M. Ernenst, on trouve une étude qui révèle une connaissance profonde du milieu indigène et du mal dont il souffre et qui trace des directives dont la Commission devra s'inspirer, que le Gouvernement, dès à présent, devrait retenir.

Il semble bien que la première des conditions nécessaires à un redressement de la situation : un personnel

gouvernemental apte et numériquement suffisant, fasse défaut; qu'il en résulte que les meilleurs textes, ceux-là mêmes dont l'application remettrait progressivement de l'ordre dans le pays, restent lettre morte; que des initiatives particulières qui pourraient être fécondes sont vouées à l'échec parce qu'elles ne peuvent s'assurer l'appui du personnel gouvernemental, lors même que le but qu'elles se sont assigné a reçu l'agrément du Gouvernement.

Une condition non moins essentielle à la réforme de l'état social, c'est notre attitude velléitaire à l'égard du travail.

L'auteur du *Programme d'action du Sineloka* — c'est le titre de l'article qu'a publié dans le n° 1 de son *Bulletin* le « Centre d'Études des problèmes sociaux indigènes » et que reproduit le *Bulletin du Comité Cotonnier Congolais* — écrit, avec infiniment de raison, « que le seul obstacle qui puisse faire échec aux mesures de sauvetage qu'il envisage réside dans le fait qu'en règle générale chez l'indigène la liberté du travail n'est interprétée que comme la liberté de ne rien faire. L'évocation d'un état de choses meilleur n'a pas plus d'influence sur son activité qu'une simple description des félicités du Paradis n'exerce sur la vertu de la plupart des hommes.

» L'opinion internationale et l'opinion parlementaire, avec les quelques théoriciens qui flattent l'une et l'autre et qui refusent de tenir compte de ce fait, rendent à l'indigène et à l'Afrique un service atroce; ils condamnent le Noir à la sous-alimentation et à la stagnation, et conduisent le continent vers une saharisation précipitée.

» Le Sineloka ne peut songer à modifier semblable aberration, d'autant plus difficile à combattre que sous des dehors altruistes, elle cache souvent des buts égoïstes...

» Mais tous ceux qui se sont attachés à cette terre congolaise où ils ont dépensé le meilleur d'eux-mêmes, doivent

avoir ce courage civique particulièrement rare mais particulièrement grand de braver l'impopularité des masses incompetentes pour défendre les réalités qui doivent sauver ce pays et son peuple et les mettre définitivement dans la voie du progrès. »

L'article de M. Ernenst, qui contient des propositions constructives, est daté d'avril 1945; le rapport de M. Brixhe, qui relate des résultats extrêmement encourageants, est d'août 1945. Ils sont, l'un et l'autre, l'expression des préoccupations d'organismes économiques parfaitement renseignés sur la situation des populations chez qui s'exerce leur activité et pleinement conscients des dangers qui menacent l'indigène et sa terre.

Un de nos collègues pourrait esquisser devant vous l'œuvre grandiose — le qualificatif n'est pas trop fort — qu'entreprend en ce moment, dans le Nord de la Colonie, une entreprise privée. Il ne s'agit de rien moins que de la prise en tutelle d'une population relativement considérable, de réformer ses procédés de culture, de la soigner, de l'éduquer. Cela coûtera des millions, mais elle est partie de l'avant, à ses propres frais.

Ce que je vous rapporte démontre qu'en Afrique — et je pense que sur ce point notre distingué collègue le R. P. Van Wing ne contredira pas — on se rend compte que la situation est grave, qu'il importe d'agir, qu'on agit déjà — en ordre dispersé sans doute — et que le succès de ces généreux efforts et leurs développements ne réclament qu'une chose : une aide efficace du Gouvernement comportant notamment une coordination judicieuse des activités.

Le sort de l'indigène est intimement lié à celui des entreprises européennes quelle que soit leur nature. Les entreprises, considérées dans leur ensemble, ne peuvent pas vivre de la misère de l'indigène. La longue vie qu'elles s'assignent et les développements qu'elles envisagent

dans l'avenir postulent l'existence d'une population saine, nombreuse, laborieuse. Ces entreprises seront les meilleurs artisans de la prospérité de la population le jour où une autorité consciente des réalités prendra et appliquera effectivement les mesures que nos coloniaux expérimentés réclament comme mesures de salut public.

Toute la question est dominée par une exigence inflexible : Pour que l'indigène sorte de l'état de misère dans lequel il vit en ce moment il faut le mettre au travail et généraliser la loi du travail.

Il faut le faire travailler à son profit sans méconnaître cependant qu'il est nécessaire et équitable que le capital qui valorise son travail doit lui aussi être rémunéré.

Des formules heureuses de travail en collaboration ont été établies et appliquées, par exemple en matière de culture du coton. Elles peuvent — en leur principe au moins — être appliquées à d'autres activités. Mais encore qu'elles assurent à l'indigène producteur le plein profit de son travail, il s'avère que si l'obligation de travailler venait à tomber, l'appât du profit serait insuffisant pour amener cet indigène à poursuivre son effort de production, cependant indispensable à son relèvement.

C'est à dessein que je ne me suis pas étendu sur la proposition de constitution d'une commission des réformes.

Le Gouvernement est seul juge de la question de savoir s'il possède ou non tous les éléments du problème posé, s'il dispose ou non des moyens financiers que réclame l'application des réformes.

Il est en présence de ses responsabilités, il connaît notre émoi devant la situation existante — triste témoin d'une période de guerre. Rien ne permet de penser qu'il n'aura pas aujourd'hui, comme il les a eus dans le passé, le souci et la volonté de faire son devoir.

P. Ryckmans. — A propos de la Communication du R. P. J. Van Wing : L'État social actuel des populations indigènes au Congo belge.

Sans partager le pessimisme du R. P. Van Wing, je partage entièrement son opinion quant à l'importance et à l'urgence d'une action efficace pour améliorer les conditions d'existence des milieux indigènes coutumiers.

Je ne crois pas que la situation démographique soit aussi grave qu'il la présente. Je crains par contre que les causes du malaise social soient beaucoup moins simples qu'il le pense.

Il en décèle un certain nombre : aucune trace visible d'une politique nouvelle; aucune question de faire refluer les chômeurs et les parasites vers le village (p. 186). Disette permanente due au principe fondamental de la main-d'œuvre abondante et à bon marché, principe qui postule le maintien à bas prix des vivres indigènes (p. 187). Travail sans matériel et gaspillage de main-d'œuvre érigé en système (p. 189). Attention distraite accordée par le pouvoir au problème angoissant de la dénatalité (p. 191). Liberté rendue aux recrutements sans limites (p. 192). Essais de restauration entravés par la lutte entre l'homme et l'argent (p. 192). Polygamie érigée par le Gouvernement en pilier de l'ordre social (p. 192). Carence officielle dans la question des évolués (p. 196), etc.

En somme, dans tous les domaines, les autorités sont aveugles; ou pis, elles ont des yeux et ne veulent point voir.

S'il en était ainsi, le remède serait vite trouvé : il suffirait d'un coup de balai. Qu'on remplace les aveugles et ceux qui sacrifient délibérément l'homme à l'argent par

des dirigeants éclairés et consciencieux, et tous les problèmes seraient résolus du coup.

Hélas ! la solution n'est pas si simple. *Chacun* des problèmes dont, à en croire le R. P. Van Wing, l'Administration ne s'est jamais souciée a au contraire fait l'objet de son attention angoissée. Et cela n'a pas suffi pour leur donner une solution satisfaisante.

Par exemple, en ce qui concerne les chômeurs et les parasites à rapatrier, des mesures extrêmement sévères — si sévères qu'elles peuvent prêter à critique : les « pass laws » sont parmi celles qui blessent le plus gravement la liberté individuelle — ont été prises pour épurer les centres. Elles n'ont pas eu le résultat désiré; elles ont cependant eu l'effet — que nous ne désirions pas — de rendre l'autorité chargée de les appliquer extrêmement impopulaire dans les milieux extra-coutumiers. Pour qu'elles soient efficaces, il nous faudrait au moins tripler le personnel d'occupation dans les centres; il nous faudrait rendre le personnel noir des compagnies de transport responsable de la vérification des papiers de chaque voyageur... Cela est simplement irréalisable.

« Aucune trace d'une politique nouvelle », dit le P. Van Wing. Pourtant le *jour même* de la capitulation japonaise, la cueillette obligatoire du caoutchouc a pris fin. Cela représente une libération de cent cinquante mille hommes-années au moins. N'est-ce pas là une manifestation éclatante de la volonté du Gouvernement de mettre fin aux contraintes de guerre ? Que le commerce et l'industrie cherchent à étendre leur activité, cela est peut-être regrettable; mais comment propose-t-on de le leur interdire ? « On a continué par routine la politique de guerre ». C'est bien possible; mais que se passerait-il si l'Administration, pour briser cette routine, *proclamait* partout la fin de la politique de guerre ? Pareille attitude serait interprétée par les indigènes comme une *interdiction* de produire... même au rythme de paix...

Autre exemple : la raréfaction des vivres qui serait due à une mauvaise politique des prix. Le P. Van Wing se trompe quand il croit que nous nous efforçons de maintenir bas le prix des vivres *destinés à la main-d'œuvre*. Nous nous efforçons de maintenir le prix des vivres à un niveau *compatible avec les ressources des indigènes*, de tous les indigènes et pas seulement des salariés. Le P. Van Wing dit : « en 1911 je payais la chikwangue 10 centimes or; aujourd'hui on la paie 1 franc papier et l'on en manque »; donc on en manque parce qu'on ne la paie qu'un franc. Mais combien le P. Van Wing payait-il le poisson en 1911 et combien le paie-t-il aujourd'hui ? Certainement beaucoup plus que son prix en or d'il y a trente-cinq ans; et l'on en manque plus encore que de chikwangue. Cela veut-il dire qu'on en manque parce qu'on le paie trop cher ? Il est d'ailleurs certain que des dizaines de milliers de tonnes de chikwangue sont achetées chaque année, sans aucune contrainte, à 1 franc le kilo. La cause de la raréfaction des vivres sur les marchés des centres doit être cherchée dans l'augmentation inattendue de leur population, augmentation à laquelle les fournisseurs ne se sont pas encore adaptés.

Ce n'est donc pas le prix *des vivres* qui chasse l'indigène vers les villes. Il n'est pas vrai, comme dit page 188, que tout jeune homme qui désire acquérir une dot est forcé d'aller travailler chez l'Européen. Le prix d'achat du copal, par exemple, a augmenté proportionnellement beaucoup plus que le niveau des salaires. Pourtant, on ne voit pas les travailleurs désertir les plantations pour aller gagner la dot en faisant du copal.

Inutile, je crois, d'insister sur le fait que l'absence de matériel routier n'est pas due à un système, mais à l'impossibilité absolue de se procurer ce matériel pendant la guerre.

Le problème de la dénatalité dans certaines régions est un de ceux qui préoccupent le plus les autorités, et cela

depuis de nombreuses années. Gouverner c'est prévoir. Notre occupation a stabilisé les populations aux emplacements où nous les avons trouvées. Les grands mouvements de migration qui depuis des siècles brassent les populations du centre africain ont été arrêtés net. Nous constatons aujourd'hui que certaines tribus dépérissent dans leurs frontières devenues trop larges, tandis que d'autres, d'une vitalité magnifique, sont à l'étroit sur leurs terres actuelles. Si les premières sont condamnées sans rémission, nous devons permettre que d'autres occupent les espaces vides. Mais si des mesures adéquates peuvent rendre aux populations menacées leur vitalité perdue, nous n'avons pas le droit de disposer des terres dont elles pourront un jour avoir besoin. Déterminer les causes de la natalité qui frappe certaines races tandis que d'autres — apparemment soumises aux mêmes influences — résistent victorieusement; et les causes une fois connues, appliquer les remèdes, s'il y en a, est donc pour le Gouvernement une tâche de première importance; et il s'y emploie depuis dix ans sans que nous puissions affirmer que le problème soit résolu.

Je ne puis attribuer qu'à l'ignorance la condamnation (p. 192) de l'expérience entamée en chefferie Songo. La lutte ne sera pas « dure entre l'homme et l'argent ». L'argent a au contraire été délibérément sacrifié. Tout recrutement a été interdit dans cette chefferie. Tous les travailleurs originaires de la chefferie seront rapatriés, sauf ceux qui refusent expressément. Aucune corvée ne peut être imposée; on laissera les gens à leurs cultures et à leurs chasses traditionnelles. Si la chasse ne donne pas assez, le supplément nécessaire pour donner à toute la population la ration de viande réglementaire sera distribué gratuitement aux frais de l'État. Un médecin sera chargé exclusivement du soin de cette population.

Le pourquoi de cette expérience sans précédent ? Il a été dit que le seul salut pour les populations de la

Tshuapa est l'arrêt de l'activité économique. Si cela est vrai, le Gouvernement est décidé à sacrifier toute l'économie de ce district pour sauver la race. Mais il serait impardonnable de sacrifier l'économie si ce sacrifice ne devait *pas* sauver la race.

La chefferie de Songo servira de cobaye. Entre l'homme et l'argent, le Gouvernement *a choisi*. Si l'homme peut être sauvé il le sera — quoi qu'il en coûte.

Je crois que cette entreprise mérite mieux que le dédain.

« Liberté rendue aux recrutements sans limites ». Ici il suffit de lire le *Bulletin administratif* pour voir que le P. Van Wing se trompe. Je crois que *dans la moitié au moins des territoires de la Colonie* des mesures de restriction ou d'interdiction sont en vigueur, et l'ont été même pendant la guerre. Il est même probable que nous avons commis des excès de zèle : pour satisfaire à des priorités stratégiques urgentes, sans toucher aux mesures d'interdiction, nous avons dans certains cas recouru à des recrutements au loin dans des territoires où les pourcentages d'engagements n'atteignaient pas la limite maxima admise. Il est bien probable qu'un *dépassement sur place* eût été moins nocif que des recrutements plus modérés mais à grande distance... La limitation automatique des recrutements à un pourcentage donné repose sur un double postulat : que la principale cause de dénatalité doit être trouvée dans des recrutements excessifs; et que l'arrêt des recrutements restitue aux populations une vitalité compromise. Les deux affirmations sont erronées.

Le Gouvernement, loin de considérer la polygamie comme un pilier de l'ordre social, considère au contraire la monogamie comme l'idéal à atteindre. La différence d'opinion entre le P. Van Wing et les autorités ne porte que sur le choix des moyens. « On pourrait freiner assez facilement la polygamie », affirme notre auteur. Depuis dix ans, le Gouvernement a multiplié les enquêtes, inter-

rogé tous les fonctionnaires; la conclusion qui se dégage de cette longue et consciencieuse étude, c'est qu'il sera au contraire extrêmement difficile de la freiner, et qu'en voulant le faire par des moyens brutaux, nous plongerions de nombreuses sociétés indigènes dans le désordre. Si les Missions sont déçues par ce qu'elles appellent la carence du Gouvernement dans la lutte contre la polygamie, le Gouvernement n'est pas moins déçu par l'insuccès de la campagne morale poursuivie par les Missions dans le même domaine depuis tant d'années; mais il n'a jamais songé à en faire reproche aux autorités religieuses.

Il n'est d'ailleurs pas exact qu'il y ait un rapport constant entre polygamie et dénatalité. Certaines races polygames ont de nombreux enfants; dans d'autres — voir, par exemple, les statistiques de la mission de Monkoto — même les ménages monogames sont stériles (1).

Une erreur est à relever dans l'interprétation donnée page 194 à la signification des chiffres « population totale » et « population recensée sur fiches individuelles ». Contrairement à ce que croit le P. Van Wing, le chiffre de la « population recensée sur fiches individuelles » n'est pas a priori le plus exact; c'est le contraire qui est vrai. La population totale, c'est la somme de deux parties : un élément parfaitement connu, la partie de la population recensée tête par tête; plus l'estimation de l'élément moins bien connu, la partie de la population

(1) Dans une note publiée dans *Lovania*, n° 10, 3^e et 4^e trimestres 1946, des enquêteurs indigènes font des constatations significatives au sujet de la fécondité des Mongoes habitant Léopoldville.

« 1. Plus de la moitié des ménages mongo de Léo n'ont pas d'enfant.

» 4. Quand un Mongo ou une Mongo se met en ménage avec une femme ou un homme d'une autre race, il nous semble qu'ils ont des enfants, mais moins que s'ils étaient tous deux de cette autre race.

» En général nous avons constaté que les races qui ont des enfants chez elles dans l'intérieur en ont aussi ici à Léopoldville et que les races qui n'ont pas d'enfants chez elles n'en ont pas plus ici. »

pour laquelle on n'a pas pu établir le recensement individuel, et dont on ne connaît que les hommes adultes portés sur les rôles d'impôt.

*
**

En ce qui concerne le problème des évolués, on voudrait plus de clarté dans l'exposé du P. Van Wing. A quelques lignes de distance, il affirme, d'une part, que « les exigences des évolués ne peuvent être envisagées *en dehors du problème beaucoup plus vaste que pose l'évolution de la masse* » et, d'autre part, que « tout le problème colonial doit être repensé *en fonction des évolués* ». Il semble qu'il faille choisir l'un ou l'autre ?

L'Administration hésite, et on la comprend. Donner satisfaction aux évolués risque de créer une caste privilégiée dont le premier souci sera de défendre ses privilèges aux dépens de la masse. Refuser d'envisager leurs exigences tant que nous n'aurons pas résolu le problème beaucoup plus vaste de l'évolution des masses, c'est laisser grandir un dangereux mécontentement. Car le problème de l'évolution de la masse est vaste, en effet, et ne sera pas résolu en un jour. On peut poser en axiome qu'une économie rurale basée sur les seuls muscles des hommes comme force et sur la seule houe comme instrument est incapable de supporter les charges d'une société civilisée : donner à tous nourriture et vêtements convenables, habitation saine, instruction, assistance médicale et sociale...

La formation d'une élite est un des moyens de développer la masse; il s'agit de donner à cette élite un statut de droits et devoirs...

Au total, l'étude du R. P. Van Wing attire à juste titre l'attention *du pays* sur les graves problèmes de l'après-guerre. Mais elle enfonce une porte grande ouverte si elle

croit révéler aux autorités d'Afrique des problèmes qui avaient échappé à leur attention.

Espérons que dans une communication ultérieure l'auteur complétera son travail en suggérant des solutions positives.

Le 6 mars 1947.

Commission de l'Ethnologie.

(Séance du 10 février 1947.)

La séance est ouverte à 10 heures.

Sont présents : le R. P. J. Van Wing, M. F. Olbrechts, ainsi que MM. E. De Jonghe et E. Devroey.

Absent et excusé : M. N. De Cleene, retenu en province, à cause du verglas.

La Commission se rallie aux conclusions de la communication présentée par M. F. Olbrechts à la séance du 20 janvier 1947 de la section des Sciences morales et politiques, en tant que ces conclusions se rapportent à l'étude approfondie et systématique des peuplades de notre Colonie.

La Commission est d'accord pour estimer que cette étude présente un caractère d'urgence, étant donné que la société indigène est en voie de désintégration rapide par suite des bouleversements qui s'y sont produits notamment à la faveur de l'effort de guerre auquel les populations congolaises ont été soumises depuis 1940.

Le R. P. J. Van Wing et M. E. De Jonghe estiment toutefois que la création d'un centre d'études ethnologiques se heurterait à de grosses difficultés matérielles. Ils préconisent plutôt la mise sur pied d'un certain nombre de missions de prospection, en vue de rassembler une abondante documentation ethnologique.

Ces missions seraient confiées à des spécialistes que l'on trouvera notamment sur place et dont certains pourront d'ailleurs être désignés comme membres correspondants de notre Institut. Des spécialistes d'Europe pourront également être chargés de missions.

La coordination des recherches à effectuer au Congo belge serait assurée par une commission spéciale permanente à créer au sein de l'Institut Royal Colonial Belge. M. F. Olbrechts se rallie à ce point de vue.

La Commission actuelle constituerait le noyau de cette commission permanente d'ethnologie qui aurait le pouvoir de s'adjoindre des personnalités nouvelles, membres ou non de l'Institut Royal Colonial Belge, et ce, soit à titre permanent, soit à titre temporaire, pour l'examen de certaines questions particulières.

Dans cet ordre d'idées, la Commission demandera à M. G. Smets de vouloir bien lui apporter sa collaboration à titre permanent.

La Commission tiendra des réunions périodiques, la prochaine étant fixée en principe au lundi 28 avril 1947 à 10 heures, en vue d'un échange de vues sur le programme d'action immédiate.

La section des Sciences morales et politiques sera tenue régulièrement au courant de la marche des travaux de la Commission.

La séance est levée à 11 h 45.

Le Secrétaire général,

E. DE JONGHE.

Séance du 17 mars 1947.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. A. De Vleeschauwer, président de l'Institut.

Sont en outre présents : MM. E. De Jonghe, F. Dellicour, T. Heyse, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller, A. Sohier, le R. P. J. Van Wing, membres titulaires; MM. A. Bursens, N. De Cleene, F. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, G. Malengreau, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, ainsi que M. E. Devroey, secrétaire des séances.

M. le D^r L. Mottouille, de la section des Sciences naturelles et médicales, assiste également à la séance.

Absents et excusés : S. E. Mgr Cuvelier, MM. J. Jentgen, N. Laude, F. Olbrechts, P. Ryckmans et G. Smets.

Le régime des terres au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

M. T. Heyse présente l'étude qu'il a rédigée sous le titre : *Grandes Lignes du Régime des Terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications (1940-1946)*. (Voir p. 251.)

Cette étude sera publiée dans la collection in-8° de la section, de même que la liste des cessions et concessions accordées aux associations religieuses depuis les débuts de l'État Indépendant du Congo.

A propos du Trusteeship.

M. F. Dellicour rend compte d'une étude sur le Trusteeship présentée par M. P. Coppens en août 1946 au Congrès de l'International Law Association de Cambridge.

Zitting van 17 Maart 1947.

De zitting wordt te 14 u 30 geopend onder voorzitterschap van den heer A. De Vleeschauwer, voorzitter van het Instituut.

Zijn bovendien aanwezig : de heeren E. De Jonghe, F. Dellicour, T. Heyse, O. Louwers, A. Sohier, E. P. J. Van Wing, titelvoerende leden; de heeren A. Burssens, N. De Cleene, F. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, G. Malengreau, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, buitengewoon leden, alsmede de heer E. Devroey, secretaris van de zittingen.

De heer D^r L. Mottoulle, van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, woont eveneens de vergadering bij.

Zijn afwezig en verontschuldigd : Z. E. Mgr Cuvelier, de heeren J. Jentgen, N. Laude, F. Olbrechts, P. Ryckmans en G. Smets.

Het grondstelsel in Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.

De heer T. Heyse leidt een studie in die hij heeft opgesteld onder den titel : *Grandes Lignes du Régime des Terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications (1940-1946)*. (Zie blz. 251.)

Deze studie zal in de Verhandelingenreeks in-8° worden geplaatst, evenals de lijst van de grondafstanden en -vergunningen die, sedert het begin van den Onafhankelijken Congostaat aan de godsdienstige vereenigingen werden verleend.

Cette étude sera communiquée aux membres de la section. L'opportunité de la publication sera examinée après le retour des États-Unis de M. P. Ryckmans, qui sera sollicité de faire une communication sur le Trusteeship.

Concours pour 1949.

La section décide de consacrer l'une des questions du concours de 1949 à une étude comparative concernant le sort des veuves. Le R. P. J. Van Wing et M. E. De Jonghe sont désignés pour formuler la question.

La matière de la seconde question fait l'objet d'un échange de vues dans lequel interviennent MM. E. De Jonghe (légendes cosmogoniques), A. Moeller et G. Malengreau (migration des populations), V. Gelders (esprit d'association), N. De Cleene (influences claniques), O. Louwers et F. Van der Linden (développement économique d'une chefferie).

Notice nécrologique de M. H. Speyer.

En remplacement de M. G. Smets, M. O. Louwers veut bien se charger de rédiger la notice nécrologique destinée à notre *Annuaire* et consacrée à M. H. Speyer, décédé à Londres le 14 mars 1942.

Hommage d'ouvrages.

Present-exemplaren.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Leuvense bijdragen, Tijdschrift voor Moderne Philologie*, 1, 2 aflevering, Leuven, 1944-1946.
2. *Our Neighbours*, The South African Institut of International Affairs, Johannesburg. s. d.
3. *Boletim Geral das Colonias*, n^{os} 249 à 257, Agência Geral Das Colonias, Lisboa, mars 1946, novembre 1946.
4. *17 février 1897, 17 février 1947 Redjaf*, Bulletin Militaire, État Major de la Force publique, Léopoldville, 1947.
5. *Société Belge d'Études et d'Expansion*, Bulletin bimestriel n^o 124, Liège, janvier-février 1947.

A propos van Trusteeship.

De heer *F. Dellicour* brengt verslag uit over een studie betreffende het Trusteeship, welke studie door den heer *P. Coppens*, in Augustus 1946, op het Congres van de « International Law Association de Cambridge » werd voorgelegd.

Deze studie zal aan de leden van de sectie worden medegedeeld. De gewenschtheid van haar openbaarmaking zal worden onderzocht na den terugkeer uit de Vereenigde Staten, van den heer *P. Ryckmans*, die zal worden verzocht over het Trusteeship een mededeeling te doen.

Wedstrijd voor 1949.

De sectie beslist een van de vragen van den wedstrijd van 1949 te besteden aan een vergelijkende studie over het lot van de weduwen. *E. P. J. Van Wing* en de heer *E. De Jonghe* worden aangeduid om de vraag te formuleeren.

De stof van de tweede vraag maakt het voorwerp uit van een gedachtenwisseling waarvan de heeren *E. De Jonghe* (cosmogonische legenden), *A. Moeller* en *G. Malengreau* (volksverhuizingen), *V. Gelders* (samenhoorigheid), *N. De Cleene* (clanische invloeden), *O. Louwers* en *F. Van der Linden* (economische ontwikkeling van een hoofdij), deelnemen.

Necrologische nota van den heer H. Speyer.

In vervanging van den heer *G. Smets*, wil de heer *O. Louwers* zich gelasten de necrologische nota op te stellen die voor ons jaarboek bestemd is en betrekking heeft op den heer *H. Speyer*, die te Londen op 14 Maart 1942 overleden is.

De zitting wordt te 15 u 45 opgeheven.

6. *Bulletin du Centre d'Étude des Problèmes sociaux indigènes*, C.E.P.S.I., n° 2, Elisabethville, 1946-1947.
7. *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit Coutumier congolais*, n° 12, Elisabethville, novembre-décembre 1946.
8. *Revue Juridique du Congo belge*, n° 6, Elisabethville, novembre-décembre 1946.
9. *Aequatoria*, n° 4, Coquilhatville, 1946.
10. *Monthly Bulletin of Statistics (Bulletin mensuel de Statistique)*, n° 1, Statistical Office of the United Nations, New-York, janvier 1947.
11. *La Recherche Scientifique au Congo belge*, Commission provisoire pour la Recherche Scientifique au Congo belge, Elisabethville, janvier 1947.
12. *Rapport du Comité pour l'exercice 1946 présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 14 mars 1947*, Association des Intérêts Coloniaux Belges, Bruxelles, 1947.

Les remerciements d'usage
sont adressés au donateur.

Aan de schenker worden de
gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

La séance est levée à 15 h 45.

T. Heyse. — Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications (1940-1946).

Le mémoire que j'ai l'honneur de présenter à la classe des Sciences morales et politiques débute par une *Introduction*, dans laquelle on signale les modifications et les réformes essentielles apportées dans le régime juridique des terres au cours des années 1940 à 1946.

Parmi celles-ci, le décret du 24 février 1943 sur l'usage des eaux mérite d'être retenu, car il innove en matière d'application de règles de droit civil aux indigènes non immatriculés. Nous n'en reprenons pas l'exposé, celui-ci ayant déjà été publié dans la revue *Belgique Coloniale et Commerce International*, et nous nous bornons à mentionner cet indice de l'évolution de notre droit colonial, imposée d'ailleurs par la situation des lieux ⁽¹⁾.

Comme la plupart des règles nouvelles étaient prévues, ébauchées ou préconisées avant l'entrée de la Belgique et du Congo dans la guerre en mai 1940, il nous a paru utile de décrire la situation générale du régime foncier au début de l'année 1940. C'est un rapport, rédigé en vue du V^e Congrès Colonial National d'avril 1940, qui constitue la *Première partie* du mémoire. Les travaux de ce Congrès n'ont pas été publiés et les rares tirés à part de quelques communications sont fort difficiles à réunir.

Le rapport de 1940 porte sur une période très longue, puisqu'il suit l'évolution du régime depuis les débuts de l'État Indépendant du Congo.

Notons que la période de 1931 à 1936 a été caractérisée par une grave crise immobilière qui a provoqué une

(1) HEYSE, T., Régime des eaux (*Belgique coloniale et Commerce international*, Bruxelles, juin 1946, pp. 97-108).

législation spéciale et peu connue et dont il convient de fixer les grands traits.

De plus, c'est au cours des années 1934 à 1940 que de sensibles améliorations furent apportées à la législation sur les terres indigènes et la constatation de la vacance des terres domaniales. Les vœux qui ont été émis en conclusion du rapport ont reçu une application partielle au cours des années de guerre. Sa lecture permettra de se rendre compte du caractère progressif des textes édictés dans la suite et qui sont nombreux.

Nous écartons du mémoire tous les arrêtés-lois, décrets et ordonnances qui ont été signés en raison des circonstances de guerre et qui n'ont eu ou n'auront qu'une application éphémère, notamment ceux relatifs aux biens sans gestionnaire, à la mise sous surveillance et au séquestre des biens ennemis, à la réquisition en propriété, etc. (1).

Nous nous en référons pour tous ces points et d'autres encore à la *Bibliographie du Régime Foncier*, insérée entre la première et la troisième partie, et limitée à la période 1939-1946.

*
* *

Nous nous en sommes tenu, dans la *Troisième partie* du mémoire, à la réforme la plus marquante : celle de l'article 15 de la Charte coloniale, réalisée par l'arrêté-loi du 19 mai 1942 (*B. O.*, 1942, p. 278), et par les deux décrets d'exécution, celui du 28 octobre 1942 et celui du 24 janvier 1943, modifiés déjà à plusieurs reprises.

Nous sommes ainsi amené à classer les diverses procédures actuellement en vigueur en matière de cessions et concessions foncières en six régimes distincts. Nous avons cru utile de faire suivre le commentaire de l'article 15 de l'exposé des motifs et du nouveau texte légal, afin de per-

(1) Voyez HEYSE, T., *Législation foncière du Congo belge (1939-1946)*. III : Mesures conservatoires (*Belgique coloniale et Commerce international*, Bruxelles, août 1946, pp. 243-254).

mettre au lecteur de constater la concordance ou la non-concordance de notre exposé avec celui-ci et afin de provoquer plus aisément la critique toujours désirable. Il sera possible, également, par la lecture de l'avis du Comité Spécial du Katanga de se rendre compte comment ce pouvoir concédant, qui n'y était pas juridiquement tenu, a adapté les nouvelles directives dans deux règlements du 14 novembre 1946, le premier relatif aux concessions gratuites en vue de favoriser la colonisation, le second sur les cessions et concessions gratuites aux associations scientifiques, religieuses et philanthropiques et aux établissements d'utilité publique.

Le Comité National du Kivu s'est obligé contractuellement par la nouvelle convention du 30 septembre 1946, approuvée par un décret du 28 janvier 1947, à appliquer, sous certaines réserves, dans le domaine confié à sa gestion, le décret du 28 octobre 1942 sur les cessions et concessions gratuites en vue de favoriser la colonisation et le décret du 10 janvier 1940 sur l'octroi de terres aux anciens fonctionnaires méritants. La Colonie y garde toute liberté en matière d'octroi de terres aux missions et aux indigènes.

Les nouvelles dispositions de l'article 15 de la Charte soulèveront des controverses juridiques en ce qui concerne les pouvoirs du Roi et l'application du principe de la totalisation dont M. Halewyck de Heusch nous a exposé le mécanisme avec précision et méthode dans son commentaire qui fait autorité.

Ainsi, il est admis que le Roi a les mains libres jusqu'à concurrence de dix hectares, ce qui veut dire qu'il peut céder ou concéder des terres à n'importe quelle condition jusqu'à concurrence de ces dix hectares.

Le Roi conserve-t-il encore ce pouvoir en matière de cessions et concessions aux associations et aux établissements d'utilité publique ? Pourra-t-il dans ces cas céder ou concéder des terres à d'autres conditions que celles prévues par les décrets pris en exécution du nouvel arti-

cle 15 de la Charte coloniale ? On pourrait invoquer certaines phrases du rapport au Conseil qui précède l'arrêté-loi du 19 mai 1942 et qui déclare que rien d'essentiel n'a été modifié. On pourrait, toutefois, difficilement admettre que le Roi puisse, par un arrêté royal, déroger aux prescriptions impératives d'un décret.

Nous pensons donc qu'il faut appliquer, pour déterminer les pouvoirs du Roi, le principe juridique bien connu : *specialia generalibus praevalent*.

En d'autres mots, le Roi conserverait ses pouvoirs de céder ou concéder des terres jusqu'à concurrence de dix hectares, mais seulement dans d'autres domaines que ceux des associations ou établissements et de la colonisation. Par exemple, il conserverait le droit de céder ou concéder des terres de superficies réduites à des Gouvernements étrangers pour l'établissement de consulats ou d'autres bâtiments officiels.

Une autre controverse se rapporte à l'application du principe de totalisation. Pour l'application de ce principe, M. Halewyck de Heusch distingue trois séries de terres séparément :

- 1° Les terres urbaines;
- 2° Les terres rurales accordées aux conditions des règlements généraux;
- 3° Les terres rurales accordées à des conditions exceptionnelles.

Il faut totaliser séparément dans ces trois catégories, puisque les espèces différentes ne peuvent s'additionner.

Nous sommes donc en présence d'une totalisation spécifique, pour déterminer quel sera le pouvoir compétent qui devra intervenir aux actes de cessions ou de concessions; on peut se demander dans quelle catégorie il faut placer les terres cédées ou concédées aux conditions des décrets pris en exécution du nouvel article 15 de la Charte et qui prévoit des cessions et concessions gratuites.

On avait l'habitude de considérer les cessions ou conces-

sions gratuites comme ayant un caractère exceptionnel et dès lors certains seraient disposés à les totaliser dans la catégorie des terres rurales cédées ou concédées à des conditions exceptionnelles.

Ce n'est pas notre avis et nous considérons que les décrets du 28 octobre 1942 et du 24 janvier 1943 constituent des règlements généraux sur la cession et la concession de terres. Nous sommes donc actuellement en présence de règlements généraux en matière de vente et de concession à titre onéreux et en présence de règlements généraux fixés par décret en matière de cession et de concession à titre gratuit.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que les terres cédées ou concédées aux conditions des deux décrets précités doivent se placer dans la catégorie spécifique des terres rurales cédées ou concédées à des conditions générales.

Ce qui précède n'est qu'une indication et bien d'autres difficultés d'interprétation vont se présenter. Il va de soi que dans ces cas, il faut s'efforcer d'arriver à des solutions pratiques qui simplifient le travail d'exécution. Ce serait susciter de nouvelles difficultés si l'on arrivait à augmenter encore les trois catégories spécifiques de terres envisagées par M. Halewyck de Heusch dans le tome II de son commentaire de la Charte coloniale (p. 170).

Nous ne prévoyons aucune difficulté en ce qui concerne l'application de la règle de totalisation réduite à la province, en matière de terres urbaines et également en ce qui concerne la détermination des superficies qui exigent le dépôt, sur le bureau des Chambres législatives, d'un projet de décret. Dans ce dernier cas il s'agit d'une totalisation générique qui englobe toutes les cessions et concessions de terres domaniales, sauf, bien entendu, les petites cessions ou concessions qui ne dépassent pas 2 ha, accordées aux conditions ordinaires et à titre onéreux. Les difficultés que soulève l'application de cette dernière règle résultent du texte de l'article 15, tel qu'il existait avant mai 1942.

La reproduction de certains textes légaux facilitera l'interprétation des listes qui sont groupées dans la *Quatrième partie*. Celles-ci relèvent les cessions et concessions approuvées par un acte du Pouvoir législatif ou du Pouvoir exécutif supérieur depuis 1940 au 31 décembre 1946. Elles sont limitées à la colonisation, aux sociétés ou entreprises économiques et à certains établissements d'utilité publique. Les premières visent l'installation de particuliers au Congo belge et au Ruanda-Urundi et révéleront le caractère plus ou moins efficace des réformes récentes. Toutes démontrent, en outre, que l'exercice normal des Pouvoirs n'a pas été interrompu par les faits de guerre et que les directives nouvelles ont déjà rencontré une application assez généralisée. Il ne s'agit donc pas, selon l'expression d'un journaliste congolais, d'un simple « miroir aux alouettes » (1).

En ce qui concerne les anciens fonctionnaires méritants, nous avons repris les cessions ou concessions depuis le 29 janvier 1924, date du premier décret sur la matière. Une cinquantaine de personnes en ont bénéficié à ce jour.

Les cessions et concessions sont groupées en six catégories :

- I. Anciens combattants et anciens déportés.
- II. Anciens fonctionnaires. Anciens agents des Comités. Vétérans.
- III. Colons et applications du décret du 28 octobre 1942.
- IV. Sociétés et entreprises économiques.
- V. Concessions industrielles. Services publics.
- VI. Consulats et organismes d'utilité publique, autres que les Missions. Chambres de commerce.

Nous n'avons pas cru nécessaire de joindre au présent mémoire une liste des cessions ou concessions accordées

(1) *Centre Afrique*, Costermansville, 28 janvier 1943.

aux missions, car les dispositions nouvelles ne modifient pas la tradition de bienveillance qui caractérise la politique de la Belgique à l'égard de telles institutions. C'est, en somme, une simple innovation dans la procédure qui a été adoptée.

Toutefois, il serait d'un grand intérêt de posséder une liste, aussi complète que possible, des cessions et concessions accordées aux associations religieuses depuis les débuts de l'État Indépendant. Ce serait un document précieux au point de vue de l'histoire du développement des occupations foncières des Missions et ainsi des extensions successives des postes d'évangélisation.

La Commission de l'Atlas y trouverait bien des indications utiles à l'élaboration d'une carte détaillée des activités missionnaires.

L'établissement d'une telle liste nécessiterait un grand labeur, beaucoup de recherches et de vérifications. On pourrait en faire l'objet d'un mémoire spécial, si la classe de l'Institut se ralliait à cette proposition.

On ne pourrait, d'ailleurs, dresser cette liste à Bruxelles de manière complète, sans faire intervenir les conservateurs des titres fonciers, du moins pour la période qui suit le Traité de Reprise de 1908 dont les annexes signalent les droits fonciers grevant le domaine au profit des missions religieuses à cette date.

En effet, il y a en la matière, depuis l'annexion de 1908, un mélange de cessions et de concessions à titre onéreux, aux conditions générales qui n'ont pas nécessité des approbations du Pouvoir législatif ou du Pouvoir exécutif supérieur, et de cessions à titre gratuit qui impliquent l'approbation de ces Pouvoirs. En tous cas, la liste dressée depuis l'existence de l'État Indépendant du Congo serait une preuve que cet État n'a pas craint de multiplier l'attribution de droits immobiliers à des témoins vigilants de son activité économique et cela dans le but de favoriser la plus belle des causes, celle de la civilisation.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÈDICALES

Séance du 18 janvier 1947.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M.H. Buttgenbach, directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Bruynoghe, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, J. Henry de la Lindi, E. Leynen, E. Marchal, G. Passau, M. Robert, J. Rodhain, membres titulaires; MM. L. Burgeon, A. Jamotte, J. Lepersonne, L. Mottoulle, R. Mouchet, E. Polinard, W. Robyns, J. Schwetz, M. Van den Abeele, G. Van Goidsenhoven, membres associés, ainsi que MM. E. De Jonghe, secrétaire général, et E. Devroey, secrétaire des séances.

Absent et excusé : M. É. De Wildeman.

Remerciements. — Vœux.

Le Secrétaire des séances donne lecture d'une lettre par laquelle M. É. De Wildeman, directeur sortant, adresse ses remerciements à M. H. Buttgenbach, ainsi qu'à MM. E. De Jonghe et E. Devroey.

M. É. De Wildeman forme des vœux pour le succès de nos travaux et exprime le souhait que le Département des Colonies consulte davantage notre Institut. (Voir p. 264.)

Le Président se fait l'interprète des membres de la section pour assurer à nouveau M. É. De Wildeman de nos sentiments d'affectueuse estime.

Communication administrative.

(Voir p. 180.)

— 085 —

**SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN**

Zitting van 18 Januari 1947.

De zitting wordt te 14 u 30 geopend, onder voorzitterschap van den heer *H. Buttgenbach*, directeur.

Zijn bovendien aanwezig : de heeren R. Bruynoghe, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, J. Henry de la Lindi, E. Leynen, E. Marchal, G. Passau, M. Robert, J. Rodhain, titelvoerende leden; de heeren L. Burgeon, A. Jamotte, J. Lepersonne, R. Mouchet, E. Polinard, W. Robyns, J. Schwetz, M. Van den Abeele, G. Van Goidsenhoven, buitengewoon leden, alsmede de heeren E. De Jonghe, secretaris-generaal, en E. Devroey, secretaris van de zittingen.

Is afwezig en verontschuldigd : de heer *É. De Wildeman*.

Dankbetuigingen. — Wenschen.

De *Secretaris van de zittingen* geeft lezing van een schrijven waarbij de heer *É. De Wildeman*, uittreidend directeur, zijn dank betuigt aan den heer *H. Buttgenbach*, alsmede aan de heeren *E. De Jonghe* en *E. Devroey*.

De heer *É. De Wildeman* spreekt den wensch uit, dat onze werkzaamheden mogen gedijen en oppert tevens het verlangen dat het Departement van Koloniën meer beroep zou doen op het advies van ons Instituut. (Zie blz. 264.)

De *Voorzitter* maakt zich den tolk van de leden van de sectie om den heer *É. De Wildeman* nogmaals de verzekering te geven van onze gevoelens van hartelijke genegenheid.

Membres correspondants.

(Voir p. 180.)

A propos de l'origine des diamants de la Bushimaie.

M. E. Polinard fait l'historique des recherches d'ordres minéralogique et géologique qui ont été effectuées depuis 1919 sur les gîtes diamantifères de la Bushimaie. Il présente un échantillon de brèche qui aurait une origine kimberlitique.

Un échange de vues entre MM. M. Robert, J. Henry de la Lindi, P. Fourmarier, H. Buttgenbach et E. Polinard fait suite à cette communication.

A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale.

En l'absence de M. É. De Wildeman, M. E. Devroey rend compte en son nom d'une quatorzième contribution qu'il a rédigée en collaboration avec M. L. Pynaert sur les médicaments antilépreux d'origine végétale.

Cette étude, qui sera publiée dans les *Mémoires in-8°*, se rapporte plus particulièrement au *Calophyllum inophyllum*.

Hommage d'ouvrages.

Present-exemplaren.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :
De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Agricultura*, n^{os} 3 et 4, Louvain, septembre 1946.
2. *Bulletin of the Imperial Institute*, vol. XLIV, n^o 3', London, Juli-September 1946.
3. RUYSSSEN, R. et BONTINCK, R., *Het onderzoek en de bevochtigingswarmte van adsorptiemiddelen*, extrait de « Mededeelingen der Vlaamsche Chemische Vereeniging » (n^o 7), Gent, Juli 1944.
4. RUYSSSEN, R., BRAEKMAN, P. et CLAEYS, J., *On the haemolytic action of saponins*, extrait de « Acta Chemica », 1944, aflevering 8, Gent, 1944.

Mededeeling van administratieven aard.

(Zie blz. 181.)

Correspondeerende leden.

(Zie blz. 181.)

Naar aanleiding van den oorsprong van het Bushimaie-diamant.

De heer *E. Polinard* zet de geschiedenis uiteen van de mineralogie en de geologie die sedert 1919 gedaan zijn betreffende de diamanthoudende lagen der Bushimaie. Hij toont een brocatellamonster dat van Kimberlitischen oorsprong zou zijn.

Op deze mededeeling volgt een gedachtenwisseling, waaraan de heeren *M. Robert*, *J. Henry de la Lindi*, *P. Fourmarier*, *H. Buttgenbach* en *E. Polinard* deel nemen.

**Naar aanleiding van antilepreuse geneesmiddelen
van plantaardigen oorsprong.**

Bij ontstentenis van den heer *É. De Wildeman* brengt, in zijn naam, de heer *E. Devroey* verslag uit over een veertiende bijdrage die hij, mede met den heer *L. Pynaert*, over de antilepreuse geneesmiddelen van plantaardigen oorsprong heeft opgesteld.

Deze studie, die in de *Verhandelingenreeks* in-8° zal worden opgenomen, heeft meer inzonderheid betrekking op de *Calophyllum inophyllum*.

De zitting wordt te 15 u 30 opgeheven.

5. LOOS, R., *Beschouwingen over de bepaling van Opper-vlakte spanningen met Behulp van een methode gesteund op het principie van Wihelmy*, Gent, 1945.
6. RUYSSSEN, R. et LOOS, R., *Het meten van de grensvlakspanning met behulp van een methode gesteund op het principie van Wihelmy, Over « Proteïnen »*, *Biochemische studiedagen gehouden op 28 en 29 October 1943 te Gent*, Gent, 1945 en 1946.
7. RUYSSSEN, R., *La tensio-activité des Saponines et leur étalement en lames superficielles*, extrait du « Bull. Soc. Belg. », n° 54, 1945, Gand, 1945.
8. RUYSSSEN, R. et LOOS, R., *De penetratie van Cholesterofilmen door Saponinen*, Gent, 1946.
9. ABERG, E. et BJALFVE, G., *Scarification of hard-boiling peas*, extrait de « The annals of the Agricultural College of Sweden », vol. VIII, 1940.
10. MATTSON, S. et KARLSSON, N., *The petrography of hydrologie soil series*, extrait de « The Annals of the Agricultural College of Sweden », vol. XII (1944), Januari 15th 1945.
11. *Acta Tropica*, vol. III, n°s 3 et 4, Bâle, 1946.
12. DE BACKER, S. M., *Les Pluies et les Orages au Tchad*, *Miscellanées*, fasc. 24, Bruxelles, 1946.
13. DE JONGHE, E., *Les Recherches ethnographiques en Belgique et au Congo belge*, extrait de « Man a record of Anthropological Science, vol. XLVI, n°s 112-122, novembre-décembre 1946, London, 1946.
14. *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, n°s 1 et 2, Paris, janvier-février 1946.
15. *Natural History*, vol. XLVII, 2 à 5; vol. XLVIII à vol. LII, 1 à 5; vol. LIII, 1 à 10; vol. LIV, 1 à 10; vol. LV, 10, New-York, juin 1941 à décembre 1946.
16. SPOON, IR., *Ricimus op de Bovenwindsche Eilanden*, Koninklijke Vereeniging Instituut, Amsterdam, December 1945.
17. SPOON, IR., *De Hout-Exploitatie in Suriname tijdens den oorlog*, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Amsterdam, 30 Maart 1946.
18. SPOON, IR., *Surinaamsche Honing*, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Amsterdam, 20 December 1946.
19. SPOON, IR., *Dwarstliggers uit Suriname*, Koninklijke Vereeniging Indisch Instituut, Amsterdam, Februari 1946.
20. *Revue Internationale des Industries agricoles, International Review of Agricultural Industries*, vol. VII, n°s 4-5, Paris, avril-mai 1946.
21. TEMME, J., *Over de afbraak van Ca-Cyaaramide in den grond*, Wageningen, 1946.

22. *Bulletin du Comité Cotonnier Congolais*, n° 17, Bruxelles, 1946.
23. SELTZER, P., *Le climat de l'Algérie*, Institut de Météorologie et de Physique du Globe de l'Algérie, Alger, 1946.
24. *Revue Belge des Sciences Médicales*, tome XIV, n° 10bis, Louvain, 1946.
25. *Bulletin de la Classe des Sciences*, tome XXXI, 10-11, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1945.
26. *Revue des Sciences économiques*, n° 62, A.L.Lg. Liège, décembre 1946.
27. *Bibliographie Ethnographique du Congo belge et des régions avoisinantes*, vol. III, fasc. 5, Musée du Congo belge, Bruxelles, 1940.
28. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine*, n°s 9 et 10, Bruxelles, 1945.
29. VAN RIEL, J., *Le foyer Centro-Africain de Leptospirose*, extrait des « Annales de la Société Belge de Médecine Tropicale » (sept. 1946), Bruxelles, 1946.
30. *Bulletin du Service Géologique*, n° 1, Services géologiques régionaux de Léopoldville, de Costermansville, Léopoldville, 1945.
31. *Carte forestière du Domaine et de certaines régions limitrophes à l'échelle de 1/1.000.000*, Comité National du Kivu, Bruxelles, 1941.
32. *Oléagineux*, n° 3, Institut de Recherches pour les Huiles de palme et Oléagineux, Paris, novembre 1946.
33. CAHEN, L., JAMOTTE, A. et MORTELMANS, G., *Sur l'existence de microfossiles dans l'horizon des cherts du Kundelungu*, Ann. Soc. Géol. de Belg., Liège, 1946.
34. JAMOTTE, A., *Traces de glaciation ancienne à la base de la série du Roan Inférieur ou dans le système de Muva vers l'extrême sud-est du Katanga*, Ann. Soc. Géol. de Belg., Elisabethville, mars 1944.
35. *Journal of Agricultural Research*, vol. LXXIII, 9 et 10, Washington, 1^{er} et 15 novembre 1946.

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden
sont adressés aux donateurs. de gebruikelijke dankbetui-
gingen toegezonden.

La séance est levée à 15 h 30.

Remerciements. — Vœux.

MES CHERS CONFRÈRES,

Au moment où votre vice-directeur M. Buttgenbach va prendre effectivement place à la présidence de vos réunions, il est de mon devoir, que je remplis d'ailleurs avec plaisir, de lui présenter, avec mes plus vifs remerciements personnels pour ce qu'il a fait pour moi durant l'année académique écoulée, vos plus vives félicitations pour la façon dont il a dirigé, mieux que je n'aurais pu le faire, les débats au sein de vos séances.

Je m'empresse, en le félicitant, de souhaiter de tout cœur que pendant l'année académique 1947 qui s'ouvre il continue d'une façon aussi brillante à présider vos assemblées.

Si celles-ci ont pu être bien remplies en 1946, nous le devons non seulement à notre Président, mais aussi à notre secrétaire général M. Ed. De Jonghe et à notre secrétaire des séances M. E. Devroey; ils n'ont pas ménagé leurs peines pour augmenter l'intérêt de vos réunions.

S'il m'était permis de faire un souhait à la fin du mandat que vous m'avez octroyé et que je n'ai, à regret, pu remplir, je voudrais, en félicitant Président et Secrétaires des rôles qu'ils ont assumés à la satisfaction de tous, que le Département des Colonies fût amené à consulter davantage les membres de notre Institut pour résoudre les questions qui lui sont journallement posées, soit par des particuliers, soit par des Sociétés commerciales, et auxquelles les compétences que nous avons réunies dans les sections de l'Institut pourraient largement fournir une aide pour trouver les solutions adéquates à des problèmes spéciaux,

peut-être difficiles à résoudre par les fonctionnaires non spécialistes de l'Administration.

Ces questions mises à l'ordre du jour des réunions, parfois de plusieurs de nos sections, rendraient encore leurs séances plus intéressantes.

Je vois dans le bureau de la section, tel que vous l'avez constitué, le gage d'un avenir fécond pour vos travaux durant l'année académique 1947, et vous envoie, avec cet espoir, mes chers Confrères, mes meilleurs vœux pour l'année commençante.

É. DE WILDEMAN.

Séance du 15 février 1947.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. H. Buttgenbach, directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Bruynoghe, P. Fourmarier, E. Marchal, G. Passau, M. Robert, membres titulaires; M. le chanoine J. Baeyens, MM. L. Burgeon, A. Duren, L. Hauman, A. Jamotte, J. Lepersonne, L. Mottouille, R. Mouchet, E. Polinard, W. Robyns, J. Schwetz, M. Van den Abeele, L. Van Hoof, membres associés, ainsi que MM. E. De Jonghe, secrétaire général, et E. Devroey, secrétaire des séances.

Absents et excusés : MM. E. De Wildeman et G. Van Goidsenhoven.

Biographie Coloniale Belge.

Le *Secrétaire des séances* commente l'appel qui a été envoyé à tous les membres de la section en vue de la rédaction des notices destinées à la *Biographie coloniale belge* entreprise par notre Institut. De nombreux confrères s'inscrivent à cet effet. La documentation *ad hoc* leur sera communiquée par les soins du Secrétariat général.

Sur la rivière Fwa.

M. le D^r J. Schwetz rend compte de l'étude géographique, zoologique et médicale qu'il a effectuée en mars 1946 sur le cours d'eau connu des coloniaux sous le nom de lac Fwa, affluent de la Lubi, à la limite des territoires de Dimibelenge et de Dibaya (province de Lusambo). (Voir p. 271.)

Zitting van 15 Februari 1947.

De zitting wordt te 14 u 30 geopend onder voorzitterschap van den heer *H. Buttgenbach*, directeur.

Zijn bovendien aanwezig : de heeren R. Bruynoghe, P. Fourmarier, E. Marchal, M. Robert, titelvoerende leden; de heer kanunnik J. Baeyens, de heeren L. Burgeon, A. Duren, L. Hauman, A. Jamotte, J. Lepersonne, L. Mottouille, R. Mouchet, E. Polinard, W. Robyns, J. Schwetz, M. Van den Abeele, L. Van Hoof, buitengewoon leden, alsmede de heeren E. De Jonghe, secretaris-generaal, en E. Devroey, secretaris van de zittingen.

Zijn afwezig en verontschuldigd : de heeren É. De Wildeman en G. Van Goidsenhoven.

Belgisch Koloniale Biografie.

De *Secretaris van de zittingen* commenteert den tot al de leden gerichtten oproep met het oog op het opstel van de nota's die bestemd zijn voor de door ons Instituut ondernomen *Belgische Koloniale Biografie*. Talrijke confraters laten zich met dit doel inschrijven. Door de zorgen van het Algemeen Secretariaat zal hun de documentatie *ad hoc* worden medegedeeld.

Op de Fwarivier.

De heer D^r *J. Schwetz* brengt verslag uit over de studie, die hij in Maart 1946 op aardrijkskundig, dierkundig en geneeskundig gebied heeft ondernomen op den waterloop die door de kolonialen gekend is onder den naam Fwa-meer, bijrivier van de Lubi, aan de grens van de Dimibelenge- en Dibayagewesten (provincie Lusambo). (Zie blz. 271.)

Un échange de vues suivit cette communication, auquel prirent part MM. E. Polinard, M. Van den Abeele, et J. Schwetz.

M. E. Polinard signala notamment que dans un mémoire présenté à la séance du 19 janvier 1935 il donna une description avec carte de cette rivière en chapelet, dont le lac de tête constitue en réalité une résurgence (1).

Découverte au Katanga de l'horizon à ostracodes et à poissons de l'Étage supérieur du Lualaba.

M. A. Jamotte présente l'étude qu'il a rédigée sous le titre : *Découverte au Katanga de l'horizon à Ostracodes et à Poissons de l'étage du Lualaba.* (Voir p. 296.)

Commission Centrale de l'Atlas Général du Congo.

La section désigne M. L. Burgeon pour la représenter au sein de la Commission centrale de l'Atlas général du Congo, en remplacement de M. H. Schouteden, qui n'assiste plus aux séances.

Hommage d'ouvrages.

Present-exemplaren.

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Geographical Review*, vol. XXXVII, 1, The American Geographical Society of New-York, New-York, January 1947.
2. *Bulletins du Service Géologique*, 1, Musée du Congo belge, Léopoldville, 1945.
3. CAHEN, L., MORTELMANS, G., *La géologie des Degrés carrés Mokabe et Sampwe*, Bruxelles, 1942.
4. LEPERSONNE, J., *La géologie et les problèmes coloniaux d'après-guerre*, extrait du « Bulletin de l'Association Congolaise des Anciens Étudiants de l'Université de Liège », n° 5, Léopoldville, 25 avril 1945.

(1) POLINARD, La Géographie physique de la région du Lubilash, de la Bushimaie et de la Lubi vers le 6° parallèle sud (*Mém. Inst. Royal Col. Belge*, sect. Sc. natur. et médic., in-4°, Bruxelles, 1935, t. IV, fasc. 1. pp. 18-20).

Op deze mededeeling volgt een gedachtenwisseling waaraan de heeren *E. Polinard*, *M. Van den Abeele*, *H. Buttgenbach* en *J. Schwetz* deelnemen.

De heer *E. Polinard* deelt namelijk mede dat hij, in een op de zitting van 19 Januari 1935 ingediende verhandeling, een beschrijving met de kaart van deze kettingrivier verstrekte, en waarvan het hoofdmeer eigenlijk de plaats is waar de rivier, na een ondergrondschen loop, weer te voorschijn komt ⁽¹⁾.

Ontdekking in Katanga van een hangende laag.

De heer *A. Jamotte* leidt een studie in, die hij heeft opgesteld onder den titel : *Découverte au Katanga de l'horizon à Ostracodes et à Poissons de l'étage du Lualaba*. (Zie blz. 296.)

Centrale Commissie voor den Algemeenen Atlas van Congo.

De sectie duidt den heer *L. Burgeon* aan om haar te vertegenwoordigen bij de Centrale Commissie voor den Algemeenen Atlas van Congo, in vervanging van den heer *H. Schouteden*, die de zittingen niet meer bijwoont.

De zitting wordt te 15 u 45 opgeheven.

(1) POLINARD, La Géographie physique de la région du Lubilash, de la Bushimaie et de la Lubi vers le 6^e parallèle sud (*Verhand. Konink. Belg. Kol. Inst.*, sect. Natuur- en Geneesk. Wetensch., in-4^o, Brussel, 1935, boekd. IV, bund. 1, blz. 18-20).

5. *Annales de la Société Belge de Médecine Tropicale*, tome XXVI, n° 3, Anvers, 30 novembre 1946.
6. *Natural History*, vol. LVI, 1, American Museum of Natural History, New-York, Janvier 1947.
7. *Journal of Agricultural Research*, vol. LXXIII, n° 11, 12, United States Government Printing Office, Washington, 1^{er} et 15 décembre 1946.
8. HARROY, J. P., *Protégeons la nature, elle nous le rendra*, Bruxelles, 1946.
9. *Revue Belge des Sciences Médicales*, tome XVII, n° 4, Louvain, 1946.
10. *Annual Report of the Department of Agriculture for the year 1945*, Dominica, 1945.
11. *Archiva Medica Belgica*, vol. I, fasc. 6, Bruxelles, novembre 1946.
12. *Archives*, nouvelle série, tome XVI, Institut Grand-Ducal de Luxembourg, Luxembourg, 1946.
13. *Department of Agriculture Annual Report*, Colony and Protectorate of Kenya, Nairobi, 1946.
14. *Agricultural Journal*, vol. XVII, n° 3, Suva, 1946.
15. *Agronomie Tropicale*, n° 11, 12, Ministère des Colonies, Nogent-sur-Marne, novembre-décembre 1946.
16. *Bulletin Agricole du Congo belge*, vol. XXXVII, n° 4, Ministère des Colonies, Bruxelles, décembre 1946.

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden
sont adressés aux donateurs. de gebruikelijke dankbetui-
gingen toegezonden.

La séance est levée à 15 h 30.

— 875 —

**J. Schwetz. — Sur la rivière Fwa (Congo belge).
Notes géographiques, zoologiques et médicales.**

(Avec 2 croquis et des photographies.)

I. — RENSEIGNEMENTS GÉOGRAPHIQUES.

(Voir croquis et photos.)

Il existe sur toutes les cartes détaillées du Congo le nom de « lac Fwa », ou « Foa », représenté sous forme d'un ou de plusieurs ronds. Ce soi-disant lac se trouve à la limite des territoires de Dimbelenge et de Dibaya, à environ 155 km de Lusambo et à 135 km de Luluabourg. J'ai beaucoup entendu parler de ce lac, mais ce n'est que tout dernièrement, en mars 1946, en me rendant de Lusambo à Luluabourg, que j'ai fait un détour pour le visiter, à la demande des Autorités administratives et médicales. C'est que ce lac avait attiré, par ses beautés spéciales, beaucoup de touristes et l'on y avait même construit un petit hôtel, mais on n'a pas tardé à constater parmi les baigneurs une forte proportion de cas de Bilharziose. Un examen des indigènes riverains, qui s'adonnaient à la pêche, a également révélé un grand nombre de cas de Bilharziose. Le résultat en était que les Européens ont cessé de visiter ce lac et que l'hôtel fut abandonné. D'autre part, l'Administration avait déplacé les villages riverains en les éloignant des rives de ce lac très beau mais très malsain et en y défendant la pêche.

La première constatation que nous fîmes à notre arrivée était que ce lac était en réalité une rivière, un courant net et même rapide y existant partout.

Rivière, disons-nous, mais rivière peu ordinaire et même unique. En effet, tandis que les rivières ordinaires commencent par une source qui forme un petit ruisseau qui grandit peu à peu par d'autres sources et par l'apport

d'autres ruisseaux, la rivière Fwa commence d'emblée par être une rivière importante de plusieurs dizaines de mètres de large, grâce à une source subaquatique jaillissante qui fournit une très grande quantité d'eau. Outre ce grand jaillissement initial, d'autres, moins importants, se trouvent non loin de l'origine de notre rivière, ce qui fait, comme nous venons de le dire, que la rivière possède un grand débit d'eau dès le début.

A quelques centaines de mètres de sa source spéciale, notre rivière reçoit un affluent d'environ trois kilomètres de long et qui commence également par une espèce de source jaillissante, celle-ci beaucoup moins profonde, sous forme d'un grand nombre de minuscules filets d'eau jaillissant d'un sable fin et mouvant à fleur d'eau.

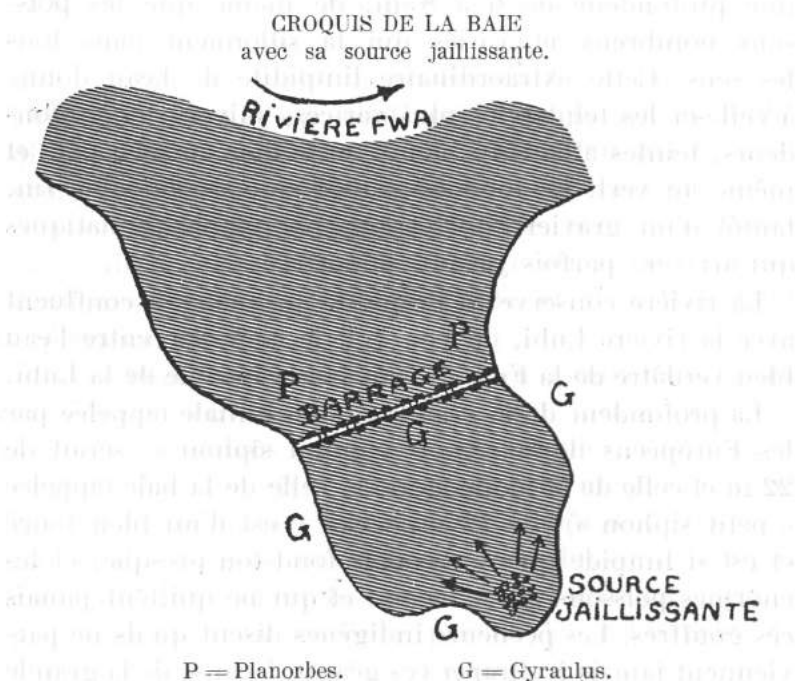
L'origine de la rivière se trouve à la base boisée d'une colline calcaire, de même que l'affluent en question, qui coule dans un vallon boisé entre deux collines calcaires, dont une est exploitée par les indigènes de la région.

A environ un kilomètre de la source initiale on arrive à une jolie petite baie aux rives élevées et abruptes, au fond de laquelle se trouve une autre source jaillissante, un peu plus petite que la première, mais d'une grande beauté. Nous avons trouvé cette baie séparée de la rivière par un barrage artificiel. Nous aurons dans la suite l'occasion de revenir à cette baie et à son barrage.

Depuis plusieurs dizaines d'années nous avons parcouru la plupart des régions du Congo. Nous n'avons vu nulle part une rivière aussi jolie et aussi originale que la rivière Fwa. C'est évidemment à cause de cette originalité que les premiers visiteurs des rives du jaillissement ont pensé qu'il s'agissait d'un lac, nom qui est resté jusqu'à présent; d'autant plus que les visiteurs se bornaient en général à contempler les bouillonnements-sources de cette rivière, sans avoir eu le temps ni, peut-être, la curiosité d'aller voir ce qui se passe plus loin.

Le nom « Foa » serait dû à l'explorateur français Foa.

C'est l'opinion de plusieurs congolais. Mais en réalité il s'agit d'un vieux nom indigène. En effet, les indigènes appellent notre rivière « May ya Fwa », ce qui veut dire l'« eau de la mort » (ku-fwa : mourir), nom dû à une légende dont nous avons entendu plusieurs versions ⁽¹⁾. Deux commerçants portugais habitant la localité de Mulowaie (à 5 km de la Fwa) depuis de nombreuses



années nous ont également déclaré qu'il s'agit d'une rivière et non pas d'un lac, mais que ce dernier nom est usité par tout le monde depuis bien longtemps.

La première et la principale originalité de la Fwa est

(1) La première est que les condamnés à mort étaient jetés dans la rivière, bras et jambes liés. D'après la deuxième version, la rivière servait d'épreuve de culpabilité. L'accusé était jeté dans la rivière : s'il parvenait à traverser vivant le rapide se trouvant à quelques kilomètres de la source initiale, c'était la preuve de son innocence. Nous donnons ces versions de la vieille légende pour ce qu'elles valent.

due à ses sources jaillissantes, vrais gouffres-tourbillons, avec cette singularité que les embarcations, au lieu d'être attirées par ces gouffres, en sont plutôt repoussées, la masse d'eau jaillissante se répandant dans toutes les directions.

La deuxième particularité de notre rivière est sa grande limpidité, qui permet de voir le fond jusqu'à une profondeur de 6 à 8 m, de même que les poissons nombreux et variés qui la sillonnent dans tous les sens. Cette extraordinaire limpidité de l'eau donne à celle-ci les teintes les plus variées, suivant les profondeurs, teintes allant du bleu d'outre-mer au bleu pâle et même au vert. Le fond est tantôt couvert de sable fin, tantôt d'un gravier irisé et aussi de plantes aquatiques qui arrivent parfois jusqu'à la surface.

La rivière conserve sa limpidité jusqu'à son confluent avec la rivière Lubi, où l'on voit le contraste entre l'eau bleu verdâtre de la Fwa et l'eau jaune trouble de la Lubi.

La profondeur de la grande source initiale (appelée par les Européens de la région « grand siphon ») serait de 22 m et celle de la moins grande, celle de la baie (appelée « petit siphon »), de 12 m. L'eau y est d'un bleu foncé et est si limpide qu'on y voit le fond (ou presque) et les énormes poissons qui y nagent et qui ne quittent jamais ces gouffres. Les pêcheurs indigènes disent qu'ils ne parviennent jamais à attraper ces géants, à cause de la grande profondeur de leur habitat.

La grande profondeur de ces deux sources, surtout celle de la plus grande, combinée à la grande transparence de l'eau, donne au visiteur une telle sensation de vertige qu'il se croirait au bord d'un précipice.

La largeur de la rivière entre la source initiale et la baie est d'environ une cinquantaine de mètres. Rives élevées et boisées. C'est la partie de la rivière qu'on appelait lac, que tout le monde visitait et où l'on se baignait, surtout dans la petite baie. Pour arriver facilement à cet

endroit on a construit une route d'auto, avec une digue et un aqueduc sur le cours inférieur de l'affluent mentionné plus haut. Cette digue a créé en amont de la route un vrai marais envahi par de la végétation et rempli d'arbres abattus. De sorte que les visiteurs peu curieux ne soupçonnaient même pas l'existence d'un affluent de plusieurs kilomètres cheminant dans un assez profond vallon boisé entre des collines calcaireuses dénudées.

Voulant savoir ce qui se passait en aval de la petite baie, nous sommes descendu la rivière en canot sur toute sa longueur jusqu'à son confluent avec la rivière Lubi, distant d'environ 15 km. Nous ne décrivons pas ici cette promenade aussi poétique qu'instructive. La rivière Fwa mérite certes une description détaillée, mais cela n'entre pas dans le cadre de notre présente étude. Il s'agissait d'ailleurs d'une simple promenade et non pas d'une exploration sérieuse.

Nous nous sommes arrêté un peu longuement, mais certes pas assez, sur les beautés de l'eau, beautés qui font qu'on n'est jamais fatigué de contempler cette eau si limpide. Mais les rives elle-mêmes présentent également des beautés tropicales bien variées. Tantôt des pandanus, tantôt des palmiers, des rotangs, des arbres gigantesques entremêlés de lianes; les rives sont si attrayantes et si pittoresques qu'on ne cesse pas de les contempler en descendant ou en remontant la rivière, tout en ne cessant pas en même temps de contempler la rivière elle-même.

La largeur de celle-ci est bien variable : d'une cinquantaine de mètres, elle s'élargit par places à 100-200 m et même davantage et se rétrécit par contre par endroits à quelques dizaines de mètres. Le courant est évidemment plus lent dans les élargissements et par contre plus rapide — et même très rapide — dans les rétrécissements. A environ 4 km de l'origine on arrive à un vrai petit rapide, difficilement franchissable en canot. A noter un certain nombre de criques où il n'existe que très peu de courant.

Le fond est tantôt sablonneux, tantôt tapissé de dalles et tantôt et surtout par des plantes aquatiques qui atteignent parfois la surface de l'eau. Dans la dernière partie de la rivière on ne voit plus de fond sablonneux.

Profondeur variable suivant les endroits : de 2 à 4-6 et même 8 m.

Il n'existe actuellement plus un seul village indigène à proximité des rives de notre rivière. Mais il existe un établissement européen, à 5 km de la source, la Cotonco, qui y possède une usine et qui fait du transport (de coton) par eau à Lusambo : par la Fwa et la Lubi. Mais s'il n'existe plus de villages sur les rives de la Fwa, la pêche y est pratiquée sur une grande échelle par les indigènes, et cela malgré sa défense par l'Administration. Non seulement nous avons vu partout des pirogues de pêcheurs, cachées dans les criques, mais aussi des pêcheurs eux-mêmes en train de pêcher, qui s'enfuyaient d'ailleurs à notre approche...

II. — NOTES ZOOLOGIQUES SUR LA RIVIÈRE FWA.

Nous nous sommes installé pendant 12 jours dans les ruines de l'ancien hôtel qui se trouve sur la rive droite entre la source initiale et la petite baie.

Nous extrayons de notre carnet de route le passage suivant :

« Le séjour sur les rives de la rivière Fwa est à la fois très pénible et très attrayant : très pénible pour l'homme de la rue, mais très attrayant pour le poète-artiste et pour le naturaliste.

» Il s'agit d'une cuvette chaude et humide (altitude : 575 m), aux rives fortement encaissées (1) et boisées. Chaleur étouffante, rendue plus pénible encore le soir par la présence de nombreux moustiques et maringouins. Et gare à celui qui voudrait mitiger la chaleur diurne par

(1) Plus loin, en aval de la Cotonco, les rives s'abaissent.

un bain dans la rivière, si proche et si attrayante : les germes de la Schistosomiase l'y guettent.

» Et, pour compléter le tableau, la si gracieuse mais si néfaste tsé-tsé se trouve également sur les rives de notre rivière, quoique, bien heureusement, en petit nombre.

» Mais quel paradis pour le poète-artiste et pour le zoologiste-entomologiste-malacologiste, le botaniste et le médecin naturaliste ! »

Nous avons brièvement signalé les beautés extraordinaires et variées de notre rivière : ses sources jaillissantes, la limpidité extraordinaire de son eau, qui fait que l'on voit partout le fond et les nombreux poissons, la végétation variée de ses rives, etc.

Cela pour les peintres et les poètes.

Nous passerons à présent à ses richesses zoologiques.

Ce qui frappe avant tout les visiteurs, ce sont les poissons de la Fwa, parmi lesquels un ichthyologue expérimenté découvrirait certainement de nouvelles espèces; mais les faunes terrestre et aérienne ne sont pas à dédaigner non plus. Nous avons pu contempler sur les arbres riverains de nombreux petits singes, parmi lesquels nous avons pu distinguer des Cercopithèques et des Cercocobus. Quant aux oiseaux, le peu de durée (12 jours) de notre séjour, consacré surtout à l'étude des mollusques, de la Bilharziose et des insectes piqueurs et suceurs, ne nous a pas permis de faire des observations ornithologiques plus ou moins sérieuses. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que parmi les oiseaux de notre rivière il existe de nombreuses espèces bien jolies et, peut-être, rares.

Nos observations entomologiques furent heureusement plus sérieuses que les quelques vagues allusions que nous venons de faire au sujet de l'ichthyologie, de la mammalogie et de l'ornithologie de notre rivière et de ses rives.

A. — Moustiques.

Comme nous l'avons dit plus haut, les moustiques sont extrêmement nombreux sur les rives de la Fwa. On capturait tous les matins des centaines de moustiques dans une des chambres de l'hôtel, plus ou moins conservée et aménagée par nous comme habitation, de même que dans un gîte sombre se trouvant près de la baie et où nous avons installé notre personnel noir (serviteurs et infirmiers). Tous ces moustiques étaient des *Anophèles*.

Notre collection de moustiques capturés dans ces deux habitations, comprenant plusieurs milliers de spécimens, fut détériorée en grande partie au cours de nos déplacements.

Sur les 722 spécimens conservés en bon état nous avons pu dénombrer les trois espèces suivantes :

1. <i>A. funestus</i>	601 = 83 %
2. <i>A. marshalli</i> var. <i>moucheti</i>	99 = 13,7 %
3. <i>A. gambiae</i> (<i>A. costalis</i>)	22 = 3 %

Il s'agit donc d'une faunule anophéline un peu spéciale, *A. gambiae*, l'Anophèle quasi ubiquiste du Congo, du moins le plus commun, étant ici très rare, en comparaison avec *A. marshalli* var. *moucheti*, qui est totalement inexistant dans certaines régions du Congo. La rivière Fwa n'est toutefois pas la seule exception; nous avons fait la même constatation à Coquilhatville, où *A. funestus* n'existe pas du tout, où *A. gambiae* est pratiquement inexistant et où, par contre, *A. marshalli* var. *moucheti* est très commun.

La proportion de ces trois espèces d'Anophèles fut la même parmi les nombreux moustiques capturés dans le camp des travailleurs de la Cotonco.

A noter que parmi les milliers d'Anophèles capturés on n'a trouvé qu'un seul spécimen de *Culex* (*C. antennatus*).

Cela pour les moustiques adultes capturés.

Les quelques élevages que nous avons pu faire, c'est-

à-dire la recherche des gîtes larvaires, nous ont donné le résultat suivant :

1. Touque à essence se trouvant près de l'hôtel :
Culex duttoni : nombreux spécimens.
2. Marigot herbeux près du bord de la baie :
 - a) *A. coustani* (*A. mauritianus*) : quelques rares spécimens;
 - b) *A. gambiae* (*A. costalis*) : idem;
 - c) *Culex* sp. (abîmé).
3. Au bord herbeux de la rivière :
 - a) *A. funestus* : quelques rares spécimens;
 - b) *A. obscurus* : idem;
 - c) *A. paludis* (*A. mauritianus* var. *paludis*) : idem.
4. Un autre endroit du bord herbeux de la rivière :
 - a) *A. funestus* : plusieurs spécimens;
 - b) *A. coustani* (*A. mauritianus*) : idem.
5. Grande touque à essence près de l'établissement de la Cotonco :
Plusieurs larves de *Megarrhinus (brevipalpis)*.
Au-dessus de l'eau de la touque, capturé :
 - a) *Aedes argenteus* (*Stegomyia fasciata*) : 1 spécimen;
 - b) *A. gambiae* : idem.

En résumé :

La faune culicidienne des rives de la rivière Fwa est constituée presque exclusivement d'Anophèles et notamment des trois espèces suivantes, toutes les trois connues comme transmetteuses de Paludisme.

1. *A. funestus* (fort transmetteur);
2. *A. marshalli* var. *moucheti* (faible transmetteur);
3. *A. gambiae* (très fort transmetteur).

A ces trois espèces il faut ajouter les trois espèces suivantes, extrêmement rares, connues comme non transmetteuses de Paludisme, ou, du moins et plutôt, non connues comme transmetteuses, et uniquement obtenues par élevage, c'est-à-dire dont on n'a trouvé que les gîtes larvaires :

4. *A. coustani* (*A. mauritianus*);
5. *A. paludis* (*A. mauritianus* var. *paludis*);
6. *A. obscurus*.

En fait de Culicinés, qui semblent être très rares ici, nous avons *capturé* :

1. *Culex antennatus* (1 spécimen);
2. *Aedes argenteus* (1 spécimen);

et trouvé les larves de :

3. *Culex duttoni* (nombreuses);
4. *Megarrhinus brevipalpis* (plusieurs).

B. — Autres diptères suceurs et piqueurs.

a) Les minuscules diptères piqueurs et suceurs du Congo, connus sous le nom commun, vernaculaire, de « Maringouins », comprennent trois groupes distincts aussi bien morphologiquement et biologiquement qu'écologiquement ⁽¹⁾ :

1. Les Phlébotomes (*Psychodidae*);
2. Les Simuliums (*Simuliidae*);
3. Les Culicoïdes (*Ceratopogonidae*).

De ces trois groupes, deux : les *Phlébotomes* et surtout les minuscules *Culicoïdes*, sont très nombreux à la rivière Fwa et y rendent les soirées bien peu agréables.

Les *Culicoïdes* furent déterminés par Macfie, de l'Imperial Institute of Entomology, comme *Culicoïdes inornatipennis*, Carter, Ingram and Macfie.

Les *Phlébotomes* furent déterminés par L. Parrot, de l'Institut Pasteur d'Algérie, comme :

1. *P. africanus*,
2. *P. schwetzi*,
3. *P. decipiens*.

b) Nous avons signalé plus haut les tsé-tsés. Nous nous bornerons à dire qu'il s'agit de la *Gl. palpalis*, qui semble être plutôt assez rare sur les rives de la Fwa. Comme par places la bande forestière des rives est assez large, il est possible qu'il y existe également une grande espèce de

⁽¹⁾ J. SCHWETZ, Sur quelques diptères hématophages du Congo (*Bull. de la Soc. de Pathologie exotique*, t. XXIII, n° 9, 1930).

glossine, une espèce du groupe *Fusca*; mais notre court séjour ne nous a pas permis de faire des recherches plus approfondies sur les Glossines.

C. — Malacologie.

Comme le but de notre voyage à la rivière Fwa était l'examen de cette rivière au point de vue de l'infection bilharzienne et notamment de la Bilharziose intestinale, nous nous sommes mis dès notre arrivée à la recherche de mollusques et tout spécialement des Planorbes, transmetteurs classiques de la Bilharziose en question. Nous parlerons plus loin de la Bilharziose. Ici, nous nous occuperons de nos recherches malacologiques et de leur résultat. Ces recherches furent bien fructueuses, comme nous allons le voir. En effet, en quelques jours nous avons récolté les mollusques suivants, que nous commencerons par énumérer dans l'ordre de leur fréquence :

Mollusques de la rivière Fwa.

1. *Melanoides liebrechtsi* Dautz. — Archi-nombreux.
2. *Cleopatra* sp. *Lobogenes*? — Probablement deux espèces : avec et sans bandes claires.
3. *Lymnaea natalensis undussumae* v. Martens.
4. *Gyraulus costulatus* Krauss.
5. *Gyraulus natalensis* Krauss.
6. *Biomphalaria adowensis* Bgt. ? *Biomphalaria ruppellii*
7. *Afroplanorbis salinarum* Morelet. *katangae* Haas.
8. *Pila* sp.
9. *Bulinus* sp. — Espèce voisine de *Bulinus angolensis*.
10. *Ancylus* (*Burnupia* sp.).
11. *Sphaerium hartmanni congium* Haas.

En résumé : 11 espèces, dont 10 Gastéropodes et 1 Lamellibranche; espèces appartenant, sauf les Planorbes et les *Gyraulus*, à des familles ou des sous-familles différentes.

Quant à l'écologie de ces divers mollusques, nous nous bornerons à dire que les milliers de *Melanoides* récoltées furent trouvées uniquement sur le fond sablonneux à sable très fin de la rivière, sur le sable ou dans le sable,

qu'il suffisait de gratter pour en ramasser des dizaines. Nous dirons, en passant, que les poissons en font une grande consommation, ce qui explique que l'on trouve bien souvent des morceaux de *Melanoides*. Les quelques dizaines de *Sphaerium* récoltés furent également trouvés sur le fond sablonneux.

A part les tout petits spécimens de *Cleopatra* qui furent exceptionnellement trouvés également sur le sable, avec les *Melanoides*, tous les autres mollusques énumérés furent trouvés uniquement dans la végétation riveraine et même dans la végétation de la rivière elle-même. C'est surtout dans les criques, aux débarcadères des pirogues des pêcheurs, où le courant est très faible et parfois presque nul, à l'ombre des arbres riverains, que la recherche de mollusques est très fructueuse. Là, à la végétation aquatique variée de la rivière, dont nous signalerons avant tout l'herbe à sel ⁽¹⁾, s'ajoutent des débris de toutes sortes : grosses et larges feuilles tombées des arbres riverains, tiges, brindilles et rameaux morts et desséchés, etc. C'est dans ce fouillis que l'on trouve les divers mollusques énumérés, — sauf les *Melanoides* et les *Sphaerium*, — depuis les très gros *Pila* jusqu'aux minuscules *Gyraulus* et *Burnupia*. C'est ainsi que la face inférieure des feuilles tombées, celle qui touche l'eau, est bien souvent tapissée de petits lymnés et de *Cleopatra*, et les petites tiges mortes, de *Gyraulus* et de leur ponte. Les *Pistia* sont également un lieu de prédilection de mollusques : les radicelles pour les *Gyraulus* et les feuilles pour les Planorbes.

Nous verrons tout à l'heure que les *Gyraulus*, contrairement aux Planorbes, se contentent à la rigueur d'une rive couverte d'une petite herbe courte peu touffue. Nous verrons également plus loin que ce sont les « herbes à sel » qui sont le lieu de prédilection des Planorbes.

(1) *Valisneria spiralis* L. (Famille des *Hydrocharitaceae*). Nous devons la détermination de cette herbe à notre collègue, le Prof^r Hauman.

Pour des raisons que l'on verra plus loin, les rives de la petite baie dont nous avons parlé plus haut (et que les anciens baigneurs appelaient « bassin », parce que c'est là surtout qu'ils se baignaient et nageaient) avaient été nettoyées, c'est-à-dire qu'elles avaient été déboisées, desouchées, débroussées et débarrassées des diverses plantes aquatiques, tout en y laissant une petite herbe basse peu touffue. L'ouverture de ce bassin fut barrée par une digue pierreuse avec six ouvertures pour laisser passer l'eau. Et, tandis que le côté amont de cette digue avait également été nettoyé, le côté aval restait couvert d'une riche végétation variée, dont des amas d'herbes à sel et de *Pistia stratiotes*, apportés par le courant de la rivière (voir croquis et photographies).

Voici le résultat des recherches simultanées et comparatives effectuées pendant plusieurs heures deux jours de suite, d'une part, sur le pourtour de la baie et au bord amont de la digue et, d'autre part, au bord aval de la digue.

Tandis que dans la baie même on n'a trouvé que plusieurs dizaines de *Gyraulus* sur le pourtour herbeux de ses rives et au bord du côté amont du barrage, de minuscules *Cleopatra* sur les pierres et de nombreux *Melanoides* sur et dans le sable, mais pas un seul Planorbe, on a récolté plusieurs dizaines de Planorbes dans la végétation touffue du bord du côté aval de la digue.

Nous dirons en résumé que la rivière Fwa est une vraie mine malacologique aussi bien pour le malacologiste morphologiste que pour le malacologiste écologiste. Nous n'avons qu'ébauché l'exploitation de cette mine. Des recherches ultérieures plus prolongées et partant plus approfondies y feront découvrir certainement d'autres espèces et donneront lieu à des observations plus complètes.

On aura remarqué que nous nous sommes borné, dans notre énumération des espèces trouvées, à une détermi-

nation parfois incomplète. Une détermination plus détaillée et plus précise des mollusques de la rivière Fwa sera donnée ultérieurement dans un travail consacré à la partie malacologique de notre récente mission au Congo. Quant aux Planorbes qui nous ont tout spécialement intéressé en l'occurrence, leur classification est encore bien loin d'être définitive. Qu'on en juge.

Nous avons déterminé nous-même les Planorbes de la rivière Fwa comme appartenant à deux espèces : à *Biomphalaria adowensis* Bourguignat (la plupart) et à *Afroplanorbis salinarum* Morelet (les plus rares et les plus grands). Voulant connaître l'avis des autres, nous avons envoyé, pour avis, des spécimens de ces deux espèces (d'après nous) à deux malacologistes professionnels.

La réponse du premier était : « *Afroplanorbis salinarum* Morelet », et celle du second : « *Biomphalaria rupPELLII katangae* Haas » (1).

III. — NOTES MÉDICALES.

A. — La Bilharziose (ou la Schistosomiase) de la rivière Fwa.

Comme nous l'avons dit, les villages riverains avaient été déplacés, mais les indigènes continuent à fréquenter la rivière pour la pêche.

Pour juger de la présence et de l'intensité de la Bilharziose dans une région, ou dans une localité, il est utile d'examiner simultanément le degré de l'infection chez le transmetteur, en l'occurrence chez les Planorbes, et chez l'hôte définitif : l'homme. C'est ce que nous fîmes, autant que le permit le peu de temps à notre disposition.

(1) Une variété, ou une espèce, très voisine de *Biomphalaria adowensis*, ou, encore plus exactement, une espèce intermédiaire entre *B. adowensis* et *B. stanleyi*. Voir : J. SCHWETZ, Sur la classification et la nomenclature des *Planorbidae* de l'Afrique centrale et surtout du Congo [*Mém. Inst. Royal Col. Belge*, 1947 (sous presse)].

Examen des Planorbes.

a) Le 14 mars, nous examinons 24 Planorbes provenant de plusieurs endroits, dont le bord du côté aval du barrage de la baie-bassin. Pas trouvé de cercaires.

b) Le lendemain nous examinons 43 Planorbes de taille moyenne (*P. adowensis*) provenant du beach du village Bena n'Koto, beach servant actuellement de débarcadère pour les pêcheurs. Trouvé dans un spécimen plusieurs cercaires à queue non bifide et dans un deuxième spécimen, une seule très grande cercaire à queue également non bifurquée.

c) Le 17 mars nous examinons 14 grands Planorbes (*Pl. salinarum*) et 11 Planorbes de taille moyenne, provenant tous du marais-ruisseau se trouvant en amont du pont de la route de Dimbelenge. Pas trouvé de cercaires.

d) Enfin 41 Planorbes (*Pl. adowensis*) provenant du débarcadère du village Bena n'Koto, dont nous avons parlé plus haut et qui se trouve à la rive gauche de la rivière, à peu près à mi-chemin entre l'origine de la rivière et la baie-bassin. Trouvé un seul spécimen parasité par d'assez nombreuses cercaires de schistosomes.

Résumé et commentaires.

Sur 133 Planorbes examinés ou sur 105 Planorbes, en déduisant ceux du marais-affluent, où l'on ne se baignait pas, nous n'en avons trouvé qu'un seul infecté, moins de 1 %. Même en ne comptant que ceux du débarcadère de Bena n'Koto, nous n'avons trouvé qu'un Planorbe infecté sur 84 spécimens. Infection donc en résumé extrêmement faible. Quelle différence avec la région du Lubilash, où nous venions de constater une infection de 8,15 et même 20 % de Planorbes infectés parmi ceux récoltés dans les petits ruisseaux et même marigots ! Mais cette grande différence est bien compréhensible. Là, dans les petits ruisseaux, les mollusques sont pour ainsi dire les uns sur

les autres et un seul excrément infecté peut facilement infecter un grand nombre de Planorbes. Tandis qu'ici, dans la rivière Fwa, il s'agit d'une grande masse d'eau et il faut vraiment une grande chance pour qu'un miracidium puisse rencontrer un mollusque adéquat. Il est même étonnant qu'il y ait quand même des Planorbes infectés dans cette rivière, large et profonde au courant assez rapide.

Examen des indigènes.

Comme il n'y a plus d'indigènes sur les rives immédiates de la Fwa, nous avons examiné deux villages anciens riverains et dont les habitants continuent de fréquenter la rivière pour la pêche.

Et voici le résultat :

A. — VILLAGE MAKANGA (BENA KOSHI).

Actuellement installé à 10 km de la Fwa, sur la route de Dimbelenge.

Examinés : 50 hommes, 90 femmes, 35 filles et 8 garçons.

a) 50 hommes :

1. Bilharziose	1 = 2 %
2. Ankylostomes	33 = 66 %
3. Ascaris	11 = 22 %
4. Anguillules	3 = 6 %

Dont : 1. Ankylostomes + ascaris : 4 fois.

2. Ankylostomes + ascaris + anguillules : 1 fois.

b) 90 femmes :

1. Bilharziose	7 = 7,7 %
2. Ankylostomes	45 = 50 %
3. Ascaris	16 = 18 %
4. Anguillules	1 = 1,1 %

Dont : 1. Ankylostomes + ascaris : 4 fois.

2. Bilharziose + ascaris : 1 fois.

c) 35 filles (+ 12 sans selles) :

1. Bilharziose	2 = 5,6 %
2. Ankylostomes	17 = 47 %
3. Ascaris	13 = 36 %
4. Anguillules	1 = 2,1 %

Dont : 1. Bilharziose + ankylostomes : 1 fois.

2. Ankylostomes + ascaris : 4 fois.

d) 8 garçons (+ 18 sans selles) :

1. Bilharziose	...	0 = 0 %
2. Ankylostomes	...	4 = 50 %
3. Ascaris	...	3 = 36 %

Dont : Ankylostomes + ascaris : 1 fois.

Résumé.

Total d'examinés : 183.

1. Bilharziose	...	9 = 4,7 %
2. Ankylostomes	...	99 = 54 %
3. Ascaris	...	43 = 23 %
4. Anguillules	...	5 = 2,7 %

B. — VILLAGE KATANGA.

Installé actuellement à 2 km de la rivière Fwa.

Examinés : 17 hommes, 26 femmes, 13 garçons et 14 filles.

a) 17 hommes :

1. Bilharziose	...	12 = 70 %
2. Ankylostomes	...	10 = 60 %
3. Ascaris	...	6 = 17 %

Dont : 1. Bilharziose + ankylostomes : 5 fois.

2. Bilharziose + ascaris : 5 fois.

3. Ankylostomes + ascaris : 1 fois.

4. Infection triple : 3 fois.

b) 26 femmes :

1. Bilharziose	...	9 = 42 %
2. Ankylostomes	...	13 = 50 %
3. Ascaris	...	10 = 38 %

Dont : 1. Bilharziose + ankylostomes : 3 fois.

2. Bilharziose + ascaris : 5 fois.

3. Ankylostomes + ascaris : 3 fois.

4. Infection triple : 2 fois.

c) 13 garçons :

1. Bilharziose	...	0 = 0 %
2. Ankylostomes	...	9 = 61 %
3. Ascaris	...	6 = 46 %
4. Anguillules	...	1 = 7 %

Dont : 1. Ankylostomes + ascaris : 4 fois.

2. Infection triple : 1 fois.

d) 14 filles :

1. Bilharziose	...	0 = 0 %
2. Ankylostomes	...	12 = 85 %
3. Ascaris	...	6 = 42 %
4. Anguillules	...	1 = 7 %

Dont : 1. Ankylostomes + ascaris : 5 fois.

2. Ankylostomes + anguillules : 1 fois.

Résumé.

Total d'examinés : 70.

1. Bilharziose	22 = 31 %
2. Ankylostomes	45 = 64 %
3. Ascaris	28 = 40 %
4. Anguillules	2 = 2,8 %

Résumé et commentaires.

Ce sont surtout les adultes — et parmi eux surtout les hommes — qui furent trouvés porteurs d'œufs de *Bilharzia*. Ce qui se comprend : ce sont surtout les hommes qui se livrent à la pêche et qui fréquentent la rivière.

Mais si la très faible infection des Planorbes s'explique par la grande masse d'eau, on ne s'explique pas la forte proportion de bilharziens parmi les indigènes. En effet, si la grande masse d'eau dilue les matières et fait périr les miracidium avant qu'ils atteignent un Planorbe, cette même masse d'eau devrait éparpiller les cercaires et les faire périr avant qu'elles atteignent un être humain.

Il ne faut pas vouloir tout expliquer à tout prix et en toute hâte. Des recherches plus prolongées découvriront peut-être des foyers de Planorbes fortement infectés, dans les criques, par exemple. Pour le moment nous nous bornerons à signaler la constatation suivante :

Les herbes à sel servent évidemment à fabriquer du sel, et de là leur nom (« mayani ya tshumfi »). Les indigènes procèdent ainsi pour cette industrie : Ils arrachent des amas de cette herbe, qu'ils débitent en morceaux et les mettent en tas sur la rive pour les sécher d'abord et les brûler ensuite. Sur les cendres ainsi obtenues et mises en paniers ils versent de l'eau. Or, pour transporter cette herbe à la rive, les indigènes en chargent leurs pirogues. A plusieurs reprises nous avons trouvé des pirogues remplies de cette herbe macérant dans l'eau du fond de l'embarcation, où nous avons récolté des Planorbes...

B. — Le Paludisme.

Les moustiques sont très nombreux sur les rives de la rivière Fwa et ces moustiques sont presque exclusivement des Anophèles transmetteurs de Paludisme. Mais, comme il n'y a plus d'habitants près de la rive, il nous était impossible de voir le résultat paludéen de cet anophélisme.

Nous avons profité de l'examen des indigènes des villages Makanga et Katanga au point de vue bilharzien pour examiner également leur sang. Mais ces villages se trouvent actuellement assez loin de la Fwa et de ses Anophèles. De sorte que le résultat de l'examen paludologique de ces villages n'est intéressant que comme un spécimen de Paludisme endémique de cette région encore inconnue à ce point de vue-là.

Voici ce que nous avons trouvé :

A. — VILLAGE MAKANGA (BENA KOSHI).

Territoire de Dimbelenge, à 10 km de la rivière Fwa.

Pêcheurs. Bilharziose et Ankylostomiase.

Total d'examinés (le 13 mars 1946) : 91.

1. Nourrissons de 6 à 24 mois	5	
Parasités en gouttes épaisses	4 = 80	%
Parasités en frottis	3 = 60	%
a) Trophozoïtes	3	
b) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte + schizontes et gamètes de <i>P. vivax</i> (âgé de 2 ans).	1	
2. Enfants de 3 à 5 ans	31	
Parasités en gouttes épaisses	24 = 80	%
Parasités en frottis	8 = 26	%
a) Trophozoïtes	12	
b) Trophozoïtes et croissants	3	
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	9	
3. Garçons et filles de 6 à 10 ans	31	
Parasités en gouttes épaisses	18 = 60	%
Parasités en frottis	8 = 25	%
a) Trophozoïtes	12	
b) Trophozoïtes et croissants	1	
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	4	
d) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte ...	1	

Parasites rares.

4. Garçons et filles de 12 à 16 ans	22
Parasités en gouttes épaisses	14 = 64 %
Parasités en frottis	6 = 27 %
a) Trophozoïtes	10
b) Trophozoïtes et croissants	2
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	2

Infection faible.

Résumé. — Infection paludéenne régressant avec l'âge : tableau typique du Paludisme endémique d'intensité relativement assez faible : forte proportion de parasités mais à rares parasites. A noter l'absence — à part une seule exception — de *P. vivax*.

B. — VILLAGE KATANGA.

Territoire de Dimbelenge, à 2 km de la rivière Fwa.
Pêcheurs. Bilharziose et Ankylostomiase.

Total d'examinés (le 13 mars 1946) : 73.

1. Nourrissons de 1 à 2 ans	4
Parasités en gouttes épaisses	4 = 100 %
Parasités en frottis	2 = 50 %
a) Trophozoïtes	2
b) Trophozoïtes et croissants	1
c) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte	1
2. Garçons et filles de 3 à 5 ans	12
Parasités en gouttes épaisses	11 = 90,1 %
Parasités en frottis	1 = 8,3 %
a) Trophozoïtes	4
b) Trophozoïtes et croissants	1
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	4
d) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte	2
Parasites rares.	
3. Garçons et filles de 6 à 12 ans	13
Parasités en gouttes épaisses	8 = 61,6 %
Parasités en frottis	1 = 8 %
a) Trophozoïtes	6
b) Trophozoïtes et croissants	1
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	1
Parasites rares.	
4. Hommes adultes	18
Parasités en gouttes épaisses	6 = 33,3 %
Parasités en frottis	1 = 5,5 %

a) Trophozoïtes	5
b) Schizontes (une forme de division) de quarte	1
<i>Fil. perstans</i> : 4 fois.	
5. Femmes adultes	26
Parasitées en gouttes épaisses	10 = 40 %
Parasitées en frottis	0
a) Trophozoïtes	8
b) Croissants	1
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	1
<i>Fil. perstans</i> : 3 fois.	

Résumé.

1. Enfants (jusqu'à 12 ans)	29
Parasités en gouttes épaisses	23 = 79,3 %
Parasités en frottis	4 = 13,8 %
<i>P. falciparum</i>	15
<i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	8
Gamétocytes : 11 = 47,8 %.	
a) De <i>P. falciparum</i>	3
b) De <i>P. malariae</i>	5
c) De <i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	3
2. Adultes	44
Parasités en gouttes épaisses	16 = 36,4 %
Parasités en frottis	1 = 2,2 %
<i>P. falciparum</i>	14
<i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	2
Gamétocytes : 2 = 12,5 %.	
a) De <i>P. falciparum</i>	1
b) De <i>P. malariae</i>	1

Résumé. — Même tableau que dans le village précédent : régression de l'infection avec l'âge et, partant, grande différence entre l'infection des enfants et celle des adultes. Encore une fois, tableau typique du Paludisme endémique à infection plutôt assez faible.

CONCLUSIONS.

La rivière Fwa était devenue, comme nous l'avons dit plus haut, un vrai lieu de tourisme, mais comme les touristes, attirés par la limpidité de l'eau, ne manquaient pas de s'y baigner, la Bilharziose n'a pas manqué de faire son apparition parmi les Européens. Mais sans conseiller

aux gens d'aller se plonger dans cette eau si pure, nous ne pouvons que conseiller, aussi bien aux savants qu'aux artistes et même aux gens ordinaires, d'aller visiter cette rivière unique : aux uns pour des raisons scientifiques, aux autres pour des beautés artistiques et aux derniers, enfin, comme une curiosité bien rare.

Mais il ne faut pas oublier que ce qui frappe les gens qui fréquentent la rivière Fwa, outre la limpidité de l'eau, c'est avant tout le grand nombre de poissons. Nous sommes persuadé que, tôt ou tard, un Européen entreprenant, ayant visité notre rivière ou même ayant tout simplement entendu parler d'elle, aura l'idée de demander une concession de pêche afin de ravitailler telle ou telle autre compagnie industrielle. Et si, malgré la pêche actuelle pratiquée par les indigènes, pêche pratiquée sur une large échelle malgré la défense administrative, les poissons ne semblent pas diminuer, il en serait évidemment autrement si cette pêche était pratiquée par un Européen. Alors, en deux ou trois ans, adieu à l'une des grandes beautés de notre jolie rivière ! Une coupe de bois riverain achèverait de détruire une rare beauté qui mérite certes d'être conservée.

Chose curieuse, les poissons de la rivière Fwa avaient déjà intrigué les premiers explorateurs du Congo qui sont passés par là. On dirait même que ce n'est que cette abondance, cette réserve de nourriture, qui les avait frappés... C'est en tout cas le seul renseignement sur notre rivière que nous ayons trouvé dans la littérature congolaise, à notre retour en Europe...

Voici le passage visé, extrait du livre d'A. Goffin : *Les Pêcheries et les Poissons du Congo* (Bruxelles, 1909), pp. 56 et 57 :

Pêche au lac Foa.

M. l'Inspecteur d'État Mathieu, qui fut chargé d'une mission d'inspection dans le district du Lualaba-Kasai, m'a raconté la scène de pêche peu ordinaire à laquelle il assista, non loin du village de Molowaye, proche du lac Foa.

Ce lac, en communication avec la rivière Lubi, affluent du Kasai, contient des poissons en nombre extraordinaire. Ses eaux sont d'une grande transparence, du fait sans doute que le fond est constitué de calcaire; une herbe drue pousse abondamment sur ses bords. Les indigènes recueillent journellement de ces herbes, les font sécher, puis brûler et en extraient une espèce de sel qu'ils mélangent à leurs aliments. Or, des milliers de poissons de grande et petite taille se fauillent dans ces herbages et se laissent approcher sans défiance. Les indigènes de l'endroit ont donc toute facilité de s'emparer, à la main, de tout le poisson qu'ils consomment quotidiennement. Nul engin n'est employé par eux. On se figure donc combien il serait aisé de faire dans ce lac des captures abondantes, si l'on y employait des filets perfectionnés. Lusambo, où il y a beaucoup de bouches à nourrir, n'en est pas trop éloigné pour se permettre le luxe de s'y ravitailler, puisqu'il suffirait, à la descente, d'une équipe de vigoureux payeurs pour amener le poisson frais à Lusambo.

Mais c'était à l'époque où les vivres ne manquaient pas au Congo, quand le gibier était encore presque intact et les poissons des lacs Moero, Albert et autres n'étaient pas encore menacés d'extermination. C'était à l'époque héroïque, époque d'exploration et d'occupation, quand on avait autre chose à faire que de penser aux beautés et aux richesses du Congo et à leur conservation-préservation. Tandis qu'à présent...

Nous nous bornerons à faire remarquer, en passant, que « l'herbe drue » en question, qui est notre herbe à sel (la *Valisneria spiralis*) pousse abondamment, non seulement sur les rives, mais aussi dans la rivière.

Et nous finirons cette étude sommaire sur la rivière Fwa par le passage suivant d'une lettre adressée par nous au Gouverneur de la Province de Lusambo après avoir quitté la région :

En ce qui concerne la rivière Fwa, où je suis resté douze jours et qui est très intéressante à plusieurs points de vue, je ne toucherai ici que le problème de la Bilharziose.

Le charme spécial de cette rivière, dont jusqu'à présent on ne connaissait d'ailleurs que ses sources initiales, avait attiré

de nombreux visiteurs. Un hôtel spécial y fut même construit par un particulier, hôtel et annexes défigurant le beau paysage.

La Bilharziose ayant été constatée parmi les baigneurs, l'hôtel fut fermé et peu après en partie détruit par les révoltés. Il ne reste actuellement que des ruines qui défigurent encore davantage les rives et qu'il serait désirable de faire disparaître complètement. Il en est de même de plusieurs autres constructions appartenant à des particuliers, également abandonnées et tombant en ruines.

Afin de pouvoir continuer son hôtel, son propriétaire a eu l'idée (peut-être suggérée par quelqu'un, peut-être même par un médecin) de barrer une petite baie, une des sources de la rivière (connue sous le nom de « petit siphon ») et de la débarrasser des Planorbes en déboisant et surtout en désherbant ses rives et en donnant ainsi la possibilité aux touristes de s'y baigner sans danger. Les réclamations et plaintes de l'hôtelier ont eu comme conséquence plusieurs reconnaissances effectuées par divers médecins de la région, aussi bien de la baie que du restant de la partie initiale de la rivière.

Je ne m'arrêterai pas sur les rapports de ces divers médecins et me bornerai ici à signaler la seule constatation qui peut vous intéresser spécialement, réservant mes observations médicales et malacologiques pour une étude ultérieure.

Il est parfaitement exact que je n'ai plus trouvé de Planorbes proprement dits dans la petite baie en question, tandis qu'au delà du barrage il en existe toujours. Dans la baie elle-même je n'ai trouvé que des *Gyraulus*, genre spécial de la famille des *Planorbinae*, qui ne transmet pas la Bilharziose et que les jeunes médecins non spécialisés considèrent comme de jeunes Planorbes.

Théoriquement on pourrait donc effectivement se baigner dans la petite baie en continuant à désherber et à nettoyer ses rives. Mais s'imagine-t-on que les visiteurs, les baigneurs, se borneront à cette minuscule baie sans aller nager dans la rivière elle-même, qui n'est séparée de la baie que par un barrage artificiel très laid et en partie déjà détruit et dont l'enlèvement le plus tôt possible serait bien désirable ? Nous croyons donc qu'il serait bien dangereux de donner suite aux désirs de l'hôtelier, d'encourager les Européens à venir à nouveau se baigner dans la rivière Fwa, aussi dangereuse que jolie.

Dans une lettre adressée au Ministre des Colonies et dont je vous ai fait parvenir une copie, je proposais de ne plus



PHOTO 1. — Source jaillissante initiale.
Origine de la rivière.



PHOTO 2. — Source jaillissante de la bate.



PHOTO 3. — Bord de la rivière.



PHOTO 4.
Recherche de mollusques dans l'« herbe à sel ».
(*Valisneria spiralis* L.)

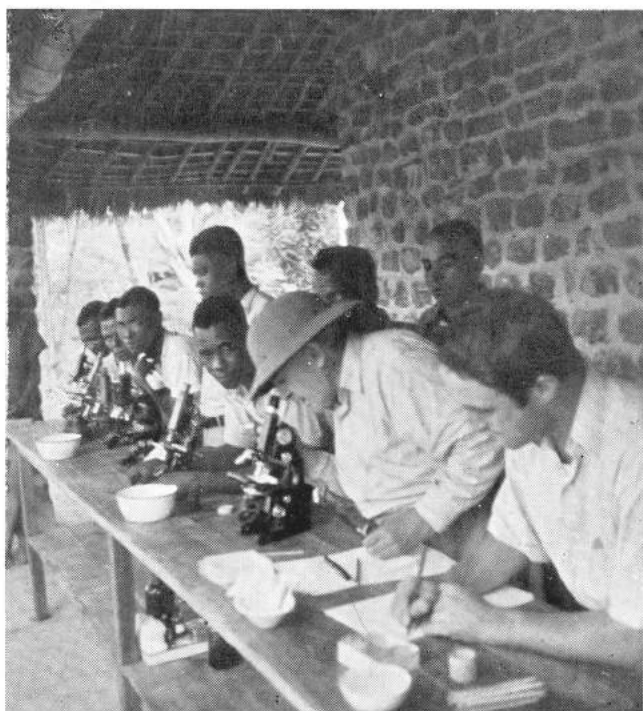
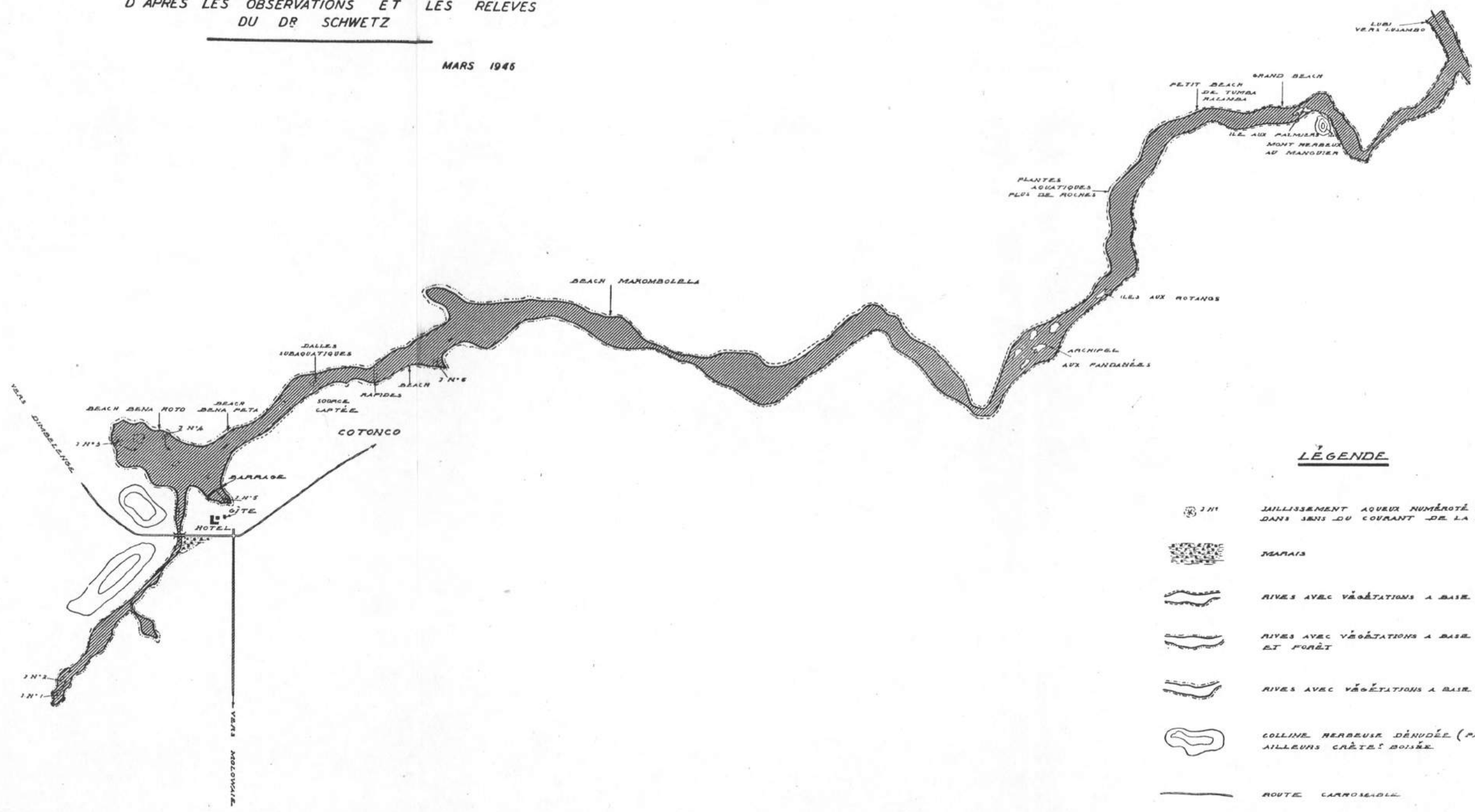


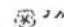
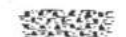





PHOTO 5. — Examen microscopique des Planorbes
pour la recherche des cercaires de schistosomes.

CROQUIS DE LA RIVIÈRE FWA
 D'APRÈS LES OBSERVATIONS ET LES RELEVÉS
 DU DR SCHWETZ

MARS 1946



LEGENDE

-  1 N°1 JAILLISSEMENT AQUEUX NUMÉROTÉ DE 1 A 6 DANS SENS DU COURANT DE LA FWA
-  MARAIS
-  RIVES AVEC VÉGÉTATIONS A BASE DE ROTANGS
-  RIVES AVEC VÉGÉTATIONS A BASE DE LUNES ET FORÊT
-  RIVES AVEC VÉGÉTATIONS A BASE DE PANDANUS
-  COLLINE HERBEUSE DÉNUDÉE (PARTOUT ALLEURS CRÊTE BOISÉE)
-  ROUTE CARROSSABLE

permettre de défigurer, d'abîmer, ce magnifique site qu'est la rivière Fwa avec ses rives et de l'ériger en Parc National, afin de préserver sa faune et sa flore spéciales. Ce parc pourrait devenir également un centre de tourisme, de magnifiques routes d'auto y conduisant de Lusambo, de Luluabourg et de Kabinda. Le premier travail de ce nouveau parc sera l'enlèvement de toutes les maisons en ruines et des diverses huttes qui s'y trouvent encore, de même que le barrage susmentionné.

Espérons que notre proposition sera approuvée et réalisée avant qu'il soit trop tard.

*
**

Nous avons été aidé dans notre travail à la rivière Fwa par le D^r F. Demanet, de Dimbelenge, et par l'agent sanitaire Roland. Chargés *ad hoc* par le Gouverneur de Lusambo, M. Hofkens, et par le médecin provincial, le D^r de Hemptinne, MM. Demanet et Roland sont venus nous rejoindre avec leur personnel noir et nous ont accompagné dans nos diverses recherches et excursions. C'est à M. Demanet que nous devons les belles photographies et à M. Roland les beaux croquis dressés d'après nos relevés. Nous les remercions tous.

(Mission de l'Institut Royal Colonial Belge
et Laboratoire de Parasitologie tropicale
de l'Université de Bruxelles.)

**A. Jamotte. — Découverte au Katanga de l'horizon à Ostracodes
et à Poissons de l'Étage du Lualaba.**

En 1943, P. Grosemans, ingénieur-géologue en charge de l'Inspection des Mines du Comité Spécial du Katanga, au cours de visites des chantiers de la Syluma (Société minière de la Luama), a relevé dans la tranchée du grand « race » Kiyambi la coupe géologique suivante (de haut en bas) :

4. Terre végétale brune : 1 m;
3. Argilite brun chocolat : quelques mètres;
2. Argilite avec lits sableux, friable, pulvérulente;
1. Grès calcareux fossilifère rosâtre, en dalles irrégulières apparemment discontinues.

Ces échantillons ont fait l'objet d'un examen au Service Géologique Régional du C.S.K.

*
**

Ces formations mises à jour par le « race » Kiyambi appartiennent à l'Assise des Schistes Rouges définie en 1913 par P. Fourmarier ⁽¹⁾ et que j'ai rapportée dans la suite à l'Étage du Lualaba du Système du Lualaba-Lubilash ⁽²⁾ ou du Karroo ⁽³⁾.

Cette assimilation était jusqu'à présent basée sur l'argument lithologique : à la Lukuga, je n'avais repéré dans

(1) P. FOURMARIER, Le bassin charbonnier d'âge permo-triasique de la Lukuga (*Ann. Soc. géol. Belg.*, public. rel. au Congo belge, t. XLI, 1913-1914).

(2) A. JAMOTTE, Contribution à l'étude géologique du bassin charbonnier de la Lukuga (*C.S.K. Ann. Serv. Mines*, t. II, 1931).

(3) Stratigraphie générale du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Mise à jour par les ingénieurs, chefs des Services Géologiques Régionaux, Congo belge, 1944.

ces formations que de très petits débris végétaux indéterminables dans un schiste psammitique recoupé dans le sondage n° 9 foré aux abords de Greinerville. Cette roche appartient à la portion inférieure Sr1 de l'Assise des Schistes Rouges (1), dans laquelle j'avais également signalé l'existence de traces de schistes bitumineux (2). Plus récemment, j'ai retrouvé en lame mince, du tissu cellulaire dilacéré dans un schiste de la portion supérieure Sr5.

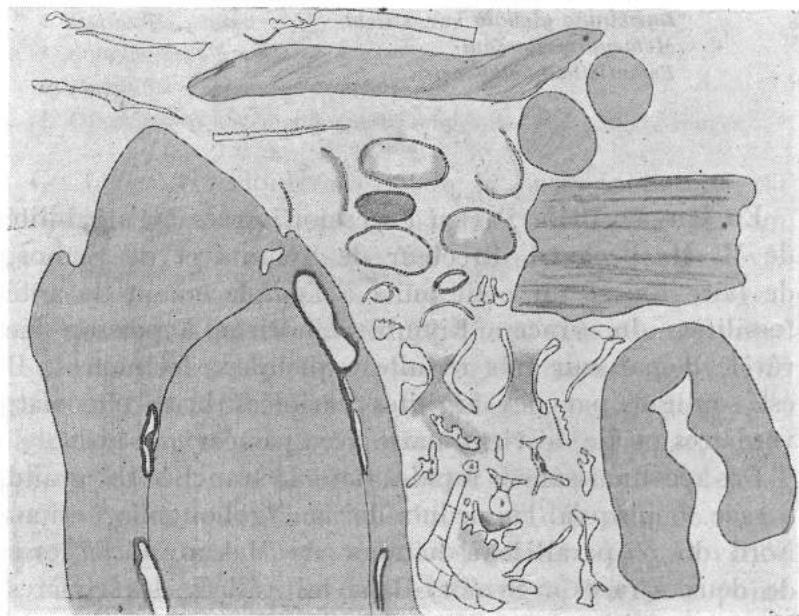


FIG. 1. — Quelques Ostracodes et sélection de restes de Poissons visibles en lames minces. $\times 8$.

La roche constitutive des dalles apparaît au microscope comme un calcaire finement gréseux, localement criblé de fossiles entiers ou fragmentés, au point de mériter alors la dénomination de microbrèche organique (fig. 1).

Par comparaison avec des échantillons originaires du bassin des schistes bitumineux de Stanleyville, en pre-

(1) A. JAMOTTE, *ibidem*, p. 70.

(2) IDEM, *ibidem*, p. 7.

mière approximation, les déterminations suivantes ont été retenues :

Ecailles et diverses parties de squelettes de Poissons;

Ostracodes;

Estheria sp. ?

Cette association confirme l'intégration de l'assise des Schistes Rouges dans l'étage du Lualaba caractérisé par :

Faune à Poissons;

Darwinula globosa var. *stricta*;

Metacypris *Passauti*;

Estheriella Lualabensis.

*
**

En janvier 1945, j'ai eu l'occasion, grâce à l'amabilité de M. H. Beckers, directeur de Syluma et de Symor, de faire foncer un petit puits à l'emplacement du gîte fossilifère du « race » Kiymbi. L'horizon à poissons se révèle d'épaisseur très réduite : quelques décimètres. Il est souligné par des argilites bariolées brun chocolat, verdâtres ou lie de vin zonaire avec passées gréseuses.

Des reconnaissances rapides dans la tranchée du grand « race » jusqu'à l'aqueduc de la Ngobongobo, et au Nord du 5° parallèle à hauteur de Makungu, le long de deux « races » Symor, dans les vallées des rivières Marengé, Mitiundu et Miukulu (fig. 2) m'ont permis de relever quelques données stratigraphiques sur la zone de contact entre l'Assise des Schistes Rouges et celle des Grès Rouges qui, de manière apparemment normale, la surmonte dans la vallée de la Lukuga. Dans cette dernière région, les Grès Rouges sont considérés comme représentatifs de l'Étage du Sankuru du système du Karroo, sans que l'argument paléontologique ait pu être utilisé jusqu'à présent.

Dans les dépôts susjacents à l'horizon à poissons, on note aux abords du 5° parallèle des schistes argileux rouge

vif, se débitant localement en menus fragments écaillés ou en très petites sphères concentriques, facies classique dans la vallée de la Lukuga.

Quant à la stratigraphie de la portion inférieure de l'Assise des Grès Rouges, elle s'établit en première approximation de haut en bas, comme suit (toutes ces roches ont la teinte vieux rouge) :

6. Grès poudingiforme passant vers le bas au
5. Conglomérat à ciment gréseux;
4. Psammite gréseux;
3. Conglomérat graveleux;
2. Psammite gréseux;
1. Conglomérat à éléments aplatis empruntés aux schistes rouges.

Ce facies conglomératique de la base de l'assise est corroboré par le fait que les bancs constitutifs ont un pendage de 7° plus ou moins Nord, tandis que ceux relevés dans les travaux Syluma, sur les bancs de schistes rouges, tendent vers l'Est. Il existe donc une discordance entre les deux assises. Ce fait devrait évidemment être vérifié par report des affleurements sur plan topographique spécialement précis quant à l'altimétrie, la région parcourue présentant un relief extrêmement découpé. De plus, il s'agit de couches subhorizontales : une discordance angulaire faible a pu échapper à l'observation dans la vallée de la Lukuga, où l'assise des Grès Rouges, stérile au point de vue combustibles minéraux, guère explorée, n'a été recoupée qu'une fois seulement par sondage.

Une discordance, assez peu apparente au premier examen, de l'Étage du Sankuru sur l'Étage du Lualaba a été notée par L. Cahen et G. Mortelmans dans la région de Kabinda, au cours des levés systématiques du Service Géographique et Géologique du C.S.K. (1).

(1) L. CAHEN et G. MORTELMANS, Acquisitions nouvelles concernant la Géologie du Katanga après les travaux des missions 1937-1939 et 1940-1941 du Service Géographique et Géologique du Comité Spécial du Katanga (*Bull. Serv. géol. du Congo belge*, n° 2, Léopoldville).

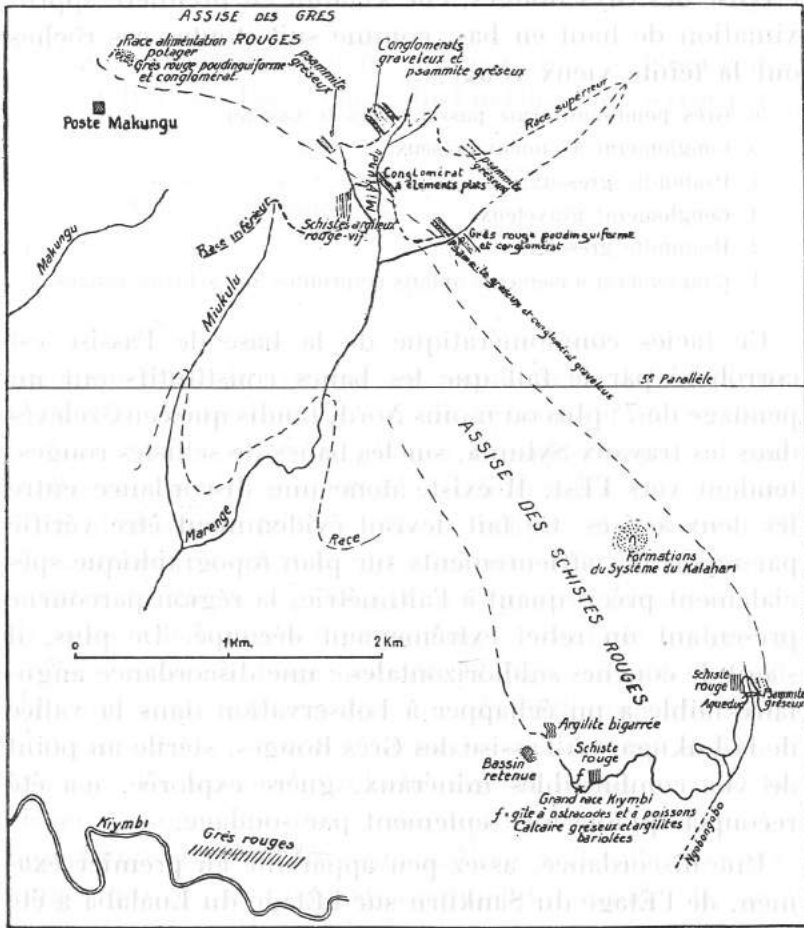


FIG. 2. — Esquisse géologique de la zone du Sud-Est de Makungu.

Il semble également qu'au 5° parallèle, comme dans la vallée de la Lukuga, ces formations soient découpées par des failles normales : la vallée de la Kiyumbi, creusée en grès rouges typiques, se trouve en amont-pendage des schistes rouges.

Enfin, dans les travaux de creusement du nouveau tunnel Syluma, j'ai relevé la coupe suivante :

3. Terre végétale et gravier : 1 m;
2. Sables rouges consolidés et grès très graveleux : 12 m;
1. Grès sableux rouges : au moins 3 m.

Ces formations sont à ranger dans le Système du Kalahari, dont des témoins existent sous forme d'une nappe sableuse sur la route Albertville-Makungu, entre Mahila et la Kiyumbi. J'ai signalé précédemment dans les calcédoines qui parsèment les collines de grès rouge d'Albertville *Cypris* sp. et dans des lentilles de calcaire lacustre, *Chara* sp. (1), c'est-à-dire des fossiles caractéristiques de l'Étage des Grès Polymorphes du Système du Kalahari (2). Un doute subsiste encore sur la situation de la base du système dans la masse gréseuse vieux rouge sculptée par l'érosion en bordure du Tanganika, aux abords de l'exutoire du lac.

Février 1947.

(1) A. JAMOTTE, Extension des Formations du type des « Formations du Kalahari » dans le Katanga septentrional (*Ann. Soc. géol. Belg.*, 1934; voir pp. C 21-25). — IDEM, Nouvelles observations sur l'extension des Formations du type des « Formations du Kalahari » au Katanga (*Ibidem*, 1936; voir p. B 148). — IDEM, Sur la présence de formations fossilifères du type Kalahari dans les régions de Baudouinville, de Mutombo-Mahulu et de Luluabourg (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, X, 1940, 2; voir p. 445).

(2) J. LEPERSONNE, Stratigraphie des Systèmes du Kalahari et du Karroo (*Bull. Serv. géol. Congo belge*, n° 1, Léopoldville).

Séance du 15 mars 1947.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. H. Buttgenbach, directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Bruynoghe, A. Dubois, P. Gérard, J. Henry de la Lindi, E. Leynen, E. Marchal, G. Passau, membres titulaires; R. Bouillenne, L. Burgeon, A. Duren, A. Jamotte, J. Lepersonne, L. Mottouille, R. Mouchet, E. Polinard, W. Robyns, J. Schwetz, G. Van Goidsenhoven, membres associés, ainsi que MM. E. De Jonghe, secrétaire général, et E. Devroey, secrétaire des séances.

Note médicale sur l'exploitation de Bakwanga.

Le Dr J. Schwetz présente l'étude qu'il a rédigée sous le titre : *Note culicido-paludologique et malaco-schistosomique sur l'exploitation diamantifère de Bakwanga-Tshimanga (rivière Bushimaie)*, à la suite d'une visite qu'il effectua en janvier 1946 à ce centre diamantifère. (Voir p. 307.)

Présentation de trois notes de M. L. Thuriaux.

Au nom de M. E. De Wildeman, retenu chez lui par son état de santé, le Secrétaire des séances présente les trois études suivantes rédigées par M. L. Thuriaux :

1. *Contribution à l'étude de la composition des fourrages katançais relativement riches en chaux.*
2. *Données expérimentales relatives à quelques plantes à essence, cultivées ou spontanées du Katanga.*
3. *Une huile essentielle nouvelle, extraite des inflorescences de « Cymbopogon densiflorus ».*

Zitting van 15 Maart 1947.

De zitting wordt te 14 u 30 geopend onder voorzitterschap van den heer *H. Buttgenbach*, directeur.

Zijn bovendien aanwezig : de heeren R. Bruynoghe, A. Dubois, P. Gérard, J. Henry de la Lindi, E. Leynen, E. Marchal, G. Passau, titelvoerende leden; de heeren R. Bouillenne, L. Burgeon, A. Duren, A. Jamotte, J. Lepersonne, L. Mottouille, R. Mouchet, E. Polinard, W. Robyns, J. Schwetz, G. Van Goidsenhoven, buitengewoon leden, alsmede de heeren E. De Jonghe, secretaris-generaal, en E. Devroey, secretaris der zittingen.

Medische nota over de ontginning van Bakwanga.

De heer D^r *J. Schwetz* leidt de studie in, die hij heeft opgesteld onder den titel : *Note culicido-paludologique et malaco-schistosomique sur l'exploitation diamantifère de Bakwanga-Tshimanga (rivière Bushimaie)* naar aanleiding van een bezoek dat hij in Januari 1946 aan dit diamantcentrum bracht. (Zie blz. 307.)

Indiening van drie nota's van den heer L. Thuriaux.

Uit naam van den heer *É. De Wildeman*, die om gezondheidsreden de kamer moet houden, leidt de Secretaris der zittingen de drie volgende studies in die door den heer L. Thuriaux werden opgesteld :

1. *Contribution à l'étude de la composition des fourrages katangais relativement riches en chaux.*
2. *Données expérimentales relatives à quelques plantes à essence, cultivées ou spontanées du Katanga.*
3. *Une huile essentielle nouvelle, extraite des inflorescences de « Cymbopogon densiflorus ».*

Se ralliant à l'avis du rapporteur, la section décide l'impression de ces trois études dans le *Bulletin des séances*. (Voir p. 319.)

A propos des répercussions de la maladie chez la plante.

Le Secrétaire des séances donne lecture de la note par laquelle M. *É. De Wildeman* rend compte d'un mémoire envoyé en hommage à notre Institut par M. le Prof^r R. Salgues et intitulé : *Les répercussions chimiques de la maladie chez les plantes*. (Voir p. 354.)

Concours 1949.

La section décide que le concours de 1949 portera sur la Climatologie et sur la Zoologie.

MM. *A. Dubois* et *M. Robert* sont désignés pour rédiger la première question; la seconde le sera par MM. *L. Burgeon* et *P. Gérard*.

Hommage d'ouvrages.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Present-exemplaren.

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Journal of Agricultural Research*, vol. LXXIV, 1, 2, 3, Washington, 1^{er}, 8 janvier et 1^{er} février 1947.
2. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique*, tome XI, 1, Bruxelles, 1946.
3. LE CHUITON, F., *Les fièvres exanthématiques*, étude épidémiologique, extrait de la « Revue Coloniale de Médecine et de Chirurgie », mars 1935, Largentière, 1935.
4. *Kemi, Mineralogi och Geologi*, vol. I à VI, Kungl. Vetenskapsakademiens Biblioteket, Stockholm, 1947.
5. *Oléagineux*, n° 4, Paris, décembre 1946.
6. SCHWETZ, J., *Le Laboratoire de Recherches Vétérinaires de Pretoria*, extrait du « Bulletin agricole du Congo belge », Bruxelles, 1927.
7. FRASELLE, E., *Climogrammes*, n° 4 dans *Servir*, pp. 190-199, Astrida, 1944.
8. ROBERT, M., *Le Congo physique*, Liège, 1946.
9. *Annales du Service des Mines*, tome XI, Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, 1946.

Ingaande op het advies van den verslaggever, beslist de sectie tot het drukken van deze drie studies in het *Bulletijn der zittingen*. (Zie blz. 319.)

De terugslag van de ziekte op de planten.

De Secretaris der zittingen geeft lezing van een nota waarbij de heer *É. De Wildeman* verslag uitbrengt over een aan ons Instituut door den heer Professor R. Salgues als hulde toegezonden verhandeling getiteld : *Les répercussions chimiques de la maladie chez les plantes*. (Zie blz. 354.)

Wedstrijd 1949.

De sectie beslist dat de wedstrijd van 1949 betrekking zal hebben op de Climatologie en de Dierkunde.

De heeren *A. Dubois* en *M. Robert* worden aangeduid om de eerste vraag op te stellen; de tweede zal door de heeren *L. Burgeon* en *P. Gérard* worden opgesteld.

De zitting wordt te 15 u 30 opgeheven.

10. GROSEMANS, P., *Coupe géologique Kikosa-Lubudi (Feuille Bukama), Contribution à l'étude des roches magmatiques et de la genèse des filons aurifères au Katanga : Note sur des échantillons de roches basiques de la région de Manono*, extrait du tome XI des « Annales du Service des Mines », Bruxelles, 1946.
11. JAMOTTE, A., *Étude lithologique graphique de l'Étage des Dolomites du Roan supérieur au sondage Kinsenda n° 23 (Katanga méridional)*, extrait du tome XI des « Annales du Service des Mines », Bruxelles, 1946.
12. SCHOUTEDEN, H., *De zoogdieren van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi (Les mammifères du Congo belge et du Ruanda-Urundi)* dans les « Annales du Musée du Congo belge », C. Zoologie, tome III, fasc. 1-3 (pp. 1-576), 1944-1946, Tervueren, 1947.

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden
sont adressés aux donateurs. de gebruikelijke dankbetui-
gingen toegezonden.

La séance est levée à 15 h 30.

J. Schwetz. — Note culicido-paludologique et malaco-schistosomique sur l'exploitation diamantifère de Bakwanga-Tshimanga (rivière Bushimaie).

(Avec un croquis.)

Sur la suggestion du Centre d'Études scientifiques et médicales de l'Université Libre de Bruxelles au Congo (Cémubac) et du médecin en chef de la Colonie, nous nous sommes rendu en janvier 1946 dans la région du Lubilash (district de Kabinda) pour y étudier la répartition et l'intensité de la Bilharziose.

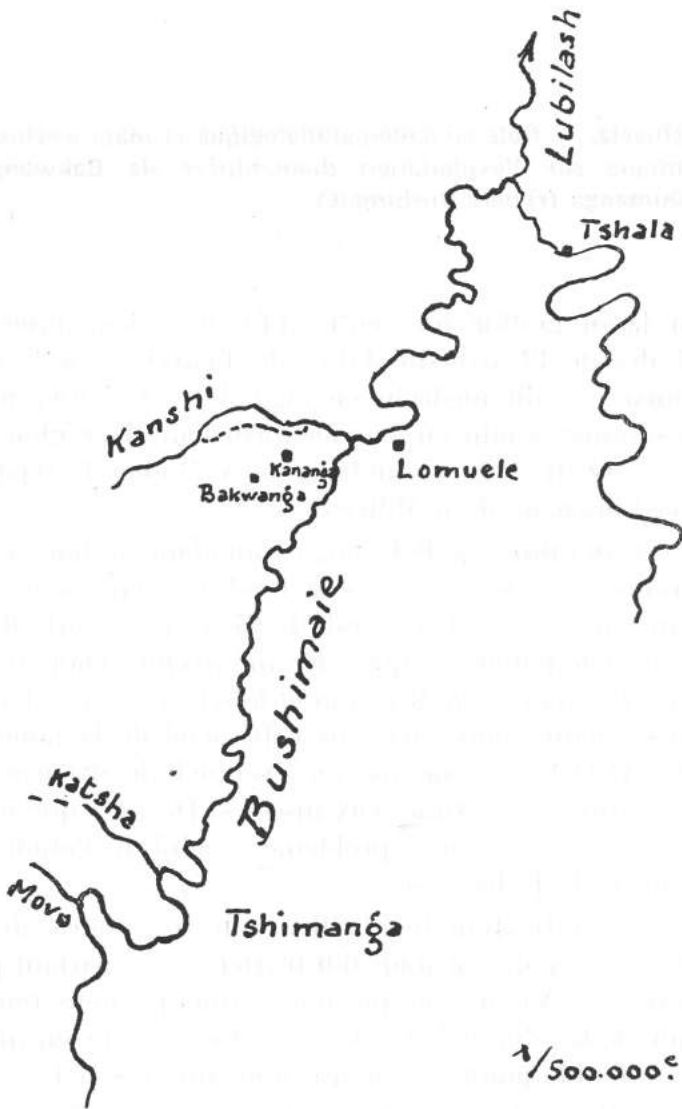
Le centre minier de Bakwanga était compris dans notre programme. Avant de nous y rendre, nous avons été informé que notre visite serait la bienvenue, surtout au point de vue paludologique : les moustiques étant nombreux à Bakwanga, la direction et le service médical voulaient connaître notre avis sur l'efficacité de la fameuse poudre D.D.T. comme moyen éventuel de débarrasser cette localité de ces dangereux insectes. De sorte que nous avions à y résoudre deux problèmes : celui du Paludisme et celui de la Bilharziose.

Notre investigation fut d'ailleurs de très courte durée — de quatre jours en tout (6-9 février) — et partant peu approfondie. N'empêche que nous avons pu nous rendre compte de la situation des deux agglomérations en question au double point de vue qui nous intéresse ici.

Nous allons exposer brièvement nos constatations.

I. — LE PROBLÈME DU PALUDISME.

Pour lutter efficacement contre le Paludisme d'une localité, c'est-à-dire pour pratiquer une prophylaxie mécanique raisonnée, il faut connaître les moustiques — les



Anophèles — de cette localité, aussi bien les moustiques adultes qui se trouvent dans les habitations que leurs gîtes larvaires.

Bakwanga est un grand poste comprenant de nombreuses maisons avec tout le confort moderne pour les Européens (plusieurs dizaines) et un grand hôpital. L'ag-

glomération européenne est distante de 1,5 à 2 km de la rive gauche de la Bushimaie. Altitude de la rivière : 560 m; celle du poste : 610 m, donc 50 m plus haut.

Toute la vallée de la Bushimaie, à proximité de Bakwanga, est bouleversée par un grand nombre de cratères — grands, moyens et petits — remplis d'eau. A noter « le canal de la dérivation de la colline 8 » et le « flat amont » (voir croquis) : vrai lac avec ses baies latérales, de profondeur inégale, mais atteignant, par places, plusieurs dizaines de mètres. Rives pierreuses ou herbeuses. Plantes aquatiques : nénuphars et autres.

A. — Moustiques de l'agglomération européenne de Bakwanga.

Les moustiques y sont bien nombreux. Dans le Guesthouse, mis aimablement à notre disposition durant notre court séjour, nous avons capturé en trois soirées-matinées près d'une centaine de moustiques appartenant aux cinq espèces suivantes, que nous allons énumérer dans l'ordre de leur fréquence :

1. <i>Anopheles funestus</i>	83,3 %
2. <i>Anopheles gambiae</i>	4,5 %
3. <i>Anopheles nili</i>	3 %
4. <i>Mansonioides africanus</i>	4,5 %
5. <i>Culex antennatus</i>	4,5 %

Donc 3 espèces anophélines connues comme transmetteuses de Paludisme et qui constituent pratiquement presque toute la faune culicidienne domestique de Bakwanga.

B. — Gîtes larvaires trouvés dans les environs de l'agglomération de Bakwanga.

Le peu de temps dont nous disposions ne nous a pas permis de faire des recherches prolongées et systématiques. Mais en quelques heures de recherches, deux jours de suite, nous avons trouvé les gîtes larvaires suivants :

1. Baleinière du lac de la Bushimaie :
 - a) *Culex (Lutzia) tigripes*;
 - b) *Culex decens*.

2. Au bord du « flat » et dans les hautes herbes couvrant le flat à côté du canal :

- a) *A. gambiae*;
- b) *A. funestus*;
- c) *Ficalbia mimomyiaformis*.

3. Au bord du ruisseau Kantshi, affluent de la Bushimaie :

- a) *A. gambiae*.

Résumé. — Les Anophèles de l'agglomération européenne de Bakwanga proviennent des excavations produites par les recherches minières et remplies ensuite d'eau.

*
**

La population noire de Bakwanga comprend 7.000 travailleurs, avec leurs femmes et leurs enfants, soit un total de 15.000 à 20.000 indigènes répartis dans plusieurs camps situés dans un périmètre de 5 km autour du poste européen.

De ces divers camps nous en avons examiné deux, sur les indications du D^r Sacré, chef du service médical de Bakwanga : le camp de Lomuele et le camp de Kananga, dont le premier réputé malarien.

Voici les résultats de nos investigations :

A. — CAMP DE LOMUELE.

A 1 km de la rive droite de la Bushimaie et à 4 km de Bakwanga.

Baluba de la région. A proximité des marais des « flats ».

Nombreux moustiques : 1) *A. funestus*, 2) *A. gambiae* et
3) *Mansonioides africanus*.

Total d'examinés, le 7 février 1946 : 145.

1. Nourrissons de 1 à 6 mois	6
Parasités en gouttes épaisses	4 = 66,6 %
Parasités en frottis	2 = 33,3 %
a) Trophozoïtes	3
b) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte ...	1

N. B. — Les 4 parasités étaient : un de 1 mois, un de 3 mois, un de 5 et un de 6 mois, le dernier par l'infection mixte. Nombreux parasites chez ce dernier; rares chez les autres.

2. Nourrissons de 1 à 2 ans	7
Parasités en gouttes épaisses	7 = 100 %
Parasités en frottis	4 = 57,1 %
a) Trophozoïtes (assez nombreux)	2
b) Trophozoïtes + gamètes de quarte	3
c) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte (nom- breux parasites)	2
3. Enfants de 3 à 5 ans	14
Parasités en gouttes épaisses	13 = 92,8 %
Parasités en frottis	2 = 14,4 %
a) Trophozoïtes	8
b) Trophozoïtes et croissants	1
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte (parasites rares).	4
4. Enfants de 6 à 10 ans	19
Parasités en gouttes épaisses	10 = 52,6 %
Parasités en frottis	2 = 10,5 %
a) Trophozoïtes (très rares)	8
b) Trophozoïtes et croissants	1
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	1
5. Hommes adultes (travailleurs)	50
Parasités en gouttes épaisses	20 = 40 %
Parasités en frottis	0
a) Trophozoïtes (rarissimes)	20
<i>Fil. perstans</i> : 3 fois.	
6. Femmes adultes (la plupart : mères des enfants)	49
Parasitées en gouttes épaisses	17 = 34,7 %
Parasitées en frottis	1 = 2 %
a) Trophozoïtes (très rares)	12
b) Trophozoïtes et croissants (très rares)	5

Résumé.

1. Enfants (jusqu'à l'âge de 10 ans)	46
Parasités en gouttes épaisses	34 = 74 %
Parasités en frottis	10 = 21,7 %
a) Trophozoïtes	21
b) Trophozoïtes et croissants	2
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	8
d) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte	3
<i>P. falciparum</i>	23
<i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	11
Gamétocytes : 13 = 40 %.	
a) De <i>P. falciparum</i>	2
b) De <i>P. malariae</i>	8
c) De <i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	3

2. Adultes (hommes et femmes)	99
Parasités en gouttes épaisses	37 = 37,4 %
Parasités en frottis	1 = 1 %
<i>P. falciparum</i>	37 = 100 %
Gamétocytes (de <i>P. falciparum</i>) : 5 = 13,5 %.	

Résumé général.

Tableau typique de Paludisme endémique à une endémicité plutôt assez faible : nombreux parasités, mais, en général, à rares parasites. Absence totale de *P. Vivax*.

B. — CAMP DE KANANGA.

A 1 km du poste de Bakwanga et à 3 km de la Bushimaie.
Pas trouvé de moustiques dans le camp.

Total d'examinés, le 9 février 1946 : 165.

1. Nourrissons de 15 jours à 3 mois (v compris)	9
Parasités	0
2. Nourrissons de 4 à 8 mois	11
Parasités en gouttes épaisses	5 = 45,4 %
Parasités en frottis	2 = 18,1 %
a) Trophozoïtes (rares)	4
b) Trophozoïtes et croissants	1
(Les parasités étaient âgés de 7 à 8 mois.)	
3. Nourrissons de 1 à 2 ans	23
Parasités en gouttes épaisses	17 = 70 %
Parasités en frottis	9 = 40 %
a) Trophozoïtes (tantôt rares, tantôt nombreux)	11
b) Croissants	1
c) Trophozoïtes et croissants	2
d) Trophozoïtes + gamètes de quarte	1
e) Trophozoïtes + schizontes (formes de division) et gamètes de quarte	2
(A part quelques exceptions, parasites plutôt rares.)	
4. Enfants de 3 à 5 ans	32
Parasités en gouttes épaisses	27 = 84,4 %
Parasités en frottis	14 = 43,7 %
a) Trophozoïtes	16
b) Trophozoïtes et croissants	4
c) Trophozoïtes + schizontes (formes de division) de quarte	1

d) Trophozoïtes + gamètes de quarte	3
e) Trophozoïtes + schizontes et gamètes de quarte ...	1
f) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte ...	1
g) Trophozoïtes et croissants + schizontes de <i>P. vivax</i> .	1
(Parasites rares dans les infections uniquement à trophozoïtes et plus nombreux dans les infections mixtes.)	
5. Enfants de 6 à 10 ans	18
Parasités en gouttes épaisses	12 = 66,6 %
Parasités en frottis	2 = 11,1 %
a) Trophozoïtes (très rares)	10
b) Trophozoïtes et croissants	1
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	1
6. Femmes adultes ⁽¹⁾ (la plupart, mères des enfants) ...	72
Parasités en gouttes épaisses	22 = 30,5 %
Parasités en frottis	2 = 2,7 %
a) Trophozoïtes (très rares)	20 = 90,9 %
b) Gamètes de quarte	1 = 4,5 %
c) Trophozoïtes + gamètes de quarte	1 = 4,5 %
<i>P. falciparum</i>	20 = 90,9 %
<i>P. malariae</i>	1 = 4,5 %
<i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	1 = 4,5 %
Gamétocytes (de <i>P. malariae</i>) : 2 = 9,1 %.	

Résumé des enfants (jusque 10 ans y compris).

Nombre d'examinés : 93.

Parasités en gouttes épaisses	61 = 65,6 %
Parasités en frottis	27 = 29 %
a) Trophozoïtes	41
b) Croissants	1
c) Trophozoïtes et croissants	8
d) Trophozoïtes + schizontes (formes de division) de quarte	1
e) Trophozoïtes + gamètes de quarte	5
f) Trophozoïtes + schizontes et gamètes de quarte ...	3
g) Trophozoïtes et croissants + gamètes de quarte ...	1
h) Trophozoïtes et croissants + schizontes (formes de division) de <i>P. vivax</i>	1
<i>P. falciparum</i>	50 = 82 %
<i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	10 = 16,6 %
<i>P. falciparum</i> + <i>P. vivax</i>	1 = 1,6 %
Gamétocytes : 19 = 31,1 %.	
a) De <i>P. falciparum</i>	10
b) De <i>P. malariae</i>	8
c) De <i>P. falciparum</i> + <i>P. malariae</i>	1

(1) Les hommes étaient au travail lors de notre examen du camp.

Résumé général.

Chose curieuse : le tableau de l'infection paludéenne est en somme le même dans le camp de Kananga que dans celui de Lomuele : grande différence entre l'infection des adultes et celle des enfants; assez fort pourcentage de parasités, mais à rares parasites, etc. Et pourtant le camp de Lomuele se trouve au bord de la vallée bouleversée de la Bushimaie, avec la conséquence que dans les cases du camp il existe de nombreux Anophèles. Tandis que le camp de Kananga se trouve au delà de l'agglomération européenne, assez loin de la vallée de la Bushimaie et avec la conséquence que nous n'y avons pas trouvé de moustiques du tout. Mais il est plus que probable que certaines données nous manquent. Il est probable que la population n'est pas bien fixe dans tel ou tel autre camp. D'ailleurs, le même Paludisme endémique existe dans toute la région, dont les villages d'où proviennent les travailleurs avec leurs familles.

*
* *

Le poste minier de Tshimanga (ou Mukongo) se trouve à 35 km au Sud de Bakwanga, sur la rive droite de la Bushimaie, dans une vraie boucle de la rivière.

De même qu'à Bakwanga, ici la vallée de la Bushimaie est un chaos de « flats » : trous et tranchées remplis d'eau, tranchées récentes ou anciennes et dont les rives et même l'eau sont déjà couvertes de végétation.

490 travailleurs, soit, avec femmes et enfants, une population de 1.110 indigènes, habitent un seul camp. Notre temps à Tshimanga ayant été pris par l'examen de la population du camp au point de vue bilharzien (voir plus loin), nous avons été empêché de l'examiner également au point de vue paludéen. Mais l'investigation des cases du camp nous a révélé la présence de nombreux Anophèles, surtout *A. funestus*, mais aussi *A. gambiae*.

**Le problème de la lutte contre les moustiques à Bakwanga
et à Tshimanga.**

Ce problème eût été assez facile à résoudre au début de l'exploitation des gisements diamantifères, en comblant les tranchées et les trous au fur et à mesure de leur exploitation. Mais à présent ! Certes, tout est faisable et réalisable avec les moyens « américains », mais il est évident que ce n'est pas pour des mesures grandioses qu'on demandait notre avis.

La poudre D.D.T. ?

Mais à part que le degré de son efficacité comme larvicide n'est pas encore bien étudié, on voit difficilement l'action de cette poudre sur de grandes étendues d'eau balayées par les pluies.

Un autre projet envisagé lors de notre visite à Bakwanga était celui du pompage de l'eau des flats. Mais, abstraction faite de l'inégalité du fond de tous ces flats-trous-tranchées, les pluies mettront à néant le résultat du pompage. D'autant plus que les petites collections d'eau stagnante qui resteraient dans les inégalités du fond sont encore plus propices à l'élevage des *Anophèles* — surtout d'*A. gambiae* — que les grandes masses d'eau.

Nous dirons donc en résumé — ce que nous avons déjà dit sur place — que nous ne voyons d'autre moyen pour se débarrasser des moustiques que celui du comblement des flats, moyen dont nous comprenons très bien les difficultés techniques et surtout financières. Le seul palliatif que nous puissions proposer est de combler du moins à l'avenir les futurs trous.

Hélas ! ce problème n'est pas spécial à Bakwanga-Tshimanga. Il se présente avec la même acuité dans diverses autres exploitations minières du Congo : dans la région de Mongbwalu (Kilo-Moto), dans la vallée de la Kalumengongo (Mitwaba-Kibara-Sermikat), à Manono (Géomines) et à Élisabethville, pour ne parler que des localités visitées par nous plus ou moins récemment.

II. — LE PROBLÈME DE LA BILHARZIOSE.

En fait de Bilharziose nous devons rendre hommage au Service médical de la Forminière de Bakwanga. En effet, de toute la région du Lubilash, ce n'est qu'à Bakwanga que nous avons trouvé des renseignements rétrospectifs sérieux sur le degré et la marche de cette maladie. De ces renseignements il résulte que la Bilharziose existait déjà dans la région il y a une quinzaine d'années. En 1932, notamment, sur 3.000 travailleurs, 80 (=2,6 %) ont été hospitalisés pour Bilharziose. Mais le mal s'est beaucoup aggravé depuis lors. C'est ainsi que pour 1945, le D^r Sacré nous a fourni les renseignements suivants : « Travailleurs : 22 % de tous ceux qui se plaignent du ventre ont la Bilharziose; 7,6 % de tous ceux qui viennent à la consultation au dispensaire ont la Bilharziose. A Tshimanga, 14 % des travailleurs examinés avaient la Bilharziose ».

En ce qui concerne l'Ankylostomiase, elle est renseignée à Bakwanga comme existant dans la proportion de 33 % chez tous les malades se présentant à la consultation.

Pour nous faire nous-même une idée sur la situation de la population noire de la Forminière au point de vue de la double infection intestinale — bilharzienne et ankylostomique — nous nous sommes rendu à Tshimanga, le 8 février 1946, accompagné du D^r De Muynck.

Une journée de travail, avec six microscopistes noirs, nous a permis d'examiner 39 hommes, 231 femmes et 47 enfants, soit un total de 317 habitants du camp qui n'avait pas été examiné précédemment au point de vue helminthologique.

Ci-dessous un petit tableau résumant le résultat de cet examen :

	H.	F.	E.	Total
Examinés	38	231	47	317
Bilharziose	4	28	1	33
Bilharziose	10,2 %	12,1 %	2,1 %	10,4 %
Ankylostomiase	11	82	13	106
Ankylostomiase	28,2 %	35,4 %	27,6 %	33,4 %

Notre examen a donc confirmé les renseignements fournis par le D^r Sacré.

Nous signalerons en passant que parmi les enfants nous avons trouvé trois cas d'Ankylostomiase grave, syndrome qui avait été décrit par les médecins du Foréami sous divers noms indigènes (« Ditoka », etc.).

Quelques renseignements malacologiques.

On sait que la Bilharziose est transmise par certaines espèces de mollusques et notamment la Bilharziose intestinale, celle de la région du Lubilash, par des *Planorbes*. De même donc que pour la prophylaxie éventuelle du Paludisme il faut connaître les Anophèles, de même quand il s'agit de Bilharziose il faut connaître les Mollusques.

Voici brièvement le résultat de nos quelques recherches malacologiques effectuées pendant notre trop court séjour à Bakwanga et à Tshimanga :

A. — *Bakwanga*. Pas trouvé de Mollusques dans les flats ni dans le ruisseau Kantshi. Mais nous avons, par contre, trouvé d'assez nombreux *Planorbes* (*Pl. adowensis*) dans le ruisseau Kashiondolo (affluent de la Katu, affluent de la Bushimaie), près du village Mukebo, à 5 km de Bakwanga, sur la route de Mérode-Salvator.

B. — *Tshimanga*. Nos recherches, de très courte durée pourtant, furent ici bien fructueuses. Dans une des concavités du vaste flat nous avons trouvé de nombreux jeunes *Pyrgophysa* (*P. forskalli*) et dans le ruisseau Kankela (affluent de la Bushimaie), de nombreux *Lanistes* et de moins nombreux *Lymnées* et *Planorbes*.

Résumé général.

Les nombreux moustiques — dont presque tous Anophèles — de Bakwanga et de Tshimanga proviennent des

vastes flats abandonnés ou encore exploités de la vallée de la Bushimaie. L'agglomération européenne de Bakwanga étant entourée d'une nombreuse population noire, porteuse de parasites paludéens, les Anophèles sont non seulement « ennuyeux », mais encore dangereux. Sans le recours aux grands travaux de comblement des divers flats nous ne voyons pas de remède radical contre la pululation des moustiques. La poudre D.D.T. et le pompage nous semblent être des palliatifs peu efficaces, malgré que très coûteux (du moins la poudre en question).

La Bilharziose est très répandue dans toute la région du bassin du Lubilash et les rives de la Bushimaie n'y font évidemment pas exception. Il en est de même des Planorbes, qui sont très communs dans toute la région, les environs de Bakwanga et Tshimanga y compris. Il s'agit, heureusement, d'une Bilharziose relativement peu grave.

En terminant, nous tenons à exprimer nos remerciements à notre collègue le Prof^r P. Fontainas, pour le beau croquis joint à cette note et qu'il a bien voulu faire à notre intention.

É. De Wildeman. — Présentation de trois notes
de M. L. Thuriaux.

M. L. Thuriaux, du Laboratoire de Chimie du Comité Spécial du Katanga, m'a prié de déposer, pour impression, à la séance de notre section, trois courtes notes qu'il a rédigées sur des questions de phytochimie.

La première, intitulée : *Contribution à l'étude de la composition des fourrages katangais relativement riches en chaux*, est un supplément aux données publiées en 1944, à Elisabethville, par le Comité Spécial, et relatives à l'alimentation du bétail laitier.

Dans cette dernière note, les auteurs, L. Thuriaux et L. Lenaerts, avaient cherché à démontrer le principe qu'en l'absence de légumineuses il est difficile, et même impossible, d'équilibrer la ration en éléments phosphocalciques. Revenant donc sur cette question dans le chapitre I de la note actuelle, l'auteur fait, après avoir décrit la méthode employée, nettement voir que la proportion de calcium est plus considérable dans les fourrages de légumineuses que dans les autres substances végétales utilisées dans l'alimentation du bétail laitier. Il montre la teneur en CaO oscillant sur matières sèches aux environs de 1,2 à 1,9, atteignant parfois 2 %. Les analyses ont été faites sur *Mucuna utilis*, *Canavalia ensiformis*, *Dolichos Lablab*, *Calopogonium mucunoides*, *Pueraria javanica* et différentes variétés de Luzerne, toutes plantes cultivées. Il donne en même temps dans ces tableaux la teneur en matières grasses, en protéines, hydrates de carbone, fibre brute, cendres et phosphore.

Il serait intéressant de multiplier ces analyses sur des légumineuses indigènes qui se rencontrent dans les prai-

ries, les unes toxiques, les autres alimentaires, peut-être de valeur supérieure à celle des espèces introduites dans les cultures.

Le 2^e paragraphe de cette étude se rapporte à l'utilisation fourragère de la partie verte des patates douces et complète également les données antérieures. La teneur en calcium est plus faible, mais atteint cependant une moyenne d'environ 1 %; cette matière constitue donc un adjuvant utile dans l'alimentation du bétail laitier.

Dans un 3^e paragraphe, l'auteur a étudié le *Typha latifolia*, plante dont la valeur fourragère n'était pas signalée; elle a pu être utilisée dans ce but dans l'élevage. Cette partie de la question mérite d'être envisagée spécialement.

Dans la deuxième note, intitulée : *Données expérimentales relatives à quelques plantes à essence, cultivées ou spontanées du Katanga*, l'auteur rassemble les renseignements réunis sur les essais effectués au Comité Spécial, de 1937 à 1943, sur *Geranium rosat*, *Basilic*, les *Ocimum suave* et *Kilimancharicum*, des *Mentha*, trois *Eucalyptus*, *Lemon grass*, *Vétiver*, parfois cultivés en grand au Congo, et quelques autres espèces de moindre importance qui pourraient cependant acquérir de la valeur économique et demanderaient des études complémentaires, comme d'ailleurs les espèces examinées.

Une troisième note est consacrée à *Une huile essentielle nouvelle, extraite des inflorescences de « Cymbopogon densiflorus »*. Cette essence ne paraît pas avoir été signalée par d'autres auteurs spécialistes. La proportion d'essence varie suivant que la plante provient de plantes de cultures de la station de Keiberg ou de plantes spontanées, dans des villages; cette teneur, variant de moins de 2 % à 3 %, varie aussi suivant l'époque de la cueillette des inflorescences. Un tableau donne, dans une série de cas,

les caractères de cette essence, dont il serait utile d'établir l'utilisation pratique.

Il conviendrait également de rechercher son emploi dans la médecine indigène.

Nous demandons donc, avec avis très favorable, la publication, dans le compte rendu de la séance, des trois notes de M. L. Thuriaux et nous l'engagerions très vivement à continuer ce genre de recherches durant son futur séjour au Laboratoire d'Élisabethville.

Mars 1947.

É. DE WILDEMAN.

L. Thuriaux — Contribution à l'étude de la composition des fourrages katangais relativement riches en calcium : Légumineuses, matière verte de patates douces, *Typha latifolia*.

BUT.

Dans une brochure ⁽¹⁾ publiée en collaboration avec L.-A. Lenaerts, docteur en médecine vétérinaire, nous montrions qu'il est très difficile, en utilisant les matières fourragères couramment employées dans la région d'Élisabethville, d'équilibrer une ration en éléments phosphocalciques. Cette difficulté persiste lorsqu'on incorpore à la ration des doses de craie, cendre de bois ou farine d'os généralement considérées comme maximales (*loc. cit.*, p. 11).

Cet état de choses résulte de ce que les matières fourragères couramment employées dans la région consistent surtout en graminées et en concentrés; les concentrés contiennent des quantités relativement élevées de P_2O_5 (sauf la farine de manioc) et des quantités très faibles de CaO; les graminées contiennent des quantités assez faibles de P_2O_5 et des quantités très faibles de CaO. Ces teneurs ne sont pas particulières au Katanga : les échantillons locaux analysés au laboratoire de chimie du C.S.K. accusent généralement des teneurs normales en CaO et P_2O_5 (*loc. cit.*, pp. 9 et 21, tab. II). Dans la pratique européenne, la déficience en CaO des graminées est souvent compensée en incorporant des légumineuses à la ration.

Nous avons vérifié, en examinant systématiquement les tables (très complètes) de Morisson ⁽²⁾, que cette déficience en calcium des graminées est générale et que les fourrages verts riches en calcium pris en considération dans

⁽¹⁾ *Renseignements concernant l'alimentation du bétail laitier*, Elisabethville, Comité Spécial du Katanga, 1944.

⁽²⁾ *Feeds and feedings*, Ithaca, 1941.

ces tables appartiennent à la catégorie des légumineuses.

Il a paru utile de rechercher si les légumineuses produites dans la région d'Élisabethville accusent une teneur normalement élevée en CaO, et de multiplier les déterminations relatives à deux plantes de caractère fourrager riches en CaO : l'une peu connue et l'autre peu étudiée quant à sa teneur en matières minérales.

MÉTHODES.

Le prélèvement intéresse l'entière des parties aériennes.

Les échantillons moyens (1 ou 2 kg) sont pesés immédiatement après prélèvement, desséchés rapidement au-dessus de 60°, desséchés complètement à 105°, pesés pour détermination de matières sèches totales, broyés au moulin centrifuge (tamis de 1 mm).

Matière sèche dans l'échantillon broyé : dessiccation à 105°.

Matière grasse : Soxhlet.

Cendres : incinération au rouge sombre.

Protéines brutes : Kjehldahl en présence de sélénium. Coefficient 6.25.

Fibres brutes : insoluble non-minéral dans l'acide sulfurique 1.25 %, puis dans l'hydroxyde de sodium 1.25 %.

Hydrates de carbone solubles : par différence.

CaO : précipitation et titration de l'oxalate de Ca dans la liqueur provenant de la mise en solution des cendres.

P₂O₅ : précipitation et titration du phosphomolybdate d'Am dans la liqueur provenant de l'attaque sulfonitrique.

I. — LÉGUMINEUSES.

L'échantillon 1 a été prélevé dans le verger de M. Dhauwe. Les autres échantillons proviennent de la Station expérimentale de Keyberg. Les échantillons de Luzerne 10 à 14 proviennent des 10 récoltes successives d'un essai de variétés effectué en 1941.

TABLEAU I.

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
1. <i>Mucuna utilis</i> , janvier 1945, en floraison :								
Sur sec	—	3.0	19.0	40.0	32.0	6.0	0.65	1.2
Sur tel quel	18	0.5	3.4	7.2	5.8	1.1	0.12	0.22
2. <i>Mucuna utilis</i> , 23 mars 1945 :								
Sur sec	—	3.0	23.0	37.0	31.0	6.0	0.80	1.2
Sur tel quel	15	0.4	3.4	5.6	4.7	0.9	0.12	0.18
3. <i>Canavalia ensiformis</i> , 8 mars 1943 :								
Sur sec	—	2.0	20.0	37.5	30.0	10.5	0.75	1.95
Sur tel quel	16.0	0.3	3.2	6.0	4.8	1.7	0.12	0.31
4. <i>Canavalia ensiformis</i> , avril 1944, en fructification :								
Sur sec	—	2.2	19.5	40.9	29.0	8.4	0.65	1.9
Sur tel quel	19.0	0.4	3.7	7.8	5.5	1.6	0.12	0.36
5. <i>Dolichos</i> sp., avril 1944 :								
Sur sec	—	2.0	18.0	46.2	25.0	8.8	0.7	2.0
Sur tel quel	17.0	0.3	3.1	7.8	4.3	1.5	0.12	0.34
6. <i>Dolichos lablab</i> , 13 mars 1945 :								
Sur sec	—	2.1	21.5	33.4	26.0	17.0	0.80	1.3
7. <i>Calopogonium mucunoides</i> , 31 mars 1944 :								
Sur sec	—	3.0	22.0	32.9	32.5	9.6	0.9	1.35
Sur tel quel	16.0	0.5	3.5	5.3	5.2	1.5	0.14	0.22
8. <i>Pueraria javanica</i> , 31 mars 1944 :								
Sur sec	—	2.0	22.0	32.5	36.0	7.5	0.6	1.3
Sur tel quel	20.0	0.4	4.4	6.5	7.2	1.5	0.12	0.26
9. <i>Chora cow pea</i> , 16 mars 1945, fructification :								
Sur sec	—	2.1	19.0	39.9	23.5	15.5	1.0	1.7
Sur tel quel	15.0	0.3	2.9	6.0	3.5	2.3	0.15	0.26
10, 11, 12, 13. Luzerne, var. <i>Chinese</i> , 1941 (irrigation en saison sèche) :								
10. 30/4, sur sec	—	2.4	23.1	37.1	24.4	13.0	—	—
Sur tel quel	20.6	0.5	4.8	7.6	5.0	2.7	—	—
11. 11/6, sur sec	—	1.9	23.8	36.7	23.8	13.8	—	—
Sur tel quel	22.4	0.4	5.3	8.2	5.4	3.1	—	—
12. 4/8, sur sec	—	2.0	25.8	36.4	24.0	11.8	—	—
Sur tel quel	19.7	0.4	5.1	7.2	4.7	2.3	—	—

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
13. Du 13/1 au 28/3, du 5/9 au 12/12 (7 récoltes) :								
Sur sec	—	1.8	19.8	34.4	21.8	10.3	—	—
		à	à	à	à	à		
		2.2	23.0	38.0	29.5	12.2		
Sur tel quel	17.9	0.3	3.7	6.4	4.1	1.9	—	—
	à	à	à	à	à	à		
	19.4	0.4	4.2	7.1	5.6	2.4		
14. Luzerne, var. <i>Hunter River, Chinese, Cape Province</i> , 1941 (10 récoltes), moyennes :								
Sur sec	—	2.0	22.5	35.9	25.5	14.1	0.82	—
Sur tel quel	19.5	0.4	4.4	7.0	5.0	2.7	0.16	—
15. Luzerne, février 1944 :								
Sur sec	—	—	—	—	—	—	—	1.8

II. — MATIÈRE VERTE DE PATATES DOUCES.

L'utilisation fourragère en est bien connue. Certains fermiers de la région d'Élisabethville signalent que l'emploi de ce fourrage a une heureuse influence sur la production laitière.

Les ouvrages (même récents) relatifs à l'alimentation du bétail, que nous avons consultés, n'en renseignent pas la teneur en P₂O₅ et CaO.

D'après des analyses effectuées au laboratoire de chimie du C.S.K. sur échantillons locaux prélevés en 1940 et 1944, la matière verte de patates douces accuse des teneurs très intéressantes en protéines brutes et CaO. Comme ces analyses n'avaient porté que sur un petit nombre d'échantillons, nous n'avons pu communiquer, dans la brochure déjà signalée, que des données approximatives. En 1944 et 1945, les prélèvements ont été effectués en plus grand nombre afin d'établir sur des bases plus larges la valeur alimentaire de ce fourrage.

Échantillon 4 (W) : Ferme Wuidar; prélevé après récolte des tubercules, dans les lots prêts à être envoyés à l'étable.

Échantillon 15 (X) : Ferme des environs d'Élisabethville; prélevé dans un petit peuplement en assez mauvaises conditions.

Autres échantillons : Station expérimentale de Keyberg, champs en excellent état de végétation.

K : parcelles de collection et de multiplication.

KE : essai d'irrigation 1940, plantation 26 janvier 1940.

TABLEAU II.

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
<i>Mars.</i>								
1. 1944, variétés diverses, K :								
Sur sec	—	4.0	16.0	49.0	17.0	14.0	0.65	1.2
Sur tel quel	12	0.5	1.9	5.9	2.0	1.7	0.08	0.14
2. 1945, variétés diverses, K :								
Sur sec	—	2.3	16.0	49.7	20.0	12.0	0.8	1.2
Sur tel quel	10	0.2	1.6	5.0	2.0	1.2	0.08	0.12
3. 1945, Bracco di Rei, K :								
Sur sec	—	2.3	10.5	56.2	22.0	9.0	0.65	1.2
Sur tel quel	13	0.3	1.3	7.3	2.9	1.2	0.08	0.16
4. 1945, W :								
Sur sec	—	4.0	9.3	46.7	24.0	16.0	0.4	0.8
Sur tel quel	13	0.5	1.2	6.1	3.1	2.1	0.05	0.10
<i>Avril.</i>								
5. 1944, Bracco di Rei, K :								
Sur sec	—	4.0	18.0	54.0	13.0	11.0	0.89	1.45
Sur tel quel	14	0.6	2.5	7.6	1.8	1.5	0.12	0.20
6. 1945, Bracco di Rei, K :								
Sur sec	—	2.6	8.7	57.7	22.0	9.0	0.75	1.4
Sur tel quel	13	0.3	1.1	7.5	2.9	1.2	0.10	0.18

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
<i>Juin.</i>								
7. 1944, variétés diverses, K :								
Sur sec	—	4.0	16.0	58.5	12.0	9.5	0.6	1.95
Sur tel quel	19	0.8	3.0	11.1	2.3	1.8	0.11	0.37
8. 1944, Bracco di Rei, K :								
Sur sec	—	4.0	16.0	58.0	14.5	7.5	0.8	1.3
Sur tel quel	19	0.8	3.0	11.0	2.8	1.4	0.15	0.25
<i>Octobre (2^e récolte, 3 ½ mois après la 1^{re}).</i>								
9. 1940, Kabutonfu, KE, irriguées 1 ou 2 fois par semaine depuis juin :								
Sur sec	—	—	13.6	—	—	—	—	—
Sur tel quel	12	—	1.6	—	—	—	—	—
10. 1940, Mabuluki, KE, irriguées 1 ou 2 fois par semaine depuis juin :								
Sur sec	—	—	12.9	—	—	—	—	—
Sur tel quel	13	—	1.7	—	—	—	—	—
11. 1940, Kabutonfu, KE :								
Sur sec	—	—	13.4	—	—	—	—	—
Sur tel quel	18	—	2.4	—	—	—	—	—
12. 1940, Kabutonfu, KE :								
Sur sec	—	—	15	—	—	—	—	—
Sur tel quel	20	—	3.0	—	—	—	—	—
13. 1940, Mabuluki, KE :								
Sur sec	—	—	12.5	—	—	—	—	—
Sur tel quel	22	—	2.8	—	—	—	—	—
<i>Décembre.</i>								
14. 1944, variétés diverses, K :								
Sur sec	—	3.0	16.0	42.5	19.5	19.0	0.8	1.5
Sur tel quel	10	0.3	1.6	4.2	2.0	1.9	0.08	0.15
15. 1944, X :								
Sur sec	—	3.0	8.0	59.0	20.0	10.0	0.8	1.25
Sur tel quel	16	0.5	1.3	9.4	3.2	1.6	0.13	0.20

III. — TYPHA LATIFOLIA.

Cette plante pousse en abondance dans les endroits marécageux des environs d'Élisabethville. Elle n'est guère

connue comme plante fourragère. Toutefois, M. Wuidar, fermier, l'utilise avec succès comme fourrage, spécialement en saison sèche. Le bétail la consommerait volontiers.

Les échantillons sont prélevés en l'absence de floraison; les tiges atteignaient de 1^m50 à 3 m (sauf l'échantillon 2, plus petit).

Echantillon (KK) : Station expérimentale de Keyberg, rivière Kimilolo.

Echantillon (K) : Station expérimentale de Keyberg, entre arbo-retum et verger.

Echantillons (W) : Ferme Wuidar, à gauche de la route Elisabethville-Kipushi.

Echantillons (P) : Un peu en amont de la station de pompage d'Elisabethville.

Echantillons (U) : Marais près du camp U.M.H.K., à gauche de la route Elisabethville-Sakanía.

Echantillons (N) : Marais de la Naviundu, près confluent Kapemba.

Bord : près du bord, à très faible profondeur ou dans la zone boueuse.

Eau : dans l'eau, à quelques mètres du bord.

Les prélèvements ont été faits surtout en saison sèche froide, époque à laquelle l'utilisation fourragère de cette plante paraît la plus indiquée.

TABLEAU III.

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
<i>Janvier.</i>								
1. 1945, K, bord :								
Sur sec	—	3.2	10.0	41.3	36.0	9.5	0.65	1.2
Sur tel quel	13	0.4	1.3	5.4	4.7	1.2	0.08	0.16
<i>Juin.</i>								
2. 1945, W, petits, presque à sec :								
Sur sec	—	3.5	8.4	47.1	33.0	8.0	0.45	1.6
Sur tel quel	20	0.7	1.7	9.4	6.6	1.6	0.09	0.32

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
3. 1945, W, grands, presque à sec :								
Sur sec	—	4.0	5.4	45.2	39.0	6.4	0.35	1.2
Sur tel quel	24	1.0	1.3	10.8	9.4	1.5	0.08	0.29
<i>Juillet.</i>								
4. 1944, KK, eau :								
Sur sec	—	2.5	12	38.0	30.0	17.5	0.65	2.4
Sur tel quel	13	0.3	1.6	4.9	3.9	2.3	0.08	0.31
<i>Août.</i>								
5. 1945, P, bord :								
Sur sec	—	1.5	7.0	41.0	38.0	12.5	0.54	1.7
Sur tel quel	16	0.2	1.1	6.6	6.1	2.0	0.09	0.27
6. 1945, P, eau :								
Sur sec	—	1.4	8.4	40.9	34.5	14.8	0.79	1.5
Sur tel quel	16	0.2	1.3	6.6	5.5	2.4	0.13	0.24
7. 1945, U, bord :								
Sur sec	—	1.7	7.4	47.7	37.0	6.2	0.41	0.57
Sur tel quel	19	0.3	1.4	9.1	7.0	1.2	0.08	0.11
8. 1945, U, eau :								
Sur sec	—	1.8	9.9	44.3	35.0	9.0	0.69	1.3
Sur tel quel	15	0.3	1.5	6.6	5.2	1.4	0.10	0.20
9. 1945, N, bord :								
Sur sec	—	1.6	11.0	45.8	31.0	10.6	0.84	1.0
Sur tel quel	16	0.3	1.7	7.3	5.0	1.7	0.13	0.16
10. 1945, N, eau :								
Sur sec	—	1.5	10.0	45.5	33.0	10.0	0.69	1.9
Sur tel quel	16	0.2	1.6	7.3	5.3	1.6	0.11	0.30
<i>Décembre.</i>								
11. 1945, U, bord :								
Sur sec	—	1.9	8.3	45.8	35.0	9.0	0.59	1.7
Sur tel quel	13	0.2	1.1	6.0	4.5	1.2	0.08	0.22

RÉSUMÉ.

1. La présente note rassemble les données analytiques établies au laboratoire de chimie du C.S.K. (Élisabethville) relatives à un certain nombre de plantes fourragères locales relativement riches en calcium :

- Mucuna utilis* (2 échantillons).
- Canavalia ensiformis* (2 échantillons).
- Dolichos* sp. (1 échantillon).
- Dolichos lablab* (1 échantillon).
- Calopogonium mucunoides* (1 échantillon).
- Pueraria javanica* (1 échantillon).
- Chora cow pea* (1 échantillon).
- Luzerne (valeurs résultant de l'analyse de 31 échantillons).
- Matière verte de patates douces (15 échantillons).
- Typha latifolia* (11 échantillons).

2. A titre de comparaison, signalons que les échantillons de graminées locales, analysées au laboratoire du C.S.K., ont accusé les teneurs suivantes (1) :

TABLEAU IV.

	Graminées diverses	<i>Chloris gayana</i>
Matière sèche %	8 à 24	20.5 à 26
Ca O % sur sec	0.25 à 0.55	0.5 à 0.75
sur tel quel	< 0.04 à 0.11	0.13 à 0.17

3. Les légumineuses examinées dans la présente note ont accusé les teneurs suivantes :

TABLEAU V.

	Légumineuses diverses	<i>Mucuna utilis</i>
Matière sèche %	15 à 22	15 à 18
Ca O % sur sec	1.3 à 2.0	1.2
sur tel quel	0.22 à 0.36	0.18 à 0.22

4. En ce qui concerne la *matière verte de patates douces* et le *Typha latifolia*, le nombre et la variété des échantillons examinés nous semblent suffisants pour permettre

(1) Note en préparation, rassemblant les résultats analytiques ayant servi à l'élaboration de données communiquées dans la brochure déjà citée [voir note (1), p. 322] et quelques résultats ultérieurs.

de leur attribuer en première approximation la composition suivante (un petit nombre de données extrêmes étant négligées).

TABLEAU VI.

	Matière sèche %	Matière grasse brute %	Protéine brute %	Hydrates de C. solubles %	Fibre brute %	Cendres %	P ₂ O ₅ %	CaO %
<i>Matière verte de patates douces.</i>								
Sur sec	—	2.3	8	47	12	8	0.6	1.2
à		à	à	à	à	à	à	à
		4	16	58	24	16	0.9	2.0
Récoltée de décembre à avril, ou en octobre sous irrigation régulière :								
Sur tel quel	10	0.3	1.1	5	2	1.2	0.08	0.12
à	à	à	à	à	à	à	à	à
	16	0.5	1.9	7.6	3.2	2.1	0.13	0.20
Récoltée en juin ou octobre, sans irrigation :								
Sur tel quel	18	0.8	2.4	11	2.3	1.4	0.11	0.25
à			à		à	à	à	à
	22		3.0		2.8	1.8	0.15	0.37
<i>Typha latifolia.</i>								
Sur sec	—	1.5	7	38	30	6	0.4	1
à		à	à	à	à	à	à	à
		3.5	12	48	39	18	0.8	1.9
Récolté en janvier et décembre vers les bords (*), ou en juillet et août dans l'eau :								
Sur tel quel	13	0.2	1.1	4.9	3.9	1.2	0.08	0.16
à	à	à	à	à	à	à	à	à
	16	0.4	1.6	7.3	5.5	2.4	0.13	0.31
Récolté en août, vers les bords (*):								
Sur tel quel	16	0.2	1.1	6.6	5	1.2	0.08	0.16
à	à	à	à	à	à	à	à	à
	19	0.3	1.7	9.1	7	2.0	0.13	0.27
Récolté en juin, presque à sec :								
Sur tel quel	20	0.7	1.7	9.4	6.6	1.5	0.08	0.30
à				à	à			
	24			10.8	9.4			

(*) Voir p. 328.

Élisabethville,
Laboratoire de Chimie du Comité Spécial du Katanga, 1940-1946.
Bruxelles, janvier 1947.

L. Thuriaux. — Données expérimentales relatives à quelques plantes à essence cultivées ou spontanées du Katanga.

Cette note rassemble les données résultant des essais effectués de 1937 à 1943 au Comité Spécial du Katanga.

A part quelques échantillons de feuilles d'eucalyptus et de plantes spontanées, le matériel vert soumis à l'étude provenait de la Station expérimentale de Keyberg.

Pour la distillation en grand, je disposais de deux alambics :

1° Un alambic chauffé au bois, à panier de 200 litres, réalisé par un constructeur d'Élisabethville;

2° Un alambic chauffé par vapeur directe et vapeur indirecte, à panier de 500 litres, fabrication Chaurobel, modifié.

La construction du premier et la modification du second ont été effectuées d'après plans établis au C.S.K. (Laboratoire de Chimie et Service du Génie rural).

La détermination de la quantité totale d'essence distillable présente dans le matériel vert (teneur analytique) se faisait au Laboratoire de Chimie du C.S.K. sur échantillons moyens de 200 à 500 g, de la manière suivante :

Entraînement à la vapeur.

Décantation et rectification systématique des eaux mères, de manière à réduire celles-ci à un petit volume avec récupération de l'essence dissoute ou émulsionnée.

Décantation, déshydratation sur SO_4Na_2 et pesée de la majeure partie de l'essence.

Extraction à l'éther de pétrole des eaux mères (en vue de récupérer l'essence dissoute ou émulsionnée), déshydratation sur SO_4Na_2 , évaporation du solvant, pesée.

La teneur analytique ainsi déterminée est nécessairement supérieure à la production réelle d'essence par tonne de matériel vert. Cette production dépend, en pratique, de l'appareillage et de la conduite de la distillation. En général, la production réelle a atteint 90 à 95 % de la production calculée à partir de la teneur analytique (alambic Chaurobel modifié).

Les données analytiques relatives aux essences résultent de déterminations personnelles, sauf en ce qui concerne l'essence d'*Ocimum Suave* (déterminations Imperial Institute, effectuées sur échantillon distillé à partir de matière verte produite à la Station expérimentale de Keyberg). Les méthodes recommandées dans Gildemeister et Hoffmann ⁽¹⁾ ont été suivies. Dans plusieurs cas, les valeurs citées résultent de l'analyse de plusieurs échantillons, ce qui a parfois conduit à l'abandon du dernier chiffre significatif.

Aux données relatives à des plantes à essences, nous ajoutons les résultats de quelques analyses effectuées sur 6 plantes odorantes spontanées qui ne contiennent que des quantités faibles ou pratiquement nulles de matières distillables sous pression ordinaire.

A. — GÉRANIUM ROSAT.

Origine.

Cultures d'essai de la Station expérimentale de Keyberg (1938 à 1940). La variété provient d'un jardin privé d'Élisabethville; elle est localement connue sous le nom d'*Herbarosa*. Pour la distillation on coupe à peu près à l'endroit où la tige devient tendre. Première récolte : mi-février à mi-mars. Éventuellement, seconde récolte fin mai.

Teneur et production.

Teneur analytique :

Gr essence par kg matériel frais 0.7 à 1.0

(1) *Die Aetherische Oele*, Berlin, 1931.

Production :

1° En une récolte :

T/ha matière verte	17 à 25
Kg/ha essence (basée sur teneur analytique)	14 à 17
En pratique, on est arrivé à une production réelle correspondant à : kg/ha essence	13.5

2° En deux récoltes :

T/ha matière verte	24 à 25
Kg/ha essence	17 à 20.5

Remarque. — Une récolte faite en juin 1937, 6 mois après plantation, a donné des résultats anormalement faibles. Certaines récoltes 1940 proviennent de plantations âgées de 3 ½ ans; elles ont donné des productions normales.

Possibilités de fanage. — Il a été établi en 1938 que l'on pouvait, sans grande diminution de la production (pas plus de 2.5 %) récolter l'après-midi, faner à l'ombre sous faible épaisseur pendant 12 à 14 h et distiller le lendemain matin. Ce procédé facilite les opérations.

Comparaison avec les données de la littérature.

En négligeant les chiffres extrêmes, les données examinées (provenant du Congo belge, de l'U.R.S.S., de l'Union Sud-Africaine, des Indes Britanniques, de France et d'Algérie) s'accordent assez bien avec les chiffres moyens suivants :

Teneur : 1 à 1.5 ‰ sur matière verte.

Production par ha et par an : 25 à 40 T matière verte, soit 25 à 60 kg essence, généralement en deux coupes.

La production par ha constatée est donc plutôt faible en matière verte; faible en essence. La teneur en essence est faible.

Caractéristiques de l'essence obtenue.

1. Densité : D_{25}^{25}	0.8903
2. Indice de réfraction n_{25}^{25}	1.4638
3. Rotation optique : α_D , 10 cm, 20 à 25°	-9
4. Indice d'acidité	9

5. Indice d'ester	52
6. Indice d'ester après acétylation	223 à 227
7. Alcools libres calculés en géraniol, d'après 5 et 6, % ...	56 à 57
8. Alcools totaux, calculés en géraniol, d'après 5 et 6, % ...	70 à 72
9. % rhodinol-citronellol libres, établi par formylation et saponification	51 à 52
10. Solubilité dans l'alcool à 70 gr/100 cc — cc alc/cc essence.	2.5

Odeur : très fine, assez rosée, présentant un léger parfum de violette.

Toutes ces caractéristiques sont normales. Remarquer la teneur élevée en Rhodinol.

Valeur commerciale.

1. *Avis reçu d'un commerçant de Bruxelles (récolte 1938) :*

Ces essences renferment une teneur très élevée en Rhodinol, au point même que ce taux atteint celui renfermé dans l'essence de Geranium Bourbon.

2. *Imperial Institute (récolte 1940). Avis de deux fabricants de parfums et de produits chimiques :*

a) Essence normale.

Légèrement inférieure par ses qualités odorantes (manque de corps) aux essences Algérie-Réunion.

Légèrement supérieure aux essences Kenya.

b) Ce type nous est bien connu. C'est le meilleur succédané des essences Bourbon. Bonne vente en temps normaux. Actuellement ce type est très demandé, parce qu'il est presque aussi avantageux que l'essence Bourbon pour l'extraction du Rhodinol (avril 1942).

Avis d'un courtier :

c) Comparable à l'essence Kenya et valant le même prix.

Prix probable en temps normal : 1 à 2 sh. au-dessous du prix Bourbon ou Algérie.

Prix probable actuel : 65 à 70 sh./lb. (avril 1942).

B. — **BASILIC GRAND VERT.**

Origine.

Cultures d'essai de la Station expérimentale de Keyberg (1937-1940). Variété à fleurs blanches. Pour la distillation on récolte, au début de la floraison, les parties vertes en recépant assez près du sol et évitant de récolter les tiges durcies. Dates de récolte : de fin décembre à mi-avril.

Teneurs et productions.

Elles ont assez fort varié d'année en année, généralement dans le sens d'une diminution. La production de la première année a été environ deux fois plus élevée que les productions des années suivantes. Cette circonstance est peut-être due au fait que l'on a utilisé chaque année les graines produites au cours de la campagne précédente.

	1937	1938	1939	1940
<i>Teneur analytique :</i>				
Gr. essence par kg matériel vert	0.9	0.7	0.75	—
<i>Production (une seule récolte) :</i>				
T/ha matière verte	24	12-13	13-15	5-10
Kg/ha essence (basée sur teneurs analytiques).	21.5	8-9	10-11	—

Remarque. — Dans certains cas on a pu faire une seconde récolte produisant 20 à 25 % de la première.

Comparaison avec les données de la littérature.

La variété album, cultivée en France, tient habituellement 0.8 ‰ d'huile essentielle, de même que la variété thyrsoflorum.

Le basilic grand vert, cultivé à Eala, a accusé la même teneur.

Caractéristiques de l'essence.

1. Densité : D_{25}^{25}	0.917
2. Indice de réfraction n_{25}	1.479 à 1.487
3. Rotation optique : α_D 10 cm, 20 à 25°	—8.5
4. Indice d'acide	3
5. Indice d'ester	0 à 4
6. Indice d'ester après acétylation	122 à 128

7. % alcools libres calculés en géraniol d'après 5 et 6 ...	34 à 38
8. % alcools totaux calculés en géraniol d'après 5 et 6 ...	34 à 39
9. Solubilité dans l'alcool 80 gr/100 cc — cc alc/cc essence.	1

Toutes ces caractéristiques sont normales.

Valeur commerciale.

1. *Avis reçu d'un commerçant de Bruxelles (récolte 1937) :*

La qualité de l'essence de basilic produite est excellente et peut rivaliser avec les essences des colonies françaises. Le prix est actuellement d'environ 300 à 400 francs le kilogramme.

2. *Imperial Institute (récolte 1940). Avis d'un fabricant de parfums et de produits chimiques :*

Essence inférieure à l'essence française par ses qualités odorantes. Se rapproche plutôt de l'essence de Madagascar.

Prix actuel possible : 7 sh. 6 d./lb (avril 1942).

Avis d'un courtier :

La demande est si limitée qu'il n'y a pas lieu d'encourager la création de nouvelles sources de production.

C. — OCIMUM SUAVE.

Renseignements botaniques et culturaux (reçus de M. Quarré).

Plante labiée à souche vivace, à tige semi-ligneuse, dressée, atteignant 1^m20 de hauteur au moment de la floraison, croissant spontanément au Katanga dans les endroits humides, de mi-ombre, tels que les bordures extérieures des galeries forestières.

Début de la végétation au début de la saison des pluies. Floraison vers février-mars. En juin la plante se dessèche complètement et la souche vivace reste au repos jusqu'à la saison des pluies suivante.

La mise en culture a été faite par repiquage des souches enracinées.